

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION  
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Projet

Décembre 2020

## TABLE DES MATIERES

|   |           |
|---|-----------|
| Table des matières.....   | 2         |
| Liste des tableaux.....   | 4         |
| liste des graphiques.....   | 4         |
| liste des encadrés.....   | 4         |
| <b>RESUME.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....</b>                                   | <b>11</b> |
| <b>2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES.....</b>                     | <b>16</b> |
| <b>2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN.....</b>                            | <b>16</b> |
| 2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....  | 16        |
| 2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION<br>STRUCTURELLE..... | 20        |
| 2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2021-2025.....                           | 21        |
| 2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....   | 23        |
| <b>2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....</b>                     | <b>25</b> |
| 2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....  | 25        |
| 2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE<br>28   |           |
| 2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025.....  | 29        |
| 2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....   | 32        |
| <b>2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE.....</b>                 | <b>34</b> |
| 2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....  | 34        |
| 2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION<br>STRUCTURELLE..... | 37        |
| 2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025.....  | 39        |
| 2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....   | 41        |
| <b>2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU.....</b>                 | <b>43</b> |
| 2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....  | 43        |
| 2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION<br>STRUCTURELLE..... | 46        |
| 2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025.....  | 47        |
| 2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....   | 50        |
| <b>2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI.....</b>                             | <b>52</b> |
| 2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....  | 52        |
| 2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION<br>STRUCTURELLE..... | 56        |
| 2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025.....  | 57        |
| 2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....   | 59        |
| <b>2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....</b>                            | <b>61</b> |
| 2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....  | 61        |

|  |           |
|--|-----------|
| 2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE .....  | 64        |
| 2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025 .....  | 65        |
| 2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....   | 67        |
| <b>2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....</b>                         | <b>69</b> |
| 2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....   | 69        |
| 2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE .....  | 72        |
| 2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025 .....  | 73        |
| 2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....   | 76        |
| <b>2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO .....</b>                           | <b>78</b> |
| 2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....   | 78        |
| 2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE .....  | 81        |
| 2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025 .....  | 82        |
| 2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....   | 85        |
| <b>3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION.....</b>                           | <b>87</b> |
| 3.1. PRODUCTION .....  | 87        |
| 3.2. PRIX ET INFLATION.....  | 88        |
| 3.3. FINANCES PUBLIQUES.....   | 89        |
| 3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....                                  | 90        |
| 3.5. SITUATION MONETAIRE .....   | 93        |
| 3.6. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES..... | 93        |
| <b>4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>  | <b>95</b> |

## Liste des tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Taux de croissance économique mondial entre 2018 et 2021 (en %) .....         | 12 |
| Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin.....                      | 24 |
| Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso .....               | 33 |
| Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire.....           | 42 |
| Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau.....           | 51 |
| Tableau 6 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail au Mali de 2017 à 2019..... | 53 |
| Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali .....                      | 60 |
| Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger .....                     | 68 |
| Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal.....                    | 77 |
| Tableau 10 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo.....                      | 86 |
| Tableau 11 : SYNTHÈSE DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN 2020.....                       | 97 |

## Liste des graphiques

|   |    |
|---|----|
| Graphique 1 : Cours moyen annuel du pétrole US\$ par baril (Dated Brent, West Texas Intermediate, and the Dubai Fateh)..... | 13 |
| Graphique 2: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2016-2021 .....                               | 18 |
| Graphique 3: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2016-2020.....                         | 26 |
| Graphique 4: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2016-2021.....                        | 35 |
| Graphique 5 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2016-2020.....                       | 44 |
| Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2016-2021.....                                | 54 |
| Graphique 7: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2016-2021.....                                | 62 |
| Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2016-2021.....                        | 70 |
| Graphique 9: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2016-2021 .....                                | 79 |
| Graphique 10: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2016-2021.....                      | 88 |
| Graphique 11 : Part de l'industrie manufacturière dans le PIB total des Etats membres et de l'Union .....                   | 95 |

## Liste des encadrés

|   |    |
|---|----|
| Encadré 1 : <i>Synthèse des plans de riposte à la Covid-19 et la relance économique dans les Etats membres de l'Union</i> ..... | 9  |
| Encadré 2 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 au Bénin.....   | 20 |
| Encadré 3 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Burkina Faso .....   | 29 |
| Encadré 4 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 de la Côte d'Ivoire.....  | 38 |
| Encadré 5 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 de la Guinée-Bissau .....   | 47 |
| Encadré 6 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Mali .....   | 56 |
| Encadré 7: Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Niger .....   | 64 |
| Encadré 8 : Etat de l'exécution du plan de riposte à la Covid-19 au Sénégal .....   | 73 |
| Encadré 9 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Togo.....  | 81 |

## RESUME

L'économie mondiale connaîtrait une récession de 4,4%, après la croissance de 2,8% enregistrée en 2019, sous l'effet de la propagation à l'échelle mondiale de la maladie à coronavirus, qui a débuté à Wuhan en Chine en décembre 2019. Dans les pays avancés, le taux de croissance économique se situerait à -5,8% en 2020 contre 1,7% en 2019. Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance ressortirait à -3,3% en 2020. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique se situerait à -3,0% en 2020, après 3,2% en 2019, sa première récession depuis plus de 25 ans.

L'inflation resterait modérée en 2020, notamment, dans les pays avancés, du fait de la baisse de la demande globale. En Afrique subsaharienne, après l'atténuation des pressions inflationnistes avec un taux d'inflation à 8,5% en 2019, la hausse des prix connaîtrait une accélération pour se situer à 10,6% en 2020.

Sur les marchés des matières premières, le cours annuel moyen du baril de pétrole se situerait à 41,7 dollars en 2020, en recul de 32,0% par rapport à 2019, en dépit des réductions de l'offre décidées par l'OPEP à la mi-avril 2020. S'agissant des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, les cours ont évolué de façon contrastée au terme des neuf (9) premiers mois de 2020, comparés à leurs moyennes de l'année 2019.

S'agissant de la politique monétaire, les banques centrales ont procédé à plusieurs baisses des taux directeurs et ont adopté des mesures spécifiques visant à injecter les liquidités nécessaires au soutien de l'activité économique.

Sur les marchés des changes, au cours de la période allant du début de l'année jusqu'au 15 octobre 2020, l'euro a évolué de façon contrastée face aux principales devises, s'appréciant par rapport au dollar des Etats-Unis, à la livre sterling, et au renminbi chinois, et se dépréciant vis-à-vis du franc suisse et du yen japonais. Le Franc CFA s'est inscrit en baisse par rapport aux autres monnaies de l'Afrique de l'ouest, à l'exception du naira nigérian.

C'est dans cet environnement que les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué **en 2020**. Le taux de croissance de l'activité économique dans l'Union ralentirait à 0,7% contre 5,8% en 2019, du fait de l'impact négatif de la crise de la Covid-19 sur les économies des Etats membres. Toutes les branches de l'économie seraient impactées, sauf les services de télécommunication et les services bancaires qui seraient plus résilients à la crise. **Par pays, le taux de croissance se présenterait en 2020, comme suit : Bénin (+2,3%), Burkina Faso (+1,4%), Côte d'Ivoire (+1,8%), Guinée-Bissau (-2,3%), Mali (-2,9%), Niger (+1,2%), Sénégal (-0,7%) et Togo (+0,7%).**

En 2020, le taux d'inflation se situerait à 2,3%, après une baisse de 0,7% en 2019, en rapport avec l'augmentation des prix dans la plupart des Etats membres. Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+3,3%), Burkina Faso (+2,2%), Côte d'Ivoire (+2,4%), Guinée-Bissau (+1,5%), Mali (+1,0%), Niger (+3,1%), Sénégal (+2,7%) et Togo (+1,7%).

Les Etats membres de l'Union ont adopté des plans de riposte à la Covid-19 et de relance économique dans le but de contenir ses effets sur l'activité économique et les

populations. Leur mise en œuvre se poursuit avec l'appui des institutions régionales et des partenaires extérieurs.

L'exécution des opérations financières dans les Etats en 2020 se caractériserait par une dégradation du solde budgétaire global de l'Union qui représenterait -6,2% du PIB contre -2,5% en 2019, et un solde global, hors dons, de -9,1% du PIB contre -4,3% en 2019.

Les recettes budgétaires seraient en baisse de 3,6%, du fait de l'incidence financière des mesures fiscales de soutien aux entreprises en difficulté. Le taux de pression fiscale de l'Union ressortirait à 12,9% en 2020 contre 13,6% en 2019. Quant aux dons, ils progresseraient de 55,8% pour représenter 2,8% du PIB, en relation avec les soutiens budgétaires dans le cadre de la lutte contre les effets de la Covid-19.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 20,1% pour représenter 23,6% du PIB, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 15,3% et des dépenses en capital de 31,2%, notamment, les dépenses d'infrastructures sanitaires.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait en 2020 à 49,3% contre 44,1% en 2019. Le service de la dette intérieure représenterait plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans sept (7) Etats membres.

La situation extérieure de l'Union se traduirait, en 2020, par une forte réduction de l'excédent du solde global qui se situerait à 19,6 milliards contre 1.635,1 milliards en 2019. Cette réduction du solde positif de la balance des paiements s'expliquerait par l'aggravation du déficit du compte courant et le repli des entrées nettes des capitaux au titre du compte financier, dont les effets ont été atténués par la bonne tenue du compte de capital. Les réserves couvriraient 5,9 mois d'importations de biens et services contre 5,8 mois en 2019.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2020, comparée à celle à fin décembre 2019, est caractérisée par un accroissement de 12,1% de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

**Pour 2021**, l'activité économique au sein de l'Union retrouverait son dynamisme avec un taux de croissance de 5,9%. **Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+5,6%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+4,7%), Mali (+4,4%), Niger (+6,9%), Sénégal (+5,2%) et Togo (+4,7%).**

Au plan des finances publiques, le déficit budgétaire global représenterait 5,0% du PIB, après 5,9% en 2020. Le déficit global, hors dons, serait de 7,1% du PIB contre 8,7% en 2020. L'amélioration de ces soldes s'expliquerait par une hausse des recettes atténuée par une progression moins importante des dépenses.

S'agissant des perspectives économiques et financières à moyen terme, les prévisions communiquées par les Etats membres indiquent que la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2024 dans tous les Etats membres

Des risques pèsent sur ces perspectives. Il s'agit, en particulier de : (i) l'incertitude sur la fin de la crise sanitaire ; (ii) la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel ; (iii) l'évolution défavorable des cours des matières premières ; (iv) et l'instabilité

sociopolitique pouvant découler des échéances électorales prévues dans certains États membres.

Pour assurer la viabilité de l'Union et donner plus d'espace budgétaire aux États membres en vue de la mise en œuvre efficace des plans de développement, il est impératif de créer ou de préserver les conditions d'un climat socio politique apaisé dans tous les États membres.

Au regard des perspectives macroéconomiques favorables dans tous les États membres, s'appuyant, notamment, sur l'hypothèse d'une maîtrise de la crise sanitaire à partir de 2021, il conviendrait de prendre les dispositions nécessaires, en vue de l'adoption d'un nouveau pacte de convergence, à même de garantir la stabilité macroéconomique à moyen terme.

## INTRODUCTION

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2020 procède à l'examen des rapports sur les perspectives économiques et financières de la période 2021-2025 des Etats membres. Ces perspectives ont été transmises à la Commission conformément aux dispositions de la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale. Le format des rapports a fait l'objet de validation lors de la réunion des CNPE avec la Commission tenue du 16 au 18 septembre 2020, par visioconférence, atelier auquel ont également pris part la BCEAO et la BOAD.

Le présent rapport analyse d'abord les estimations macroéconomiques des Etats membres et de l'Union pour l'année 2020, dans un contexte marqué, principalement, par les effets de la crise de la Covid-19. Il fournit, ensuite, les indications sur l'état d'exécution des plans de riposte économique des Etats membres. Enfin, il analyse les perspectives macroéconomiques à moyen terme. Par ailleurs, il indique l'état de la transformation structurelle des économies à travers l'analyse de la part des activités manufacturières dans la valeur ajoutée et de l'indicateur inverse de diversification des exportations d'Herfindahl-Hirschmann<sup>1</sup>.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- Environnement économique international ;
- Situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- Situation économique et financière de l'Union.
- Perspectives macroéconomiques à moyen terme dans les Etats membres.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE), conformément à la Directive n°01/96/CM/UEMOA relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA et par la BCEAO. Elles sont arrêtées au 04 décembre 2020. Il convient d'indiquer que les données utilisées pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger, le Sénégal et le Togo sont celles des comptes nationaux rebasés et élaborés à partir du Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

---

<sup>1</sup> L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont :  
(i) fortement concentrées si  $IHH > 0,5$ ; (ii) concentrées si  $0,25 < IHH \leq 0,5$ ; peu diversifiées si  $0,15 < IHH \leq 0,25$ ;  
(iii) diversifiées si  $IHH \leq 0,15$ . Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).



### **Encadré 1 : Synthèse des plans de riposte à la Covid-19 et la relance économique dans les Etats membres de l'Union**

Face à la pandémie de la Covid-19, les Etats membres de l'Union ont, dans un premier temps, pris des mesures urgentes pour limiter sa propagation, et dans un second temps, élaboré des plans de riposte et de relance économique dont le coût global est estimé à près de 5.776,5 milliards (cf tableau). Ce coût concerne la prise en charge des dépenses du secteur sanitaire pour 1.142,5 milliards, les interventions d'assistance sociale pour 1.047,5 milliards et surtout, la relance économique par un soutien des différents secteurs économiques affectés pour un montant évalué à plus de 3.586,4 milliards.

Les mesures financières de soutien à la relance des économies concernent, notamment : (i) le renforcement des fonds déjà disponibles pour les PME ; (ii) la mise en place de nouveaux Fonds de soutien aux entreprises formelles et informelles ; (iii) l'allégement des conditions d'accès à la commande publique ; (iv) la systématisation des paiements aux PME des avances de démarrage pour les marchés publics ; (v) le report d'échéances ; (vi) l'accompagnement et le soutien à la production agricole ; (vii) le soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi ; (viii) l'encadrement des prix pour contenir l'inflation ; (ix) le soutien aux entreprises à travers des subventions et ou des reports d'échéances fiscales, ou l'adoption des modalités de paiements plus souples de certains impôts et taxes.

La mise en œuvre de ces plans par les Etats membres a bénéficié du soutien financier des partenaires multilatéraux (FMI, Banque Mondiale, BAD, G20,...) et des appuis des institutions communautaires et des volontaires nationaux.

S'agissant spécifiquement des institutions communautaires :

**(i)** la **BCEAO** a pris une série de mesures pour lutter, aux côtés des Etats membres, contre la propagation de la pandémie et limiter ses effets négatifs sur les économies de la zone. Ces mesures impactent à la fois, les banques, les entreprises, les Etats ainsi que les usagers des moyens de paiement digitaux. En outre, pour conforter l'accès des entreprises de l'Union aux crédits bancaires, la BCEAO a convenu avec la BOAD, de la mise en place d'un dispositif permettant aux banques d'obtenir de la ressource à moyen-terme en contrepartie des prêts accordés aux entreprises impactées par la crise.

Par ailleurs, en attendant la mobilisation des ressources promises par les partenaires techniques et financiers pour couvrir ce gap, la BCEAO et l'Agence UMOA-Titres ont pris des dispositions pour appuyer les Etats membres dans la mobilisation de ressources financières à faible coût sur le marché financier régional. Les Etats ont ainsi pu émettre des bons du Trésor dénommés « Bons-Covid ». Lors des deux premières phases de l'opération, les Etats membres ont levé, respectivement, 1.172,0 milliards et 831,1 milliards, soit un total de 2.003,1 milliards, avec des taux moyens pondérés de 3,1433%, et 2,2748%. En outre, il y a eu une troisième et une quatrième phase d'émission de bons Covid au cours desquelles les Etats ont mobilisé, respectivement, 683,6 et 103,1 milliards, portant le total des ressources levées à 2.790,5 milliards.

Pour les banques, les mesures prises ont consisté en l'accroissement de l'offre de liquidité de la Banque Centrale à bas coût. Dans ce sens, le taux minimum de soumission aux opérations d'injection de liquidité est passé de 2,50% à 2,00% et le taux du guichet de prêt marginal a été ramené de 4,50% à 4,00%, à compter du 24 juin 2020. La BCEAO a également apporté une contribution de 25 milliards à la bonification des taux d'intérêt de la BOAD.

**(ii)** la **BOAD** a accordé 120 milliards de prêts concessionnels (durée de 18 ans dont 05 de différé avec un taux de sortie de 2,75% et une bonification de 2,80%) aux Etats membres, soit 15 milliards FCFA par Etat. Ces prêts sont bonifiés grâce à un abondement supplémentaire du mécanisme de bonification d'un montant de 40 milliards (25 milliards par la BCEAO et 15 milliards par la Commission de l'UEMOA). Par ailleurs, la

BOAD a accordé aux Etats membres des prêts concessionnels<sup>2</sup> pour un montant de 80 milliards (durée de 10 ans dont 03 de différé avec un taux de sortie de 2,80% et une bonification de 2,80%) dont 77,4 milliards ont été décaissés à fin octobre 2020. Ces opérations sont bonifiées grâce à un reliquat de 12,85 milliards disponible au niveau du mécanisme de bonification de la Banque au 31/12/2019 ;

(iii) la **Commission de l'UEMOA** a, outre sa contribution de 15 milliards à la bonification des taux d'intérêt de la BOAD, mis à la disposition des Etats membres la somme de 10 milliards. Cette aide a permis l'acquisition de masques pour le personnel soignant et pour le grand public ainsi que l'octroi d'un appui financier de 500 millions à chaque Etat membre.

Par ailleurs, pour permettre la concertation des acteurs des Etats membres en matière de réouverture des frontières, la Commission a organisé une réunion des Ministres du transport le 28 mai 2020. A l'issue de la rencontre, sur la base d'un protocole relatif aux conditions de réouverture des frontières des Etats membres proposé par la Commission, les frontières aériennes sont, depuis le 1<sup>er</sup> août, toutes, de nouveau ouvertes.

Enfin, en ce qui concerne le renforcement des capacités des systèmes de santé pour la gestion des épidémies, la Commission a élaboré un plan régional de prévention et de réponse aux épidémies sur la période 2021-2025, avec un accent sur la prévention et la réponse aux risques sanitaires transfrontaliers. Ce plan, en instance de validation par les différentes parties prenantes, est estimé à 105 milliards.

(iv) le **CREPMF** a publié des textes réglementaires appropriés permettant une réponse rapide aux besoins de financement du secteur public et du secteur privé. Lesdits textes sont relatifs aux émissions de titres publics et à l'émission d'obligations vertes, sociales et durables. Ces instruments financiers innovants sont particulièrement recommandés pour renforcer la résilience des marchés et attirer de nouveaux investisseurs, en raison de leur impact évident sur l'économie réelle.

**Tableau 1 : Situation d'exécution des plans de riposte à la Covid-19 et de relance économique par Etat membre**

|                    |                  | Bénin        | Burkina Faso | Côte d'Ivoire  | Guinée-Bissau | Mali         | Niger        | Sénégal        | Togo         | Total          |
|--------------------|------------------|--------------|--------------|----------------|---------------|--------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| Sanitaire          | Montant prévu    | 466,4        | 157,9        | 95,9           | 10,0          | 57,3         | 167,3        | 77,8           | 110,0        | <b>1 142,6</b> |
|                    | Montant exécuté  | 55,1         | 54,2         |                | 4,2           | 20,6         | 43,2         | 93,5           | 22,4         | 293,2          |
|                    | Taux d'exécution | 11,8%        | 34,3%        | 0,0%           | 42,0%         | 36,0%        | 25,8%        | 120,2%         | 20,4%        | 25,7%          |
| Social             | Montant prévu    |              | 40,4         | 349,5          | 7,0           | 137,3        | 300,3        | 103,0          | 110,0        | <b>1 047,5</b> |
|                    | Montant exécuté  |              | 27,3         | 170            | 2,7           | 12,9         | 50,2         | 97,4           | 32,4         | 392,9          |
|                    | Taux d'exécution |              | 67,6%        | 48,6%          | 38,6%         | 9,4%         | 16,7%        | 94,6%          | 29,5%        | 37,5%          |
| Relance économique | Montant prévu    | 209,1        | 290,6        | 1 351,5        | 30,0          | 320,6        | 385,4        | 819,2          | 180,0        | <b>3 586,4</b> |
|                    | Montant exécuté  | 15,1         | 96,3         | 64,6           | 15,0          | 32,0         | 62,5         | 479,8          | 52,3         | 817,6          |
|                    | Taux d'exécution | 7,2%         | 33,1%        | 4,8%           | 50,0%         | 10,0%        | 16,2%        | 58,6%          | 29,1%        | 22,8%          |
| Total              | Montant prévu    | <b>675,5</b> | <b>488,9</b> | <b>1 796,9</b> | <b>47,0</b>   | <b>515,2</b> | <b>853,0</b> | <b>1 000,0</b> | <b>400,0</b> | <b>5 776,5</b> |
|                    | Montant exécuté  | 70,2         | 177,8        | 234,6          | 21,9          | 65,5         | 155,9        | 670,7          | 107,1        | 1 503,7        |
|                    | Taux d'exécution | 10,39%       | 36,37%       | 13,06%         | 46,60%        | 12,71%       | 18,28%       | 67,07%         | 26,78%       | 26,03%         |

**Sources : Etats membres, Commission ;** (1) exécution au 10 septembre 2020 ; (2) exécution au 31 août 2020 ; (3) exécution au 25 septembre 2020 ; (4) exécution au 30 septembre 2020 ; (5) exécution au ; (6) exécution au ; (7) exécution au 04 novembre 2020 ; (8) exécution au 20 octobre 2020

<sup>2</sup> Ces opérations viennent en annulation d'un moratoire de 9 mois sur le paiement en capital de l'ordre de 76,6 milliards en faveur des Etats initialement adoptés par le Conseil d'administration en sa session de mars 2020.

## 1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

En **2020**, sous l'effet de la propagation à l'échelle mondiale de la maladie à coronavirus, **l'économie mondiale** connaîtrait, selon les projections du FMI publiées en octobre (cf tableau 1), une récession de 4,4%, après la croissance de 2,8% enregistrée en 2019. La riposte de santé publique nécessaire pour ralentir la transmission, conjuguée à des changements de comportement, s'est traduite, pour les secteurs reposant sur des interactions en personne (en particulier le commerce de gros et de détail, le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, ainsi que l'art et le spectacle), par des contractions plus fortes que dans le secteur manufacturier. L'étendue des perturbations indique que, sans un vaccin ou des traitements efficaces pour combattre le virus, le retour à une normalité s'annonce particulièrement difficile pour ces secteurs. Toutefois, un rebond de 5,2% est projeté pour 2021, dans l'espoir d'une maîtrise de la crise sanitaire. Après ce rebond, les prévisions tablent sur un ralentissement de la croissance qui se situerait à environ 3,5% à moyen terme.

Dans les **pays avancés**, le taux de croissance économique se situerait à -5,8% en 2020 contre 1,7% en 2019, avant de rebondir à 3,9% en 2021. La croissance ralentirait ensuite pour s'établir à 1,7% à moyen terme. Au-delà des effets de la pandémie sur la croissance potentielle, les prévisions seraient également impactées par les effets macroéconomiques des changements démographiques (ralentissement de la croissance démographique et vieillissement). Aux Etats-Unis, le taux de croissance ressortirait à -4,3%, après 2,2% en 2019. Il s'afficherait à 3,1% en 2021. Pour la Zone euro, les projections envisagent une contraction plus profonde, de 8,3% en 2020, en raison d'un fléchissement plus marqué qu'aux États-Unis au premier semestre. Un regain de croissance de 5,2% est prévu pour 2021. Au Royaume-Uni, le taux de croissance économique serait de -9,8% contre 1,5% en 2019, mais il redeviendrait positif à 5,9% en 2021. Les pays avancés d'Asie connaîtraient des récessions légèrement plus modérées que ceux d'Europe, la pandémie y étant plus maîtrisée. Au Japon, le taux de croissance se situerait à -5,3% en 2020, après 0,7% en 2019, avant de remonter à 2,3% en 2021.

Dans les **pays émergents et pays en développement**, la croissance ressortirait à -3,3% en 2020 et à 6,0% en 2021, avant de se situer en moyenne à 4,7% entre 2022 et 2025. Les perspectives pour la Chine sont bien meilleures que pour la plupart des autres pays. L'activité est retournée à la normale plus vite que prévu après la réouverture de la majorité des provinces du pays début avril 2020, grâce à un fort appui des politiques publiques et aux exportations qui ont bien résisté. Après le niveau de 6,1% en 2019, le taux de croissance économique est projeté à 1,9% et 8,2%, respectivement, en 2020 et 2021.

En **Afrique subsaharienne**, le taux de croissance économique se situerait à -3,0% en 2020, après 3,2% en 2019, plongeant ainsi cette partie du continent dans sa première récession depuis plus de 25 ans. La production baisserait fortement, notamment, dans les pays exportateurs de pétrole touchés par la faiblesse des cours. En 2021, la croissance rebondirait pour ressortir à 3,1%. Dans la Zone CEDEAO, après 3,3% en 2019, le taux de croissance économique est projeté à -2,7% et 2,9%, respectivement, en 2020 et 2021. Au Nigeria, le taux de croissance économique serait de -4,3% en 2020, sous l'effet conjugué de la pandémie et de la baisse des cours du pétrole, avant de se situer à 1,7% en 2021. En Afrique du Sud, l'activité économique se contracterait de 8,0% en 2020, avant d'augmenter de 3,0% en 2021.

**Tableau 2 : Taux de croissance économique mondial entre 2018 et 2021 (en %)**

|  | 2018       | 2019       | 2020 (p)    | 2021 (p)   |
|--|------------|------------|-------------|------------|
| <b>Monde</b>                                   | <b>3,6</b> | <b>2,8</b> | <b>-4,4</b> | <b>5,2</b> |
| <b>Pays avancés</b>                            | <b>2,2</b> | <b>1,7</b> | <b>-5,8</b> | <b>3,9</b> |
| - USA  | 2,9        | 2,2        | -4,3        | 3,1        |
| - Zone euro                                    | 1,9        | 3,2        | -8,3        | 5,2        |
| - Japon  | 0,3        | 0,7        | -5,3        | 2,3        |
| <b>Pays émergents et pays en développement</b> | <b>4,5</b> | <b>3,7</b> | <b>-3,3</b> | <b>6,0</b> |
| - Chine  | 6,7        | 6,1        | 1,9         | 8,2        |
| <b>Afrique Subsaharienne</b>                   | <b>3,3</b> | <b>3,2</b> | <b>-3,0</b> | <b>3,1</b> |
| - Afrique du Sud                               | 0,8        | 0,2        | -8,0        | 3,0        |
| - CEDEAO                                       | 3,0        | 3,3        | -2,7        | 2,9        |
| • Nigéria                                      | 1,9        | 2,2        | -4,3        | 1,7        |
| • Ghana  | 6,3        | 6,5        | 0,9         | 4,2        |

**Sources** : FMI, Perspectives Economiques Mondiales Octobre 2020, Commission de la CEDEAO ; (p) prévision

L'**inflation** resterait modérée en 2020, notamment, dans les pays avancés, du fait de la baisse de la demande globale. L'économie des pays tournerait en forte sous-capacité jusqu'en 2022 et les tensions sur les prix resteraient minimales dans les secteurs sensibles à la conjoncture. Dans le groupe des pays avancés, le taux d'inflation se situerait à 0,8% en 2020, avant de passer à 1,6% en 2021, alors que la reprise s'installe. Il se stabiliserait ensuite à 1,9% sur le moyen terme. Dans le groupe des pays émergents et des pays en développement, le taux d'inflation atteindrait 5% en 2020, avant de fléchir à 4,7% en 2021, puis à 4,0% à moyen terme.

En Afrique subsaharienne, après l'atténuation des pressions inflationnistes qui a fait ressortir le taux d'inflation à 8,5% en 2019, la hausse des prix connaîtrait une accélération pour se situer à 10,6% en 2020, avant de diminuer à 7,9% en 2021. En Afrique du Sud, le taux d'inflation ressortirait à 3,3% en 2020 et à 3,9% en 2021, contre 4,1% en 2019. En revanche, au Nigéria et au Ghana, la hausse des prix s'accélérait pour ressortir, respectivement, à 12,9% et 10,6% en 2020, après 11,4% et 7,2%, un an plus tôt. Dans ces deux pays, le taux d'inflation est projeté à 12,7% et 8,7% en 2021.

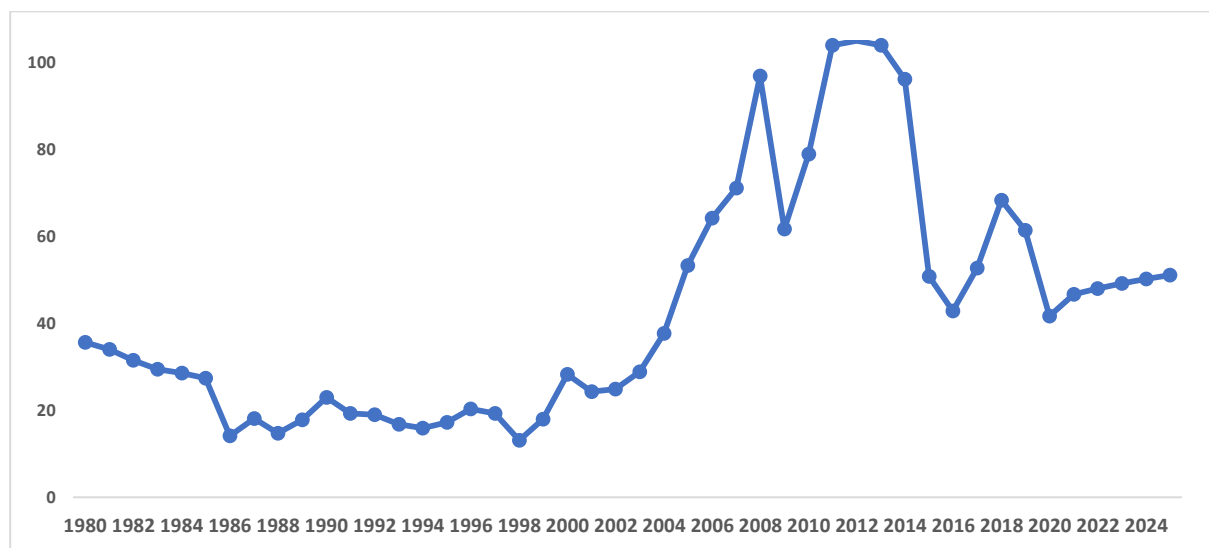
Après le fléchissement à 1,0% enregistré en 2019, le **volume du commerce mondial** se contracterait de 10,4% en 2020, soit un rythme comparable à celui observé lors de la crise financière mondiale de 2009. Cadrant avec la reprise prévue de l'activité mondiale en 2021, le volume des échanges commerciaux augmenterait d'environ 8% et d'un peu plus de 4%, en moyenne, au cours des années suivantes.

En dépit d'un regain de volatilité, l'indice des **cours des produits de base** établi par le FMI est resté à peu près stable entre février et août 2020, comparativement à la même période en 2019. Deux (2) phases sont cependant à distinguer : entre février et

avril, l'indice a chuté de 24,0% sur fond d'intensification de la pandémie de COVID-19 ; entre avril et août, l'indice a regagné environ 31,0% avec l'assouplissement des mesures de confinement dans de nombreux pays et la reprise de l'activité.

En lien avec le ralentissement de la demande, le cours annuel moyen du baril de pétrole se situerait à 41,7 dollars en 2020, en recul de 32,0% par rapport à 2019, et à 46,7 dollars en 2021, en dépit des réductions de l'offre décidées par l'OPEP à la mi-avril 2020 (cf. graphique 1).

**Graphique 1 : Cours moyen annuel du pétrole US\$ par baril (Dated Brent, West Texas Intermediate, and the Dubai Fateh)**



**Source** : FMI, weo, octobre 2020

Après avoir baissé de 5,0% en 2019, les cours des métaux progresseraient, en moyenne, de 0,8% en 2020 et de 3,0% en 2021, dans un climat d'inquiétude concernant l'impact à long terme de la pandémie. La sévérité de la seconde vague de Covid-19 et les tensions entre cette dernière et les États-Unis sont les principaux aléas pour une baisse des cours des métaux et ils l'emportent largement sur le risque de perturbations de l'offre dans les principaux pays producteurs de métaux.

S'agissant des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, les cours ont évolué de façon contrastée au terme des neuf (9) premiers mois de 2020, comparés à leurs moyennes de l'année 2019. Les prix du café robusta (-7,4%), du caoutchouc (-10,9%), du coton (-10,3%), de la noix de cajou (-37,7%) et du phosphate (-15,8%) ont affiché des baisses, tandis que ceux du cacao (+1,4%), de l'or (+24,6%), de l'huile de palme (+15,7%) et de l'huile de palmiste (+13,8%) se sont inscrits en hausse.

Les cours de la noix de cajou continuent d'être affaiblis par une demande morose et une production abondante. De même, la suspension de l'activité dans la construction automobile et les pneumatiques a érodé la demande de caoutchouc. Les prix du coton ont également été affectés par la faiblesse de la demande des articles d'habillement, dans la situation de récession économique mondiale et de chômage qu'elle induit. Concernant le café, la chute de la demande a pesé sur les prix.

S'agissant du cacao, en dépit des craintes du ralentissement de la demande mondiale et de l'amélioration des perspectives pour la récolte, les cours seraient plus ou moins

stables. La bonne tenue des cours de l'or, valeur refuge, est liée, notamment, à la baisse des taux d'intérêt internationaux et au regain d'incertitude sur la durée et l'ampleur de la pandémie de Covid-19.

Au **plan monétaire**, en réponse au choc inédit lié à la pandémie de Covid-19, les banques centrales ont, à travers le monde, adopté à partir du mois de mars 2020, des mesures de soutien pour faire face à la crise, en appui aux interventions budgétaires. Elles ont procédé à plusieurs baisses des taux directeurs. Outre ces baisses de taux, elles ont adopté des mesures spécifiques visant à injecter les liquidités nécessaires au soutien de l'activité économique.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (FED) a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux à [0,00% ; 0,25%], après les deux baisses cumulées de 150 points de base intervenues en mars 2020. Dans ses communiqués sur la période récente, la FED a indiqué ne pas envisager une modification, au moins jusqu'en 2022, du niveau actuel de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux. L'institution a, en outre, décidé de poursuivre son programme d'achats d'obligations publiques pour un montant illimité, en vue d'assurer le bon fonctionnement des marchés financiers.

Dans la Zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangés le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que celui de la facilité de prêt marginal à, respectivement, 0,00% et 0,25%. Le taux de facilité de dépôt est, quant à lui, resté fixé à -0,5%. La BCE a toutefois pris une série de mesures en vue d'atténuer les effets négatifs de la pandémie et de soutenir les économies des pays membres. Le 4 juin 2020, la BCE a décidé d'augmenter l'enveloppe du programme exceptionnel d'achats d'actifs (souverains et privés) dénommé PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) de 600 milliards d'euros pour le porter à 1.350 milliards. En outre, le PEPP a été étendu, au moins, jusqu'à fin juin 2021. Le 16 juillet 2020, le Conseil des Gouverneurs a décidé de réinvestir les remboursements au titre du principal des actifs arrivant à échéance, acquis dans le cadre du PEPP, au moins jusqu'à la fin de 2022.

La Banque d'Angleterre (BoE) a laissé stable son principal taux d'intérêt de référence à 0,10%, niveau historiquement le plus bas, après les deux baisses consécutives en mars 2020, pour un cumul de 65 points de base. Estimant qu'un nouvel assouplissement de sa politique monétaire était nécessaire en raison de la contraction de l'activité économique, de la faiblesse de l'inflation et des risques baissiers pesant sur les perspectives, elle a décidé en juin 2020 d'augmenter de 100 milliards de livres sterling ses achats d'obligations d'Etat britannique.

Au niveau des pays émergents, les banques centrales ont, depuis l'apparition de la pandémie, pris des mesures en vue d'en limiter les impacts négatifs. En Chine, la Banque Centrale a décidé, le 26 mai 2020, de baisser pour la deuxième fois de l'année, le ratio de réserves obligatoires pour les grandes institutions financières de 150 points de base à 11,0%, afin de soutenir l'offre de prêts aux entreprises. Cette mesure intervient après que la Chine a abandonné son objectif annuel de croissance économique, pour la première fois depuis 2002, en raison des incertitudes liées à la tendance d'évolution de la pandémie et du commerce mondial. Auparavant, la Banque Centrale avait abaissé, le 20 avril 2020, pour la deuxième fois de l'année, pour un cumul de 30 points de base, le taux d'intérêt de référence pour les prêts, le ramenant à 3,85%. En Inde, la Banque Centrale (RBI) a abaissé, le 22 mai 2020, son principal

taux directeur de 40 points de base pour le ramener à 4,00%, soit la deuxième baisse de l'année, pour un cumul de 115 points, après une première réduction intervenue en mars. En Russie, la Banque Centrale a abaissé son taux directeur de 25 points de base, le 24 juillet 2020, pour le ramener à 4,25%. Il s'agit de la quatrième baisse de l'année, après celles intervenues en février, avril et juin, pour un cumul de 200 points de base.

Dans la sous-région ouest africaine, le Comité de politique monétaire de la Banque du Ghana (BoG) a, lors de sa réunion tenue le 27 juillet 2020, laissé son taux directeur stable à 14,50%, après la réduction de 150 points de base intervenue en mars. La Banque Centrale du Nigeria (CBN) a maintenu stable, sur la période récente, son principal taux d'intérêt à 12,50%, après l'avoir réduit de 100 points de base, le 28 mai 2020, pour la première fois depuis mars 2019. Cette mesure vise à stimuler la croissance en vue d'une reprise économique rapide, tout en préservant la stabilité des prix.

Au niveau de la Zone CEMAC, la BEAC a, lors de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 22 juillet 2020, laissé inchangés ses principaux taux d'intérêt directeurs, après les baisses en mars 2020 de 25 points de base du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et de 100 points du taux de la facilité de prêt marginal pour les ramener, respectivement, à 3,25% et à 5,00%. La BEAC a également décidé de lancer des opérations de rachats de titres publics, sur le marché secondaire, pour un montant total de 600 milliards de FCFA, sur une période de 6 mois, renouvelable au besoin.

Sur les **marchés de changes**, au cours de la période allant du début de l'année jusqu'au 15 octobre 2020, l'euro a évolué de façon contrastée face aux principales devises. Ainsi, il a augmenté par rapport au dollar des Etats-Unis (+0,6%), à la livre sterling (+1,0%), et au renminbi chinois (1,7%), tandis qu'il s'est replié face au franc suisse (-3,9%) et au yen japonais (-0,8%).

Sur le marché ouest-africain, au terme des six (6) premiers mois de l'année 2020, le Franc CFA s'est apprécié face au naira nigérian (+0,8%), mais s'est inscrit en baisse par rapport au dalasi gambien (-0,8%), au franc guinéen (-1,0%), au leone sierra léonais (-5,7%), au cedi ghanéen (-4,0%) et au dollar libérien (-3,0%).

## **2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES**

### **2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN**

En 2020, l'activité économique enregistrerait une hausse de 2,3% contre 6,9% en 2019, en lien avec l'impact négatif de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les activités économiques. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 3,3% contre une baisse de 0,9% en 2019.

La situation des finances publiques se caractériserait par une dégradation des soldes budgétaires, en relation avec une progression moins importante des recettes par rapport aux dépenses. Le déficit global ressortirait à 5,1% du PIB en 2020 contre 0,5% en 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un coût global de 675,5 milliards, près de 70,2 milliards ont été exécutés au 10 septembre 2020.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant se situerait à 4,0% du PIB en 2020, contre 3,0% en 2019.

La masse monétaire s'est établie à 2.603,4 milliards à fin septembre 2020, en augmentation de 257,4 milliards ou 11,0% par rapport à fin décembre 2019.

#### **2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

Le taux de croissance du PIB en 2020 se situerait à 2,3%, après 6,9% en 2019, porté par les secteurs primaire et secondaire (cf. graphique 2). La faible croissance s'expliquerait par la conjoncture économique nationale et internationale marquée par la crise sanitaire due au Coronavirus. Malgré la crise sanitaire, la croissance profiterait, principalement, de la poursuite de la mise en œuvre des projets prioritaires du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) et de la hausse de la production agricole, notamment, celle du coton.

Du côté de l'offre, le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,9% en 2020, contre 5,2% en 2019. Les mesures de cordon sanitaire, de distanciation et de fermeture des frontières, prises aux plans national et sous régional pour contrôler la pandémie de la Covid-19 limiteraient les performances du secteur agricole. Toutefois, les prévisions dans la filière coton tablent sur une production de 800.000 tonnes pour la campagne 2020/2021 contre 714.900 tonnes pour la campagne précédente, soit une hausse de 11,9%.

L'activité du secteur secondaire croîtrait de 6,4% en 2020, après 13,6% en 2019, soutenue par la hausse de l'ensemble des branches. Le ralentissement constaté par rapport à 2019 s'expliquerait par l'impact des mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire avec un ralentissement des travaux sur les chantiers de construction d'infrastructures socio-économiques. Malgré cette situation, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre du volet infrastructure de son Programme d'Actions. La branche des BTP serait soutenue, entre autres, par la poursuite de la mise en œuvre des projets d'Asphaltage, de construction des 22 stades communaux, de construction des marchés urbains et de divers travaux d'infrastructures routières. Il est également attendu une amélioration de l'activité dans les industries manufacturières, notamment, portée par les industries de fabrication de matériaux de construction. Les industries agroalimentaires



subiraient les contreperformances du secteur agricole ainsi que la baisse de la demande globale du fait de la pandémie. La branche de l'énergie bénéficierait de la nouvelle centrale énergétique mise en service le 29 août 2020.

L'activité du secteur tertiaire augmenterait de 0,2% en 2020, après 6,0% en 2019, résultant d'un repli de l'activité dans plusieurs branches de services, en lien, notamment, avec la pandémie de la COVID19 et les mesures de riposte qu'elle a induites. L'activité commerciale subirait les répercussions de la baisse du trafic de marchandises au Port Autonome de Cotonou de 16,0% par rapport à 2019. Quant à la branche des postes et télécommunications, elle bénéficierait de l'utilisation plus intensive des moyens numériques et de télécommunication en lien avec le télétravail et la tenue des réunions virtuelles.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 0,8 point, 1,0 point et 0,5 point.

Du côté des emplois, la croissance serait portée par la consommation finale et les échanges extérieurs nets. La consommation finale progresserait de 2,2% contre 3,8% en 2019, sous l'impulsion de la consommation finale publique en hausse de 21,8% en 2020. La consommation finale privée baisserait de 0,8%. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) enregistrerait une baisse de 9,7% en 2020 contre une hausse de 10,0% en 2019. Cette baisse est induite par celle de la FBCF privée de 16,0%. La FBCF publique quant à elle, connaîtrait une hausse de 26,0% en 2020. Les exportations de biens et services baisseraient de 20,7% et les importations de 26,7% en 2020.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020, seraient, respectivement, de 1,7 point, -2,6 points et 3,2 points.

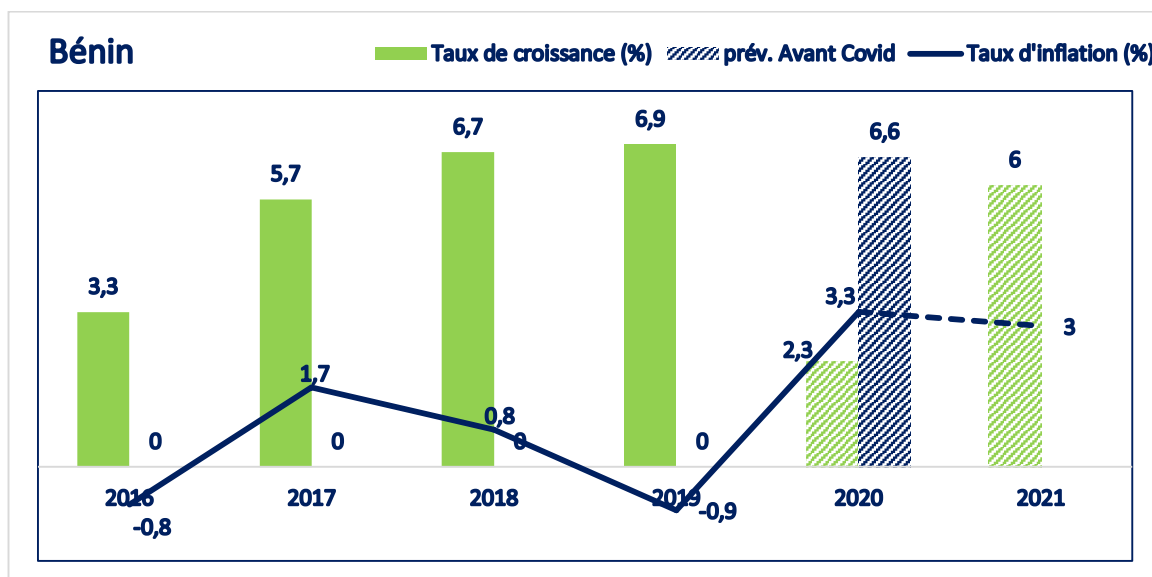
Le taux d'investissement global en 2020 serait de 21,3% contre 25,6% en 2019 et le taux d'épargne intérieure brute passerait de 21,2% en 2019 à 17,1% en 2020.

En ce qui concerne l'emploi dans le secteur moderne, l'effectif des assurés de la CNSS<sup>3</sup> a connu une progression de 19,9% passant de 306 896 en 2017 à 368 094 en 2019. Quant aux employeurs immatriculés à la CNSS, leur effectif s'est accru de 16,0% atteignant 48 015 en 2019 contre 41 378 en 2017. Pour 2020, il est attendu le maintien du rythme de croissance des effectifs des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS, qui passeraient, respectivement, à 397 040 (+7,9%) et à 52 261 (+8,8%). Les emplois salariés du secteur public béninois, quant à eux, concernent les Agents Permanents de l'Etat (APE) qui entrent en fonction sur concours direct et des Agents Contractuels de l'Etat (ACE) qui intègrent la fonction publique soit par le reversement ou par texte dédié à la contractualisation. En 2019, l'effectif est de 103 522 agents. Pour 2020 et 2021, conformément aux lois de finances, il est, respectivement, prévu des effectifs de 105 523 et 98 469 agents.

---

<sup>3</sup> La situation des emplois salariés du secteur privé moderne au Bénin est collectée auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

**Graphique 2:** Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2016-2021



**Sources :** CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

En glissement annuel sur les dix (10) premiers mois, l'IHPC a enregistré une hausse de 3,3% contre une baisse de 1,3% sur la même période en 2019. Cette situation serait induite par les hausses enregistrées, principalement, par les fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+2,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,0%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,5%), « Restaurant et hôtel » (+2,9%) et « Transport » (+9,8%). Pour l'ensemble de l'année, il est prévu un taux d'inflation de 3,3% en 2020 contre une baisse de 0,9% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 serait marquée par une évolution des recettes totales moins importante que celle des dépenses totales et prêts nets, entraînant une dégradation du solde global en lien avec l'impact négatif de la crise sanitaire sur les finances publiques.

Les recettes totales et dons progresseraient en 2020, de 2,7% pour représenter 13,8% du PIB contre 14,1% en 2019, résultant de la hausse des dons combinée à une baisse des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales connaîtraient une baisse de 7,1% pour représenter 9,4% du PIB contre 10,6% en 2019. Cette contreperformance s'expliquerait par une diminution des recettes fiscales intérieures et des recettes de porte imputable essentiellement à la baisse des activités dans certains secteurs. Les recettes non fiscales connaîtraient une baisse de 13,3% pour représenter 1,9% du PIB. Les dons enregistreraient une forte hausse pour représenter 2,5% du PIB en 2020, après 1,2% en 2019. La hausse des dons est consécutive, notamment, aux appuis budgétaires accordés par les partenaires nationaux et extérieurs dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient en 2020 de 36,3% pour représenter 18,9% du PIB, en lien avec la hausse des dépenses courantes. L'augmentation des dépenses courantes de 23,8% s'expliquerait, principalement, par les dépenses engagées au titre des mesures du plan de riposte sanitaire. Par ailleurs, la masse salariale augmenterait de 7,2% et les intérêts au titre de la dette publique de 40,6%. Les dépenses en capital connaîtraient une hausse de 68,5% en 2020.

Au total, en 2020, il ressortirait de l'exécution des opérations financières de l'Etat un déficit global représentant 5,1% du PIB contre 0,5% en 2019 et un déficit hors dons de 7,6% du PIB contre 1,6% en 2019.

L'encours de la dette publique totale représenterait 46,1% du PIB en 2020 contre 40,5% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 882,6 milliards, soit une progression de 36,4% par rapport à 2019. Il représenterait 88,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 84,0% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

Le solde de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 86,4 milliards en 2020, après 45,6 milliards en 2019. Cette évolution s'expliquerait par une amélioration du solde du compte de capital et une augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, dont les effets seraient atténués par l'aggravation du déficit courant.

Le déficit des transactions courantes s'aggraverait pour se situer à 353,5 milliards en 2020, après 255,8 milliards en 2019, en liaison, notamment, avec l'accroissement du déficit commercial, induite par la baisse des exportations (-25,6%) face à celle des importations (-16,1%). La baisse des exportations résulterait, principalement, de celle des réexportations (-46,4%). Les importations reculerait sous l'effet, notamment, des achats de produits alimentaires (-36,4%), des biens intermédiaires (-7,5%) et des biens d'équipement (-7,1%). Le déficit du compte courant se situerait à 4,0% du PIB contre 3,0% en 2019.

Le solde du compte de capital ressortirait excédentaire de 134,1 milliards en 2020, en augmentation de 25,6% par rapport à 2019, en liaison avec la hausse des dons-projets.

S'agissant du compte financier, il enregistrerait une augmentation des entrées nettes de capitaux (+57,1%), en rapport avec l'augmentation des tirages de l'administration publique qui seraient plus que doublés, les investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille reculant, respectivement, de 20,5% et 26,2%.

Au plan monétaire, les actifs extérieurs nets se sont établis à 1.684,4 milliards à fin septembre 2020, en hausse de 451,7 milliards (36,6%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2019. L'encours des créances intérieures est ressorti à 1.439,7 milliards, en baisse de 3,6 milliards ou 0,2%, en neuf mois. Les créances nettes débitrices des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont accrues de 17,1 milliards pour s'établir à -190,0 milliards contre -207,1 milliards au 31 décembre 2019. Au cours de la période, l'encours des créances sur l'économie a légèrement baissé de 1,3% pour ressortir à 1.629,7 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 2.603,4 milliards à fin septembre 2020, en augmentation de 257,4 milliards ou 11,0% par rapport à fin décembre 2019.

## 2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait en 2020, à -5,1% contre -0,5% en 2019 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 3,3% en 2020 contre -0,9% en 2019 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 46,1% en 2020 contre 40,5% en 2019 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 47,6% contre 41,2% un an plus tôt ;
- **le taux de pression fiscale** passerait de 10,6% en 2019 à 9,4% en 2020.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire baisserait pour représenter 61,6% contre 62,0% en 2019. Rapportée au PIB total, la part passerait de 9,9% en 2019 à 10,2% en 2020.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Bénin, se situerait à 0,36 en 2019, après 0,35 en 2018, traduisant une concentration des exportations sur les mêmes produits, notamment, les produits agricoles. Sur les trois (03) dernières années, l'indice a augmenté passant de 0,33 à 0,36.

#### **Encadré 2 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 au Bénin**

*Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre la Covid-19, le Bénin a adopté à l'instar des autres pays membres de l'UEMOA, un plan de riposte sanitaire. Les différentes mesures contenues dans ledit plan sont estimées à 389,6 milliards pour la période allant de mars à août 2020. Ensuite, il est prévu 76, 8 milliards pour faire face aux dépenses urgentes de lutte contre la COVID-19 sur la période d'août à décembre 2020. A la date de 10 septembre, les dépenses engagées au titre des mesures du plan de riposte sanitaire sont évaluées à 55,1 milliards.*

*En réponse aux effets socio-économiques de la pandémie, le Bénin a aussi élaboré et mis en œuvre un plan de riposte socio-économique. Les différentes actions contenues dans ce plan s'articulent autour de trois grandes mesures : (i) mesures pour les moyennes et grandes entreprises, (ii) mesures pour les artisans et les petites unités de services et (iii) autres mesures. Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces mesures du plan de riposte socio-économique est évalué à 209, 1 milliards. Au 10 septembre 2020, l'exécution des dépenses relatives à ce plan est évaluée à 15,1 milliards.*

*Le montant des ressources mobilisées auprès des partenaires techniques et financiers, notamment, le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM), la Banque Ouest Africaine de Développement BOAD) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'élève à 31,0 milliards.*

*Source : CSPEF, octobre 2020.*

### 2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2021-2025

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Bénin au titre de la période 2021-2023 est parvenu à la Commission le 31 octobre 2020.

#### Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières à moyen terme du Bénin au titre de la période 2021-2023 s'appuient, notamment, sur le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) et le Plan National de Développement 2018-2025. Le PAG est axé sur trois (3) piliers que sont : (i) la consolidation de la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance ; (ii) la transformation structurelle de l'économie ; et (iii) l'amélioration des conditions de vie de la population.

Les objectifs fixés à travers ces perspectives sont, entre autres, de :

- maintenir un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,6% sur la période 2021-2023 ;
- réduire progressivement le déficit budgétaire pour atteindre un ratio autour de 3% en 2023 contre 4,5% en 2021 ;
- améliorer le taux de pression fiscale pour le faire passer de 10,6% en 2021 à 11,4% en 2023;
- réduire le taux d'endettement pour le situer à 50,3% en 2023, après 48,8% en 2021.

L'évolution du taux de croissance s'expliquerait par la bonne orientation de l'ensemble des secteurs d'activité, notamment, dans les domaines de l'agriculture, du numérique, de la communication et de la poste, de l'industrie et du commerce ainsi que de l'eau et des mines. Les hypothèses tablent sur une amélioration de l'environnement international et régional à moyen terme. Il est attendu une atténuation des effets de la crise sanitaire au second semestre 2020 et une reprise progressive de l'économie à partir de 2021.

Du côté de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire croîtrait, en moyenne, de 5,4% sur la période 2021-2023. Cette croissance serait portée aussi bien par la production vivrière que par les cultures de rente, notamment, le coton. La production agricole est attendue en nette hausse en 2021. Cette progression serait induite par l'amélioration de la mobilité des personnes en lien avec l'ouverture des frontières, l'accès à la main d'œuvre agricole en provenance des pays limitrophes et l'amélioration du conseil agricole du fait d'un assouplissement des mesures barrières à la propagation de la maladie. La production du coton poursuivrait son rythme de croissance pour se hisser à près de 840 000 tonnes en 2021.

S'agissant du secteur secondaire, le taux de croissance de la valeur ajoutée est attendu à 8,2% en moyenne sur la période, sous l'effet de l'accélération des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques inscrits au PAG, ayant connu un ralentissement en 2020, de la dynamique des industries agroalimentaires et de l'amélioration de l'offre d'énergie électrique. La bonne tenue des industries agroalimentaires profiterait de l'amélioration de la production vivrière sur la période.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire évoluerait, en moyenne de 6,6% sur les trois prochaines années. Cette performance serait induite par la reprise des activités de service à partir de 2021. Cette croissance serait, principalement, le fait d'un effet de rattrapage en raison de l'amélioration substantielle du trafic au Port de Cotonou. Le dynamisme du trafic portuaire devrait affecter positivement les performances des autres

branches de services, en particulier celles du commerce et des transports. L'apport de la branche des télécommunications serait important en raison de l'utilisation de plus en plus croissante des nouvelles technologies comme outils de travail.

Du côté des emplois, la croissance serait portée par la consommation finale des ménages et l'investissement. Les réformes visant l'amélioration des revenus favoriseraient la consommation privée. La croissance moyenne de la consommation finale sur la période 2021-2023 serait de 2,5% en lien avec la hausse de la consommation privée. Quant à la consommation publique, elle enregistrerait une baisse sur la période compte tenu des objectifs du Gouvernement de rationaliser les dépenses courantes. Les investissements prioritaires sont prévus dans les domaines identifiés par le Gouvernement que sont : le tourisme et la culture, l'agriculture, le cadre de vie, les infrastructures et transports, le numérique, le capital humain, l'eau et l'énergie.

L'inflation resterait en dessous de 3% sur la période, en relation, notamment, avec l'accroissement de l'offre de la production vivrière.

En matière de finances publiques et de la dette, les actions et les mesures seraient orientées vers l'accroissement des recettes, la réduction progressive du déficit et une politique prudente de l'endettement. Du côté des recettes budgétaires, elles enregistreraient une amélioration, en lien, entre autres, avec (i) la simplification et l'automatisation des procédures et le renforcement des capacités en ressources humaines ; (ii) la poursuite de la migration vers SYDONIA World au niveau de l'Administration Douanière ; (iii) la dématérialisation des procédures de dédouanement et l'unification des différents systèmes d'information ; (iv) le renforcement des dispositifs d'enregistrement et de suivi des exonérations et dérogations fiscales ; (v) l'application de la Taxe sur les Véhicules à Moteurs (TVM) et (vi) le renforcement de la collaboration Douane-Impôt. Dans cette perspective, les recettes totales afficheraient une hausse de 15,5% en moyenne annuelle sur la période 2021-2023, représentant 13,2% du PIB. Les recettes fiscales s'établiraient en moyenne autour de 11,1% du PIB. Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient en moyenne de 5,3% sur la période 2021-2023. Cette augmentation serait induite par les dépenses d'investissement qui croîtraient en moyenne de 8,9% et représenteraient 6,3% du PIB, en lien avec la mise en œuvre des investissements prévus dans le PAG. Les dépenses courantes progresseraient en moyenne de 3,3% sur cette période.

## **Analyse des perspectives à moyen terme**

- **Présentation du Rapport**

Le rapport sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme du Bénin est conforme au canevas type de présentation convenu avec les CNPE. Il comporte les annexes statistiques et intègre une matrice des mesures. Toutefois, le rapport du Bénin porte sur la période 2021-2023 au lieu de la période 2021-2025.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont, dans leurs orientations, en cohérence avec le projet de Loi de Finances 2021, le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), le PND 2018-2025 et le programme économique et financier conclu avec le FMI.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Les hypothèses de croissance de l'activité économique durant les cinq (05) prochaines années semblent pertinentes au regard, d'une part, des perspectives d'une reprise des activités économiques au plan international et régional après l'impact négatif de la crise sanitaire en 2020, et d'autre part, des investissements publics dans les infrastructures socioéconomiques contenus dans le Plan National de Développement (PND) et de la politique de développement du secteur agricole en cours. Toutefois, les risques liés, notamment, (i) à la crise sanitaire, (ii) au processus électoral en 2021, (iii) à la situation sécuritaire et (iv) aux relations commerciales avec le Nigeria pèseraient sur l'atteinte des objectifs.

En ce qui concerne la situation des finances publiques, le taux de pression fiscale demeurerait en dessous de 20% en 2025. Par ailleurs, le taux d'endettement se réduirait entre 2021 et 2025 et les investissements financés sur ressources propres progresseraient en moyenne de 13,8% par an sur la période. Dans ces conditions, la réduction du déficit budgétaire de 4,5% du PIB en 2021 à 1,3% du PIB en 2025, semble trop optimiste, dans un contexte de mise en œuvre des grands projets prioritaires contenus dans le PAG. L'atteinte des objectifs en matière de finances publiques pourrait être compromise si des réformes majeures ne sont mises en œuvre en vue de permettre une mobilisation conséquente des recettes et une maîtrise des dépenses courantes.

#### **2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le profil des performances du Bénin, décrit dans le présent rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2021-2023, montre une évolution favorable des indicateurs budgétaires durant la période considérée. En outre, l'analyse des prévisions révèle que l'atteinte des objectifs dépendra de la réalisation effective des investissements structurants et de la mise en œuvre des réformes budgétaires en vue d'accroître, de façon substantielle, les ressources propres et maîtriser les dépenses.

La Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des plans de riposte sanitaire et socioéconomique à la crise sanitaire de la COVID-19 ;
- les efforts de recouvrement des recettes budgétaires à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des dépenses fiscales, la lutte contre la fraude et la corruption et l'amélioration des performances organisationnelles de l'administration fiscale ;
- la maîtrise des dépenses courantes, notamment, celles relatives à la masse salariale ;
- l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole à travers la mise en œuvre d'une politique axée sur la mécanisation et le renforcement des techniques culturales ;
- les actions visant l'amélioration du climat des affaires et la transformation structurelle de l'économie ;
- la gestion prudente de la dette publique.

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin**

|                                   | 2019       | 2020       | 2021       | 2022       | 2023       | 2024 | 2025 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|
| Solde global/PIB                  | -0,5       | -5,1       | -4,5       | -2,9       | -2,7       |      |      |
| Taux d'inflation                  | -0,9       | 3,3        | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       |      |      |
| Encours de la dette publique/PIB  | 40,5       | 46,1       | 48,8       | 49,8       | 50,3       |      |      |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 41,2       | 47,6       | 40,6       | 38,1       | 37,9       |      |      |
| Taux de pression fiscale          | 10,6       | 9,4        | 10,6       | 11,3       | 11,4       |      |      |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>6,9</b> | <b>2,3</b> | <b>6,0</b> | <b>6,8</b> | <b>7,0</b> |      |      |

**Sources** : Commission, CNPE Bénin, (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)



## **2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO**

En 2020, l'activité économique enregistrerait une croissance de 1,4% contre 5,7% en 2019, du fait des effets de la crise sanitaire et sécuritaire. Le taux d'inflation annuel moyen serait en hausse de 2,2%, après la baisse de 3,2% enregistré en 2019.

Quant à la situation des finances publiques, elle se caractériserait par une aggravation du déficit budgétaire global, qui représenterait 5,1% du PIB en 2020 contre 3,5% en 2019, en lien avec la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses en vue de faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Dans le cadre de la mise œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un coût global de 488,9 milliards, près de 174,7 milliards ont été exécutés au 31 août 2020.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant se situerait à 0,8% du PIB contre 3,4% en 2019.

Au plan monétaire, la masse monétaire a augmenté de 295,2 milliards (7,3%) pour se situer à 4.351,6 milliards à fin septembre 2020.

### **2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

Le taux de croissance de l'activité économique de l'année en cours serait de 1,4% contre 5,7% en 2019, dans un contexte marqué par la crise sanitaire, la persistance des attaques terroristes et la poursuite des revendications sociales (cf. graphique 3). Cette croissance serait imputable aux secteurs primaire et secondaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 4,1% en 2020, après 1,0% en 2019, tirée par la hausse de l'agriculture de rente de 3,9%, de l'agriculture vivrière de 7,0% et de l'élevage de 2,3%. La hausse de l'agriculture de rente s'expliquerait par l'accroissement de la production cotonnière de 6,0% pour atteindre 490 300 tonnes, en lien, principalement, avec la mise à disposition de semences et d'intrants aux producteurs et la hausse de la demande née de la mise en exploitation de l'usine d'égrenage de coton biologique de Koudougou et de la construction de la deuxième usine d'égrenage de coton de Faso Coton. S'agissant de l'agriculture vivrière, l'accroissement de sa valeur ajoutée s'expliquerait par la hausse de la production céréalière de 6,7%. L'activité dans le sous-secteur de l'élevage profiterait de l'aménagement de superficies sylvopastorales et de l'amélioration de la santé animale et de la santé publique vétérinaire.

La valeur ajoutée du secteur secondaire en 2020 profiterait du regain d'activité des industries extractives, de l'égrenage de coton et des BTP pour progresser de 2,3%, contre 1,6% en 2019. Les industries extractives évolueraient de 1,9%, en rapport avec la hausse de la production d'or qui atteindrait 53,4 tonnes. L'activité d'égrenage de coton augmenterait de 6,5%, profitant de la bonne campagne cotonnière 2019/2020. Les activités de BTP croîtraient de 3,9%, tirées par les travaux d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des pistes rurales et des voies urbaines.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait nul en 2020 contre 10,4% en 2019, du fait des effets des mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie de la Covid-19, notamment, sur les transports, l'hôtellerie et la restauration.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 1,0 point, 0,5 point et -0,1 point.

Du côté de la demande, la croissance serait essentiellement portée par la consommation finale et les échanges extérieurs. La consommation finale augmenterait de 2,7% en 2020, après 10,8% en 2019, portée par ses deux composantes. La consommation publique croîtrait de 2,5% en rapport avec la poursuite des mesures sociales, la revalorisation salariale et le soutien aux ménages affectés par la crise sanitaire. Quant à celle de la composante privée, la hausse de 2,8% serait liée à l'amélioration du niveau des revenus des ménages suite à la bonne tenue des productions vivrière et de rente.

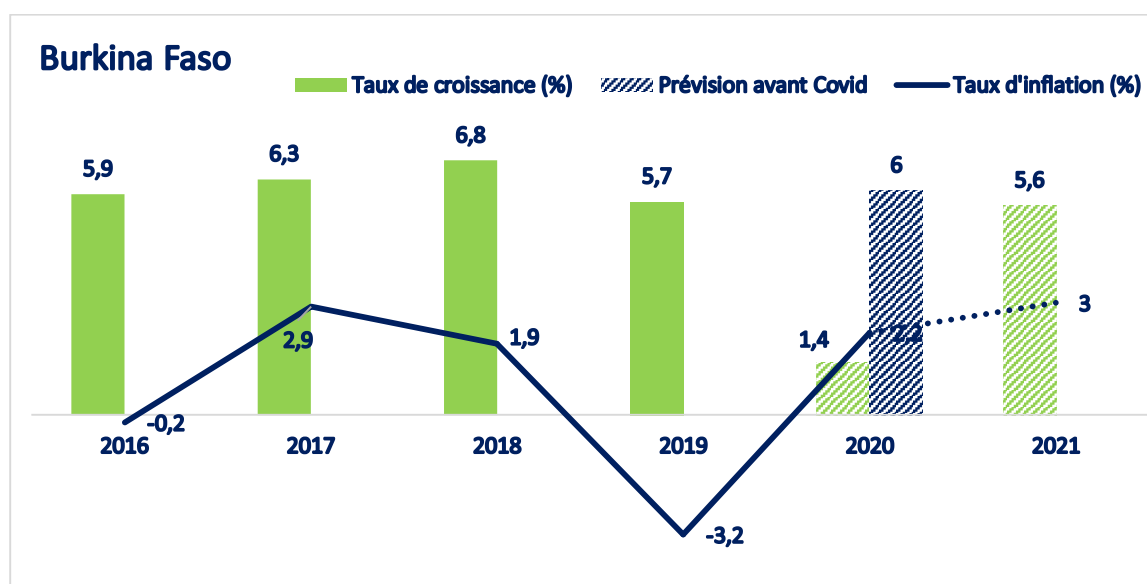
La hausse des exportations de 17,0% et la baisse des importations de 2,8% caractériseraient les échanges extérieurs en 2020. Les exportations profiteraient de l'augmentation des ventes d'or non monétaire et de coton tandis que la baisse des importations se justifierait par la réduction des importations des produits pétroliers.

Les investissements reculeraient de 7,7% en 2020, sous l'effet de la contraction des investissements privés de 21,2% du fait de la crise sanitaire et de la crise sécuritaire. Toutefois, ce recul serait atténué par la hausse de l'investissement public de 7,6% soutenue par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socioéconomiques.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 ressortiraient, respectivement, à 2,4 points, -5,9 points et 4,9 points.

En 2020, le taux d'investissement serait de 21,9%, contre 24,4% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 23,6% en 2020, après 20,6% en 2019.

**Graphique 3:** Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2016-2020



**Sources** : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

Sur les dix (10) premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation s'est établi à 1,6% contre une baisse de 3,2% pour la même période en 2019. Cette hausse du niveau des prix à la consommation est imputable aux fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+3,1%), « Enseignement » (+2,5%), « Restauration et hôtel » (+0,3%)

et « Communications » (+0,2%). Elle a été atténuée par la baisse des prix observée au niveau des fonctions « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-0,1%), « Logement, eau, électricité, gaz » (-1,4%) et « Transports » (-0,2%). Pour l'ensemble de l'année 2020, le taux d'inflation serait de 2,2% contre -3,2% en 2019.

En 2020, les nouvelles priorités pour contenir les effets de la pandémie de la Covid-19, conjuguées aux efforts pour la lutte contre les attaques terroristes et les réponses aux remous sociaux ont impacté la gestion des finances publiques, caractérisée par une augmentation du déficit budgétaire global.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 9,6% pour se situer à 22,7%<sup>4</sup> du PIB, après 22,1% en 2019. Le taux de pression fiscale se situerait à 15,9%, après 16,7% un an plus tôt. Toutefois, les recettes fiscales ont progressé de 1,0%, en rapport avec l'augmentation des impôts sur les revenus et les bénéficiaires et de celle de la taxe sur la valeur ajoutée. Les recettes non fiscales seraient en baisse de 30,9% à la suite de la hausse exceptionnelle de 2019 liée au recouvrement des droits de licence 4G sur les compagnies de téléphonie mobile.

Les dons augmenteraient fortement pour représenter 4,4% du PIB en 2020 contre 1,6% en 2019, soutenus par l'accompagnement des partenaires techniques et financiers pour faire face aux effets de la crise sanitaire et de la crise sécuritaire.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 15,9% pour se situer à 27,8% du PIB en 2020, après 25,9% du PIB en 2019, du fait, principalement, de la hausse des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes ne progresseraient de 0,3%, tirées par la hausse de 4,0% des dépenses de personnel, les charges d'intérêts de la dette ayant baissé de 2,6% en 2020. Les dépenses d'investissements publics s'accroîtraient de 58,8% en rapport avec la hausse des investissements financés sur ressources extérieures.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation du déficit budgétaire global dons compris qui passerait de 3,5% du PIB en 2019 à 5,1% en 2020. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'établirait à 9,5% du PIB en 2020 contre 5,1% en 2019.

L'encours de la dette publique totale représenterait 50,1% du PIB en 2020 contre 46,4% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 619,1 milliards en 2020, soit une progression de 79,4% par rapport à 2019. Il représenterait 37,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 86,4% du total du service de la dette publique.

S'agissant des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 444,2 milliards en 2020 contre 65,0 milliards en 2019. Cette amélioration s'expliquerait par une réduction du déficit du compte courant conjuguée à une augmentation de l'excédent du compte de capital.

Le déficit des transactions courantes se réduirait fortement pour ressortir à 71,1 milliards en 2020 contre 287,7 milliards en 2019, en raison, essentiellement, de l'augmentation de l'excédent de la balance commerciale et de celui du compte de revenu secondaire. La balance commerciale s'améliorerait sous l'effet, principalement, d'une augmentation des exportations (+10,1%) impulsée par les ventes d'or (+23,8%) qui profiteraient de la bonne tenue de la production et de l'évolution des cours. Le

---

<sup>4</sup> Le PIB rebasé n'est pas pris en compte

solde du compte des revenus secondaires augmenterait (+31,4%), en relation avec les appuis budgétaires qui doubleraient pour juguler les effets négatifs de la crise sanitaire. Le déficit du compte courant se situerait à 0,8% du PIB contre 3,4% en 2019.

Le solde du compte de capital ressortirait excédentaire de 278,8 milliards en 2020, contre 99,7 milliards en 2019. S'agissant du compte financier, il enregistrerait un repli des entrées nettes des capitaux (-7,9%), sous l'effet de la contraction des flux nets entrants au titre des investissements directs étrangers (-35,1%) et de celle des investissements de portefeuille (-15,9%). Cette contraction serait atténuée par l'augmentation des tirages extérieurs publics (+51,0%).

Au plan monétaire, les actifs extérieurs nets ont progressé de 350,6 milliards à fin septembre 2020, par rapport à leur niveau de fin décembre 2019, pour s'établir à 1.859,2 milliards. Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 37,3 milliards ou 1,2% par rapport à fin décembre 2019, pour se chiffrer à 3.105,3 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui se situait à 151,8 milliards à fin décembre 2019, s'est contracté de 74,7 milliards, pour s'établir à 77,2 milliards à fin septembre 2020. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 112,0 milliards ou 3,8%, pour ressortir à 3.028,1 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 295,2 milliards (7,3%) pour se situer à 4.351,6 milliards à fin septembre 2020.

## 2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -5,1% 2020 contre -3,5% en 2019 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 2,2% en 2020 contre -3,2% en 2019 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 50,1% en 2020 contre 46,4% en 2019 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 61,0% en 2020 contre 59,3% en 2019 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 15,9% en 2020 contre 16,7% en 2019.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire du Burkina baisserait pour représenter 15,4% contre 18,3% en 2019. Rapportée au PIB total, la part ressortirait à 3,8% en 2020 contre 4,1% en 2019.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des Exportations (HHI) utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Burkina, se situerait à 0,67 en 2019, comme en 2018, traduisant une forte concentration des exportations, notamment, les produits agricoles et miniers. Sur les trois (03) dernières années, l'indice n'a pas évolué.

**Encadré 3 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Burkina Faso**

Dans le cadre de la lutte contre les effets de la crise liée au coronavirus, le Burkina Faso a adopté un plan de riposte qui a pour objectifs : (i) la mise en adéquation du potentiel du système sanitaire et des besoins de réponse sanitaire (dépistage, prise en charge, suivi biologique) ; (ii) l'accroissement de la participation des individus, des familles et des communautés dans la réponse à la crise sanitaire (adhésion aux mesures prises, engagement citoyen à travers des initiatives nouvelles etc.) ; (iii) la mise en œuvre des mesures d'atténuation des conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire et ; (iv) la mise en œuvre des mesures de relance économique et sociale.

L'évaluation financière de ce plan s'élève à près de **488,9 milliards**. Au 31 août 2020, l'état des lieux de la mise en œuvre est le suivant :

Sur le plan **sectoriel santé**, un plan de riposte multisectoriel pour la gestion de la crise sanitaire a été conçu avec comme objectif, l'interruption de la chaîne de transmission d'ici à fin 2020. Ce plan d'un montant de 157,9 milliards, financé à hauteur de 26,2% par l'Etat, 33,3% par les partenaires techniques et financiers, 4,1% par le secteur privé et 36,4% de financement à rechercher. A fin août 2020, le taux de mobilisation des ressources financières est de 60,2% et celui d'absorption de 56%.

Sur le plan sectoriel **Coopération et développement**, le montant nécessaire se chiffre à 372,8 milliards dont 156,4 milliards sur le budget de l'Etat, 3,0 milliards pour la contribution nationale et 213,4 milliards attendus des partenaires techniques et financiers. Au 31 août 2020, près de 93,3 milliards ont été mobilisés auprès des partenaires, en plus de la contribution nationale ;

En matière d'**Assistance humanitaire**, sur un montant de près de 38,0 milliards budgétisés, plus de 71,8% ont été mobilisés, soit 27,3 milliards à fin août 2020 ;

Pour ce qui concerne le plan **Liberté publique**, le montant de 1,9 milliard prévu a été entièrement mobilisé.

**A fin août 2020, près de 174,7 milliards ont été exécutés pour la mise en œuvre du Plan.**

### **2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Burkina Faso sur la période 2021-2025 est parvenu à la Commission le 26 octobre 2020, conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020.

#### **Principaux éléments du rapport**

Les perspectives macroéconomiques à moyen terme se fondent sur les orientations stratégiques du Gouvernement contenues dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui, bien qu'élaboré pour la période 2016-2020, verrait ses principales actions se poursuivre sur la période sous-revue. Le Plan est bâti autour des trois (3) axes stratégiques ci-après : (i) réformer les institutions et moderniser l'administration ; (ii) développer le capital humain ; et (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

La mise en œuvre des actions majeures de ce Plan contribue à : (i) garantir la paix, la sécurité, la justice et les droits humains ; (ii) soutenir la croissance économique à travers l'amélioration de l'accès aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi et à un

cadre de vie décent ; et (iii) influencer positivement la dynamique des secteurs porteurs, notamment, l'agriculture, l'élevage, l'industrie et l'artisanat, le commerce ainsi que les infrastructures.

Les objectifs à moyen terme sont, notamment :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 5,0% ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2024 avec un solde budgétaire inférieur à -3% ;
- augmenter le taux de pression fiscale de près de 3,2 points de pourcentage sur la période pour atteindre 19,1% en 2025 ;
- réduire le ratio de masse salariale sur recettes fiscales à 46,4% en 2025 contre 56,5% en 2021 ;
- contenir l'endettement sur la période, le taux serait de 55,3% en 2025 contre 50,3% en 2021.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement mettra l'accent sur la qualité de la dépense publique et l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures en vue de créer un espace budgétaire nécessaire pour apporter une réponse durable aux aspirations des populations, notamment, en situation post-Covid.

Au plan économique, le dynamisme de l'activité serait soutenu par l'ensemble des secteurs économiques. La modernisation et la mécanisation du secteur agricole pour l'amélioration du mode de production, les réformes et la bonne tenue des cours dans la filière coton ainsi que la politique de sécurisation et d'amélioration de la production animale seront, principalement, à l'origine de la progression de la valeur ajoutée du secteur primaire de 4,4% en moyenne sur la période. Ainsi, sur la période, l'agriculture vivrière croîtrait, en moyenne, de 4,8%, l'agriculture de rente de 10,6% et l'élevage de 2,5%.

Concernant le secteur secondaire, la valeur ajoutée augmenterait de 4,7% en moyenne, profitant de la poursuite du dynamisme de l'activité des BTP, de la politique de transformation locale des produits agricoles particulièrement le coton, de la promotion du mix-énergétique et de l'exploitation des gisements aurifères. Les BTP (+4,4%) seraient soutenus, notamment, par les travaux de construction du pont Nazinon et de l'aéroport international de Donsin. Les industries extractives (+4,1%) se renforceraient par la mise en exploitation des mines de Wahgnion ainsi que l'extraction de nouveaux minerais tels que le zinc et le manganèse. La branche « Electricité, Gaz, Eau », se renforcerait par la construction de cinq (5) nouvelles centrales solaires photovoltaïques d'une puissance cumulée de 155 MW et les centrales thermiques de 265 MW.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire retrouverait son dynamisme après les effets de la Covid-19, pour progresser en moyenne à 5,0%. Le secteur profiterait de (i) la poursuite des actions de couverture du territoire en service internet ; (ii) le développement de la bancarisation et la promotion de l'inclusion financière ainsi que (iii) la poursuite des mesures sociales, notamment, le recrutement d'agents de santé et la gratuité des soins obstétricaux et néonataux d'urgence.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait tirée, principalement, par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale serait en hausse de 4,0% en moyenne sous l'effet de ses deux composantes. La FBCF augmenterait en

moyenne de 6,4% l'an, sous l'impulsion de la FBCF publique (+2,3%) et de la FBCF privée (+10,7%).

L'inflation à moyen terme serait modérée, en relation avec les bonnes perspectives de la production agricole et la poursuite des mesures gouvernementales, notamment, le contrôle des prix des produits de grande consommation.

S'agissant des finances publiques, les principales mesures viseraient l'accroissement des ressources intérieures et la rationalisation des dépenses courantes.

En matière de mobilisation des ressources, il s'agit, entre autres, de : (i) la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale à travers l'opérationnalisation des services dédiés au recensement permanent des contribuables, les enquêtes et les recoupements d'informations et la rationalisation des exonérations fiscales ; (ii) la lutte contre la fraude, la corruption et le faux par, entre autres, la mise en œuvre de l'analyse des risques dans la programmation en matière de contrôle fiscal et ; (iii) la modernisation du système fiscal et douanier à travers, notamment, la mise en place de deux (02) régimes d'imposition (déclaratif et au forfait). Toutes ces mesures permettraient une croissance moyenne de 6,6% des recettes totales et dons, les recettes fiscales augmentant de 10,3% l'an.

Le Gouvernement, dans sa volonté de poursuivre la rationalisation des dépenses, mettra un accent particulier sur les investissements structurants, la maîtrise des dépenses de personnel et la bonne gestion de la dette publique. Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 4,6% l'an pour représenter 25,6% du PIB en 2025, portés par les dépenses en capital qui augmenteraient de 7,4% en moyenne.

Au total, le déficit budgétaire global se situerait en dessous de 3% à partir de 2024.

En matière de stratégie d'endettement, le Gouvernement entend réduire son exposition aux risques par le recours aux ressources extérieures concessionnelles et non concessionnelles libellées en Euro, et parvenir à un reprofilage de sa dette intérieure. L'encours de la dette publique se situerait à 55,3% du PIB en 2025.

### **Analyse des perspectives à moyen terme**

Conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Burkina Faso a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2021-2025, le 20 octobre 2020.

- **Présentation du rapport**

Le rapport du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les objectifs à moyen terme sont cohérents avec ceux du projet de Loi de Finances 2021 et du Programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit conclu avec le Fonds Monétaire International. Par ailleurs, ils s'inscrivent dans la continuité des objectifs du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période sous revue, le taux de croissance moyen de 5,0% porté par l'ensemble des secteurs d'activité économique, semble réalisable. Toutefois, la réalisation de ce sentier de croissance pourrait être compromise, principalement, par : (i) l'incertitude liée à la fin de la Covid-19 ; (ii) les contraintes sur la reprise des activités, notamment, du secteur informel ; (iii) le processus électoral ; (iv) la persistance de la crise sécuritaire ; (v) les baisses des cours de l'or et du coton et la hausse des cours du pétrole, et ; (vi) la persistance des revendications sociales.

En matière des finances publiques, les perspectives semblent réalistes au regard de la progression des recettes. Toutefois, la capacité de mobilisation des ressources domestiques et le soutien adéquat des partenaires extérieurs sont indispensables à l'atteinte des objectifs budgétaires. Par ailleurs, ces objectifs sont conditionnés par l'amélioration de la qualité des dépenses en capital et l'accroissement des investissements directs étrangers.

En matière d'endettement, la stratégie adoptée par le Gouvernement contribuerait à assurer la viabilité de la dette publique. Cette stratégie pourrait être renforcée grâce à une gestion plus active de la dette et la mise en œuvre des réformes en vue de l'amélioration de la notation financière du pays.

## **2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'analyse des perspectives macroéconomiques 2021-2025 indique que le Burkina s'inscrirait sur une trajectoire de croissance durable et mettrait en œuvre une bonne gestion des finances publiques en vue de la consolidation budgétaire et la réalisation des infrastructures structurantes. En outre, ces perspectives seraient de nature à consolider la stabilité macroéconomique du pays et à contribuer à la viabilité de l'Union.

Pour atteindre les objectifs retenus au titre des perspectives macroéconomiques, les autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les actions de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions pour l'amélioration du climat sociopolitique ;
- les efforts de recouvrement des recettes budgétaires à travers, notamment, l'amélioration des performances organisationnelles des administrations fiscale et douanière, l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption ;
- les efforts pour la mise en œuvre des actions du plan de riposte à la Covid-19 ;
- les efforts de saine gestion de la dette publique.



**Tableau 4: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso**

| En %                              | 2019       | 2020       |            | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       | 2025       |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                   |            | PI         | PR         |            |            |            |            |            |
| Solde global/PIB                  | -3,5       | -3,0       | -5,1       | -5,6       | -4,4       | -3,5       | -2,9       | -2,6       |
| Taux d'inflation                  | -3,2       | 3,0        | 2,2        | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       |
| Encours de la dette publique/PIB  | 46,4       | 43,4       | 50,1       | 50,3       | 51,7       | 52,8       | 54,3       | 55,3       |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 59,3       | 53,2       | 61,0       | 56,5       | 53,7       | 50,7       | 48,1       | 46,4       |
| Taux de pression fiscale          | 16,7       | 17,9       | 15,9       | 17,3       | 17,8       | 18,4       | 18,9       | 19,1       |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>5,7</b> | <b>6,4</b> | <b>1,4</b> | <b>5,6</b> | <b>5,4</b> | <b>4,9</b> | <b>4,7</b> | <b>4,5</b> |

**Sources** : Commission, CNPE, Burkina (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

## **2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE**

En 2020, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 1,8%, après 6,2% en 2019. L'activité se déroulerait dans un contexte d'inflation modérée. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 2,4% en 2020 contre 0,8% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 serait marquée par une aggravation du déficit budgétaire global qui passerait de 2,3% en 2019 à 5,9% du PIB en 2020, en liaison avec les répercussions de la Covid-19, notamment, le faible recouvrement des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses courantes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un montant global de 1.796,9 milliards, plus de 234,6 milliards ont été exécutés au 25 septembre 2020.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant augmenterait pour atteindre 3,3% du PIB en 2020 contre 1,8% un an plus tôt.

Au plan monétaire, la masse monétaire a progressé de 763,8 milliards ou 7,1% en neuf mois, en s'établissant à 11.533,9 milliards à fin septembre 2020.

### **2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2020, l'activité économique serait impactée négativement par la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, la croissance du PIB ralentirait pour se situer à 1,8% contre 6,2% en 2019 (cf. graphique 4).

Au niveau du secteur primaire, la valeur ajoutée enregistrerait une baisse de 1,3%, après une hausse de 5,3% en 2019 en relation, principalement, avec le repli de l'agriculture d'exportation (-2,2%). Cette baisse découlerait, notamment, du recul des productions de cacao (-8,3%) et de café (-10,1%) lié au repos végétatif dû au cycle de production ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays. Quant à l'agriculture vivrière, elle enregistrerait une hausse de 2,6%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 1,6%, après 11,5% en 2019. Cette évolution résulterait des effets conjugués de la hausse des BTP (+6,0%) et de l'énergie (+11,1%) et de la baisse des produits pétroliers (-26,9%), de l'extraction minière (-4,8%), des industries agroalimentaires (-1,3%) et des autres industries manufacturières (-0,4%).

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 2,6% en 2020 contre 4,8% en 2019, sous l'effet de la hausse des télécommunications (+30,3%), atténuée par les baisses au niveau des transports (-1,8%), du commerce (-0,6%) et des autres services (-1,1%).

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 s'établiraient, respectivement, à -0,2 point, 0,3 point et 1,7 point.

Au niveau de la demande globale, la croissance serait tirée par les investissements (+15,5%), tandis que la consommation finale connaîtrait une légère baisse (-0,4%). Les investissements seraient soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment, (i) l'élargissement du boulevard de Marseille, (ii)

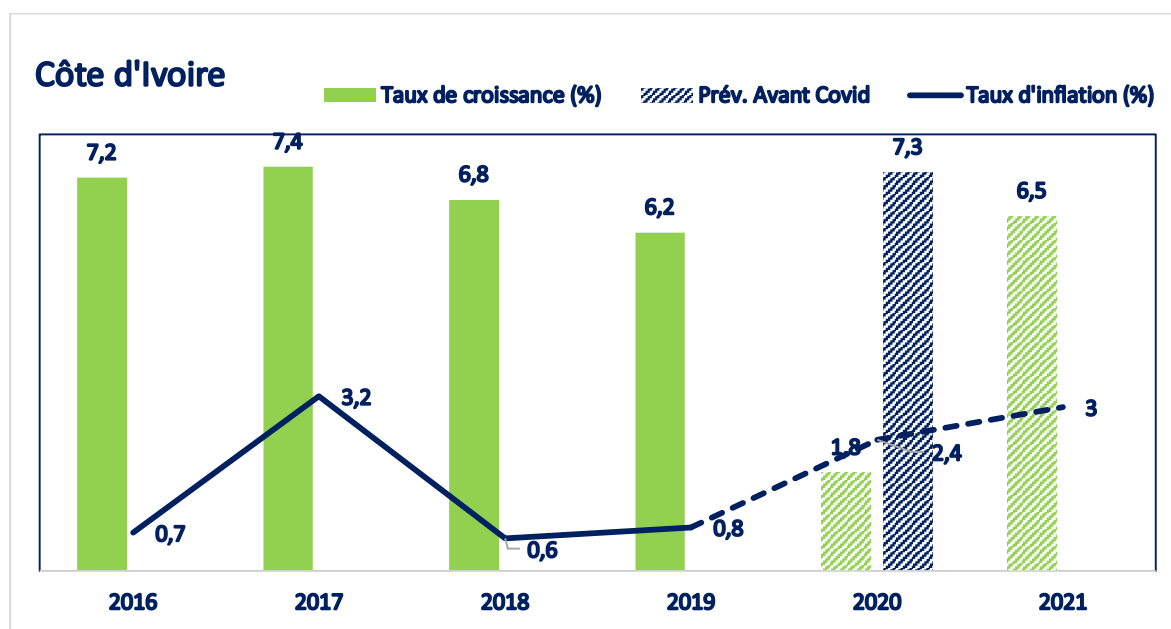
la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny et, (iii) la réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord.

Les exportations de biens et services seraient en baisse de 10,0% en 2020, après une hausse de 18,6% en 2019, en liaison avec une diminution des ventes des produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation », des « produits manufacturés » et des « produits miniers ». Quant aux importations, elles enregistreraient une baisse de 5,5%, après une hausse de 1,0% en 2019 en lien avec le recul des importations de biens de consommation. Cette baisse des importations résulterait du reflux des achats des produits alimentaires et des « autres biens de consommation ». Il s'agit, principalement, du « riz » et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut ».

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2020 s'établiraient, respectivement, à -0,3 point, 3,3 points et -1,2 point.

Le taux d'investissement global en 2020 ressortirait à 20,9% contre 20,1% en 2019 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 22,7% contre 21,2% en 2019.

**Graphique 4:** Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2016-2021



**Sources :** CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA

Sur les dix (10) premiers mois de l'année, le taux d'inflation moyen s'est établi à 2,5% contre 0,7% à la même période en 2019. Une hausse a été observée au niveau de toutes les fonctions. Les hausses les plus élevées ont été relevées au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+4,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,8%), « Transport » (+2,1%) et « Enseignement » (+1,4%). Pour l'ensemble de l'année, le taux d'inflation se situerait à 2,4% en 2020 contre 0,8% en 2019.

En 2020, il est projeté une dégradation des principaux soldes budgétaires, en liaison avec les effets néfastes de la pandémie à coronavirus sur l'économie et la faible mobilisation des recettes.

Les recettes totales et dons baisseraient de 3,2% pour représenter 14,5% du PIB contre 15,3% en 2019. Les recettes fiscales accuseraient une baisse de 2,5% pour ressortir à 11,9% du PIB. Cette évolution serait en rapport avec les effets des mesures fiscales prises pour soutenir les entreprises dans le cadre du Plan de riposte à la pandémie de la Covid-19. Il s'agit, principalement, des appuis financiers aux grandes entreprises, aux PME et au secteur informel à travers les fonds mis en place à cet effet. Les recettes non fiscales baisseraient de 4,5% pour représenter 1,8% du PIB contre 1,9% en 2019. Quant aux dons, ils seraient en recul de 10,3% pour s'établir à 0,8% du PIB contre 0,9% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 18,6% pour représenter 20,4% du PIB contre 17,6% en 2019, tirés aussi bien par les dépenses courantes que par les dépenses en capital, sous l'effet de la mise en œuvre des mesures contenues dans le plan de riposte à la pandémie. Ainsi, les dépenses courantes s'accroîtraient de 17,4%, sous l'impulsion des intérêts sur la dette publique (+29,8%) et des dépenses de fonctionnement (+10,1%). La masse salariale augmenterait de 2,9%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 21,8%, en liaison avec l'accélération des travaux de construction des infrastructures prévues dans le PND 2016-2020 et le renforcement des infrastructures sanitaires.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 se caractériserait par une aggravation des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le solde global s'établirait à -5,9% du PIB contre -2,3% en 2019. Le solde global hors dons ressortirait à -6,7% du PIB contre -3,2% en 2019.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 44,1% du PIB en 2020, après 38,8% en 2019. La progression de cet encours serait en liaison avec la prise en compte des décaissements relatifs aux grands projets structurants. Le service de la dette publique totale s'établirait à 1.930,6 milliards en 2020, soit une régression de 9,1% par rapport à 2019. Il représenterait 40,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 59,0% du total du service de la dette publique totale.

Le service de la dette publique totale s'est situé à 1.930,6 milliards en 2020 contre 1.773,1 milliards, soit une hausse de 8,9% par rapport à 2019. Il représenterait 40,1% des recettes totales.

Au niveau des échanges extérieurs, la balance des paiements se caractériserait par une réduction de l'excédent du solde global qui se situerait à 106,1 milliards contre 465,4 milliards en 2019. Cette réduction serait liée à l'aggravation du déficit du compte courant qui serait compensée par l'évolution favorable des comptes de capital et financier.

Le déficit des transactions courantes s'aggraverait pour ressortir à 1.141,8 milliards contre 626,3 milliards en 2019, en raison de la réduction de 34,0% de l'excédent de la balance des biens et services. Le solde excédentaire de la balance commerciale se réduirait de 9,2%, du fait du recul des exportations (-4,7%) plus élevé que celui des importations (-3,2%). Les exportations pâtiraient du repli des recettes tirées de la vente de cacao (-5,5%), de coton (-16,5%) et de pétrole (-37,9%) dont l'effet serait atténué par la hausse des ventes de noix de cajou (+17,5%) et d'or (+30,3%). La baisse des importations proviendrait, essentiellement, de la contraction de la facture des produits

pétroliers (-26,3%). Le déficit courant se détériorerait pour atteindre 3,3% du PIB contre 1,8% en 2019.

Le solde excédentaire du compte de capital ressortirait à 177,0 milliards après 107,7 milliards en 2019. S'agissant du compte financier, il bénéficierait, principalement, de la forte augmentation des flux nets entrants au titre des investissements de portefeuille, atténuée par le recul des investissements directs étrangers (-35,6%) et des autres investissements (-8,6%), en dépit de la progression de 4,6% des tirages extérieurs.

Au niveau de la situation, les actifs extérieurs nets ont augmenté de 24,3 milliards comparativement à fin décembre 2019, pour s'établir à 2.521,8 milliards à fin septembre 2020.

L'encours des créances intérieures s'est situé à 10.909,8 milliards, en hausse de 673,7 milliards ou 6,6% par rapport à fin décembre 2019. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont accrues de 727,0 milliards, pour se chiffrer à 3.518,8 milliards. Par contre, les créances sur l'économie ont enregistré une baisse de 53,3 milliards ou -0,7%, pour s'établir à 7.391,0 milliards.

La masse monétaire a progressé de 763,8 milliards ou 7,1% en neuf mois, en s'établissant à 11.533,9 milliards à fin septembre 2020.

### **2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE**

#### **❖ Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -5,9% contre -2,3% en 2019 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 2,4% contre 0,8% en 2019 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** ressortirait à 44,1% contre 38,8% en 2019 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** ressortirait à 42,2% contre 40,0% en 2019 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 11,9% contre 12,5% en 2019.

#### **❖ Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de la Côte d'Ivoire baisserait pour représenter 54,2% contre 55,6% en 2019. Rapportée au PIB total, cette part passerait de 11,8% en 2019 à 11,0% en 2020.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations de la Côte d'Ivoire, se situerait à 0,40 en 2019 comme en 2018, traduisant une faible diversification des exportations. Sur les trois (03) dernières années, l'indice est passé de 0,42 en 2017 à 0,40 en 2019.

**Encadré 4 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 de la Côte d'Ivoire**

La stratégie du Gouvernement dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pandémie à Coronavirus repose sur le plan de riposte sanitaire d'un coût de 95,88 milliards et le Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) d'un coût de 1.700 milliards.

Le PSESH est bâti autour de plusieurs mesures regroupées en trois axes, à savoir (i) les mesures de soutien à la continuité des activités des entreprises, (ii) les mesures de relance de l'économie et (iii) les mesures d'atténuation de l'impact social de la crise sanitaire. L'exécution de ce plan devrait se poursuivre jusqu'en 2021.

Dans le cadre du PSESH, il a été mis en place :

- le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE) doté de 100 milliards ;
- le Fonds de Soutien aux PME (FSPME) doté de 150 milliards ;
- le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) doté de 100 milliards ;
- le Programme d'Urgence Agricole (PURGA) doté de 300 milliards.

A la date du 25 septembre 2020, les opérations réalisées se présentent par fonds comme suit :

- Au titre du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), 50 grandes entreprises ont bénéficié d'appuis financiers pour un montant total de 13,34 milliards ;
- Au titre du Fonds de Soutien aux PME (FSPME), 142 PME ont bénéficié de 5,286 milliards ;
- Au titre du Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur informel (FASI) : 26 556 acteurs du secteur ont bénéficié de l'appui du fonds pour un montant total de 6,016 milliards ;
- Au titre du Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire (FSS) : le montant global des interventions du FSS s'élève à 19,3 milliards. Les opérations réalisées ont porté, notamment, sur 127 896 ménages vulnérables, le soutien à 14 211 personnes licenciées ou mises au chômage et le soutien à une pouponnière et quatre centres d'accueil des enfants ;
- Au titre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA) : un premier approvisionnement d'un montant de 25 milliards a été fait, pour permettre de soutenir les filières les plus impactées. Un second approvisionnement d'un montant de 25 milliards est en cours de décaissement dont 15 milliards ont déjà été payés.

Par ailleurs, le Gouvernement a renforcé le dialogue avec le secteur privé sur les problématiques liées à la crise au sein d'un cadre paritaire technique.

Au plan social et humanitaire, un Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire (FSSH), doté de 170 milliards, a été mis en place pour soutenir les populations vulnérables ou rendues vulnérables du fait de la crise. En outre, des mesures ont été prises et des actions réalisées en vue d'assurer un approvisionnement régulier des marchés et de contenir les prix des produits de grande consommation.

Concernant le financement des plans de riposte, des appuis budgétaires d'un montant de 1 146,5 milliards sont attendus de la Banque mondiale (340,5 milliards dont 118,5 milliards décaissés), la BAD (49,2 milliards), l'UE (26,1 milliards), la BID (27,2 milliards), le FMI (688,5 milliards dont 536,6 milliards décaissés), la BOAD (15 milliards).

Pour la gestion budgétaire 2020, le montant prévu pour la prise en charge des dépenses induites par la lutte contre la Covid-19 est de 389,2 milliards.

### 2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025

Conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA en date du 20 juin 2020, la Côte d'Ivoire a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2021-2025 à la Commission de l'UEMOA, le 28 octobre 2020.

#### Principaux éléments du rapport

Les Perspectives économiques et financières à moyen terme se basent sur les orientations stratégiques du Gouvernement contenues dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020). Ainsi, sur la période 2021-2025, l'activité économique serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les objectifs poursuivis portent sur (i) le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, (ii) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, (iii) la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et (iv) l'accélération des réformes structurelles et sectorielles.

L'objectif principal des perspectives de l'économie ivoirienne est de retrouver la dynamique de croissance, après la crise de la Covid-19.

Pour atteindre cet objectif de croissance, le Gouvernement va poursuivre et consolider les actions visant, notamment, la transformation structurelle de l'économie, à travers le développement du secteur industriel par (i) le renforcement du lien production-transformation pour créer plus de valeur ajoutée et des emplois décents et durables, et (ii) la création de nouveaux pôles de développement des secteurs d'activité industrielle.

De façon spécifique, les principaux objectifs retenus dans les perspectives 2021-2025 sont les suivants :

- réaliser un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,8% sur la période 2021-2025 ;
- atteindre un taux de pression fiscale en moyenne de 13,0% sur la période ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2023, après un déficit budgétaire global de -5,9% en 2020 ;
- contenir l'endettement, le taux d'endettement passerait de 44,9% en 2021 à 40,9% en 2025.

Pour atteindre ces objectifs et améliorer durablement les performances macroéconomiques, le Gouvernement poursuivra et renforcera la mise en œuvre de plusieurs actions et réformes prévues sur la période 2021-2025. Ces actions portent, notamment, sur : (i) la réalisation d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le renforcement de la gestion des finances publiques ; (iii) l'amélioration de la gestion de la dette publique ; (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé ; (v) le développement du secteur financier en particulier de l'inclusion financière et ; (vi) l'intensification des réformes dans le secteur de l'énergie.

Dans le domaine de la production, les actions et les réformes qui seront menées dans la cadre de la mise en œuvre de la politique générale du Gouvernement permettraient d'atteindre l'objectif d'une croissance forte, durable et inclusive.

Il s'agit au niveau du secteur primaire de la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2018-2025), de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs et de la maîtrise de la production nationale par le renforcement des mesures de contrôle des frontières terrestres. En outre, il bénéficierait du Programme d'Urgence Agricole (PURGA). Sur la période 2021-2025, l'agriculture vivrière, qui progresserait de 3,8% en moyenne, serait le moteur de la croissance du secteur primaire. Ce secteur afficherait une croissance moyenne de 2,7%.

Quant au secteur secondaire, il progresserait en moyenne annuelle de 10,3% sur la période 2021-2025. Il serait soutenu, notamment, par les BTP (+16,7%), les industries agro-alimentaires (+6,2%) et les autres industries manufacturières (+5,1%). Ce secteur bénéficierait toujours de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité resterait dynamique sur toute la période en liaison avec une évolution positive de l'ensemble de ses composantes. Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire. Sur la période 2021-2025, le secteur tertiaire évoluerait de 6,4% en moyenne par an.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance serait soutenue, au cours de la période sous-revue, par le dynamisme des investissements (+12,0%), de la consommation finale (+5,0%), des importations (+5,7%) et des exportations (+5,5%).

S'agissant du renforcement de la gestion des finances publiques, les réformes viseront d'une part, à optimiser les performances des administrations fiscale et douanière et d'autre part, à rationaliser les dépenses et à moderniser la gestion des finances publiques. Elles portent, principalement, sur les mesures (i) d'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) de renforcement de l'efficacité du système fiscal, (iii) d'amélioration du rendement des impôts, notamment, celui de la fiscalité foncière et, (iv) de renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Au titre de l'amélioration de la gestion de la dette publique sur la période 2021-2025, les actions de l'Etat vont consister, à poursuivre, notamment, la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) 2019-2023, afin de (i) mobiliser le financement souhaité et de réaliser les objectifs liés à la réduction des coûts et risques de son portefeuille, (ii) procéder à un lissage du profil des remboursements à moyen terme de la dette; (iii) prendre une couverture contre les risques potentiels liés aux nouveaux emprunts du marché international et de (iv) diversifier la base d'investisseurs par l'orientation des nouveaux emprunts vers des niches de financement non encore suffisamment explorées.

## **Analyse des prévisions à moyen terme**

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2021-2025 de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi des Finances 2021, les orientations du Programme Economique et Financier, conclu avec le FMI et les orientations du PND 2016-2020.



- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance serait en amélioration continue, à l'exception de la pression fiscale qui stagnerait.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, principalement, par les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux de croissance moyen sur la période 2021-2025 serait de 6,8%. Toutefois, la réalisation du sentier de croissance projeté pourrait être entravée, notamment, par : (i) les contraintes de financement des projets prévus au regard du faible taux de pression fiscale ; (ii) la persistance de la crise sanitaire et ses effets sur l'entrée des capitaux privés internationaux ; (iii) les conditions climatiques défavorables pouvant affecter négativement la performance du secteur primaire ; et (iii) la volatilité et le niveau relativement faible des cours des matières.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global s'améliorerait passant de -5,9% en 2020 à -2,2% en 2025. Toutefois, la stagnation de la pression fiscale combinée à la réduction de la charge de la dette mériterait une clarification sur les sources de financement de l'économie, dans un contexte d'incertitude sur l'économie mondiale. Par ailleurs, l'évolution du taux de pression fiscale reste préoccupante, au regard des potentialités économiques du pays.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, le rythme de croissance de 5,0% en moyenne sur la période 2021-2025 s'expliquerait par la faible progression des dépenses en capital et la maîtrise des dépenses courantes qui passeraient de 14,4% du PIB en 2020 à 12,5% en 2025. Toutefois, la progression des dépenses d'investissement semble faible au regard des objectifs de développement du Gouvernement. En outre, en vue d'assurer l'inclusivité de la croissance sur la période, il serait nécessaire de poursuivre l'amélioration des indicateurs sociaux de santé et d'accès à l'eau potable par une augmentation des dépenses sociales.

### **2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La forte croissance économique enregistrée depuis 2012 et la réduction progressive du déficit budgétaire n'ont pu se poursuivre en 2020, en rapport avec les effets négatifs de la crise à coronavirus sur l'activité économique.

Les données contenues dans les perspectives sur la période 2021-2025 indiquent une reprise rapide de l'économie ivoirienne dès 2021 et un retour à la consolidation budgétaire dès 2023. Pour réaliser ces performances et revenir sur un meilleur sentier de croissance durable, les autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions suivantes :

- l'apaisement du climat sociopolitique ;
- la poursuite des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment, par la rationalisation des exonérations en matière de TVA et les mesures fiscales prévues dans le code minier et le code des investissements ;
- la poursuite des actions et réformes en vue de la diversification de l'économie ;
- la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes.

**Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire**

| En %                              | 2019       | 2020       |            | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       | 2025       |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                   |            | PI         | PR         |            |            |            |            |            |
| Solde global/PIB                  | -2,3       | -3,0       | -5,9       | -4,6       | -3,8       | -3,0       | -2,7       | -2,2       |
| Taux d'inflation                  | 0,8        | ≤3         | 2,4        | ≤3         | ≤3         | ≤3         | ≤3         | ≤3         |
| Encours de la dette publique/PIB  | 38,8       | 46,7       | 44,1       | 44,9       | 44,3       | 43,7       | 42,3       | 40,9       |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 40,0       | 37,3       | 42,2       | 38,2       | 37,2       | 35,5       | 33,7       | 32,3       |
| Taux de pression fiscale          | 12,5       | 16,8       | 11,9       | 12,7       | 12,9       | 13,1       | 13,2       | 13,2       |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>6,2</b> | <b>7,3</b> | <b>1,8</b> | <b>6,5</b> | <b>6,8</b> | <b>6,7</b> | <b>7,0</b> | <b>6,9</b> |

**Sources** : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire (PI : prévisions initiales à partir des comptes non rebasé ; PR : prévisions révisées)

## **2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU**

En 2020, le PIB réel enregistrerait une contraction de 2,3%, contre une croissance de 4,5% en 2019, en lien particulièrement avec la baisse de la valeur ajoutée du secteur tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,5% contre 0,2% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 se caractériserait par une aggravation du déficit budgétaire global à 9,6% du PIB contre 3,7% en 2019, en rapport avec la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un montant de 47,0 milliards, près de 21,9 milliards ont été exécutés au 30 septembre 2020.

Le déficit courant extérieur se situerait à 8,2% du PIB contre 8,7% en 2019.

La masse monétaire a augmenté de 32,0 milliards ou 8,7%, comparée à fin décembre 2019, pour se chiffrer à 397,9 milliards à fin septembre 2020.

### **2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

L'activité économique se contracterait de 2,3% en 2020, après une croissance de 4,5% en 2019 (cf. graphique 5). Ce recul s'expliquerait, principalement, par la baisse de la valeur ajoutée du secteur tertiaire. Les valeurs ajoutées des secteurs primaire et secondaire augmenteraient légèrement.

Dans le secteur primaire, le taux de croissance serait de 1,8% contre 5,4% en 2019. Cette évolution serait soutenue par la bonne production vivrière qui compenserait la baisse de la production de cajou. La production vivrière enregistrerait un taux de croissance de 6,8%, en liaison avec des conditions climatiques favorables et le soutien du gouvernement aux agriculteurs (distribution des semences, des kits de petites matériels, des insecticides et de 62 tracteurs agricoles). La production céréalière brute se situerait à 239.576 tonnes, soit une hausse de 6,4% par rapport à 2019. La production de la noix de cajou reculerait de 6,2% en 2020, en liaison avec des difficultés dans la filière. Outre l'ouverture tardive de la campagne, le faible niveau de préfinancement et la baisse des prix aux producteurs (le prix moyen se situe à 250 FCFA/Kg contre une moyenne de 350 FCFA/kg lors de la campagne de 2019) ont pesé sur l'activité. Les branches de l'élevage et de la pêche enregistreraient une croissance, respectivement, de 2,5% et 6,5% en 2020.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 1,8% en 2020 contre 3,7% en 2019. Ce ralentissement s'expliquerait par la décélération enregistrée au niveau de l'agro-industrie (4,8% contre 8,1% en 2019) et la baisse des autres industries (-3,6%), en rapport avec la crise sanitaire et les mesures de confinement adoptées dans le pays. La branche des BTP croîtrait de 1,8%. Quant à la branche « électricité, eau et gaz », sa valeur ajoutée augmenterait de 3,0%.

Le secteur tertiaire se contracterait de 6,0% en 2020 après une hausse de 3,3% en 2019, en rapport avec les effets de la pandémie liée à la Covid-19. Les branches les plus touchées sont les « transports et télécommunications » et « commerce, restaurant et hôtel » dont les valeurs ajoutées enregistreraient des baisses, respectivement, de 9,5% et 5,9%.

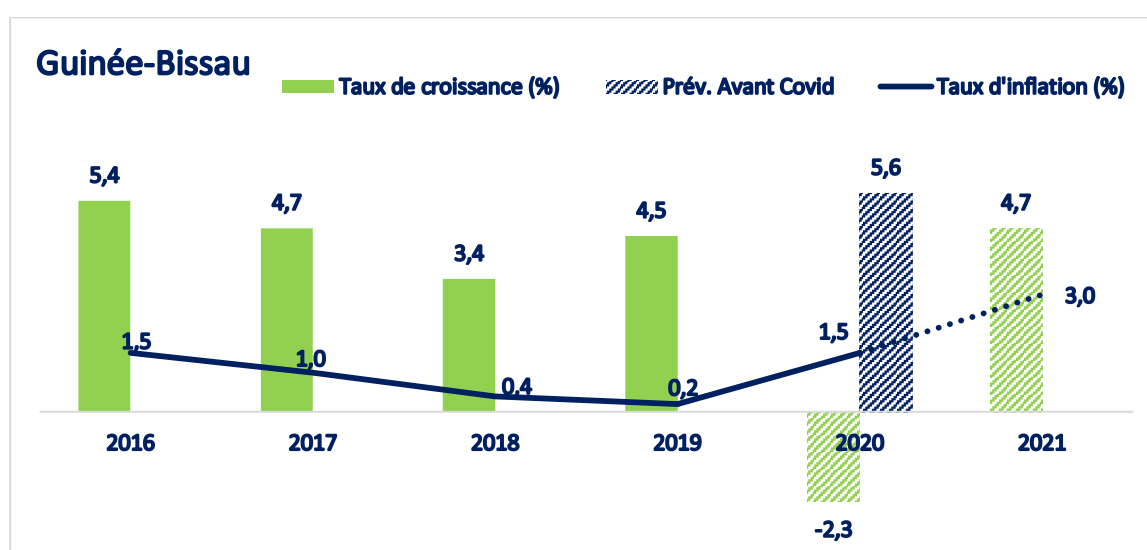
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, en 2020, respectivement, de 0,6 point, 0,2 point et -3,1 points.

Du côté de la demande, la croissance serait impactée négativement par le recul des investissements et des exportations, la consommation finale s'inscrivant en hausse, sous l'effet de ses deux composantes, privée (+3,7%) et publique (+8,8%). La formation brute de capital enregistrerait un recul de 2,8% en 2020, en lien avec le recul de 6,0% de la FBCF privée. La FBCF du secteur public augmenterait de 3,4%. Les exportations baisseraient de 31,3%, expliquée par l'ouverture tardive de la campagne de commercialisation de la noix de cajou. Sur toute l'année 2020, le volume d'exportation de la noix de cajou se situerait à 150 mille tonnes contre 195 mille tonnes, un an plus tôt, soit une baisse de 45 mille tonnes. Les importations baisseraient de 9,5%, après une hausse de 19,0% un an plus tôt. Ce recul s'expliquerait par la diminution des importations de produits alimentaires, d'autres produits de consommation et de matériaux de construction.

Au total, en 2020, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB s'établiraient, respectivement, à 4,1 points, -0,7 point et -5,7 points.

En 2020, le taux d'investissement global s'établirait à 18,9% contre 20,2% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute passerait de 7,4% en 2019 à 3,4% en 2020.

**Graphique 5** : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2016-2020



**Sources** : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

Sur les dix (10) premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,5% contre 0,4% à la même période en 2019. Cette évolution est liée, notamment, à la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,5%), « Enseignement » (+1,8%) et « Communication » (+2,3%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des prix des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-6,7%), « Loisirs et culture » (-3,1%) et « Biens et services divers » (-2,6%). Pour l'ensemble de l'année 2020, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,5% contre 0,2% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 se caractériserait par une aggravation des déficits, en rapport avec la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses.

Du fait du ralentissement de l'activité économique, les recettes totales et dons baisseraient de 3,7% pour se situer à 14,5% du PIB en 2020 contre 15,1% en 2019. Les recettes fiscales chuteraient de 19,4%, induisant un taux de pression fiscale de 7,4% contre 9,2% en 2019. Par contre, les recettes non fiscales augmenteraient de 23,7%, en liaison avec la hausse des recettes provenant des redevances, des dividendes et de la vente de bois d'œuvre. Les dons s'inscriraient également en hausse de 17,2%, soutenus aussi bien par les dons projets que les dons-programmes. Ils représenteraient 3,3% du PIB en 2020, après 2,8% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 28,7% pour représenter 24,2% du PIB en 2020 contre 18,8% en 2019. Sous l'effet des dépenses induites par la riposte sanitaire, les dépenses courantes progresseraient de 17,8%. La masse salariale et les intérêts sur la dette publique augmenteraient, respectivement, de 3,2% et 62,3%. Les dépenses en capital progresseraient de 64,0%, en relation avec la construction d'infrastructures énergétiques, et la construction/réhabilitation des voiries de Bissau et de l'autoroute de l'aéroport à la ville de Safim.

Au total, il se dégagerait à fin décembre 2020, un solde budgétaire global, dons compris, de -9,6% du PIB contre -3,7% à fin décembre 2019. En ce qui concerne le solde budgétaire global hors dons, il ressortirait à -13,0% du PIB contre -6,5% en 2019.

L'encours de la dette publique totale représenterait 63,3% du PIB en 2020 contre 40,1% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 76,6 milliards, soit une progression importante de 464,1% par rapport à 2019. Il représenterait 79,4% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 76,3% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

La balance des paiements en 2020 se solderait par un excédent global de 20,2 milliards contre un déficit de 15,5 milliards en 2019. Cette amélioration proviendrait d'une bonne tenue de l'ensemble des comptes.

Le déficit du compte courant se réduirait pour ressortir à 70,5 milliards en 2020, après 74,7 milliards en 2019, en liaison avec l'amélioration du solde des biens et services. Le déficit commercial se maintiendrait à son niveau de 2019, résultant de la baisse combinée des exportations (-21,7%) et des importations (-16,4%). Les exportations pâtiraient du recul des ventes de noix d'anacarde (-21,9%), en raison des difficultés enregistrées dans la filière. Quant aux importations, la baisse serait induite par la réduction des factures d'achats de produits pétroliers (-42,5%), des biens d'équipement (-15,7%) et des biens intermédiaires (-8,0%). Le déficit courant se situerait à 8,2% du PIB contre 8,7% en 2019.

La bonne tenue des comptes de capital et financier s'expliquerait par les entrées nettes au titre des tirages publics et des investissements de portefeuille. Les flux nets entrants des investissements directs étrangers reculeraient en raison de la conjoncture internationale défavorable.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets sont ressortis à 264,5 milliards à fin septembre 2020, en hausse de 47,0 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2019. Cette évolution est essentiellement liée à la progression de 46,7 milliards des actifs extérieurs nets des banques.

Les créances intérieures se sont contractées de 9,3 milliards ou 4,7% sur les neufs premiers mois de l'année 2020, pour s'établir à 188,5 milliards. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de 9,1 milliards de l'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale ressorti à 49,7 milliards à fin septembre 2020. Les créances sur l'économie ont stagné (-0,2 milliard ou -0,1%), pour se situer à 138,7 milliards en septembre 2020 contre 138,9 milliards à fin décembre 2019.

La masse monétaire a augmenté de 32,0 milliards ou 8,7%, comparée à fin décembre 2019, pour se chiffrer à 397,9 milliards à fin septembre 2020.

## 2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présenteraient comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -9,6% contre -3,7% en 2019 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 1,5% contre 0,2% en 2019 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 63,3% contre 40,1% en 2019 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** se situerait à 73,6% contre 57,5% en 2019 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 7,4% contre 9,2% en 2019.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire en Guinée-Bissau stabiliserait à 71,0% en 2020 contre 71,4% en 2019. Rapportée au PIB total, cette part passerait à 10,5% en 2020 contre 9,5% en 2019.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations de la Guinée-Bissau, se situerait à 0,88 en 2019 comme en 2018, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits, notamment, la noix de cajou. Sur les trois (03) dernières années, l'indice n'a pas varié.

#### **Encadré 5 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 de la Guinée-Bissau**

La stratégie du Gouvernement dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pandémie à coronavirus repose sur le plan de riposte comportant trois (03) axes que sont : le volet sanitaire, le volet social et la relance économique. Le coût global de ce plan est de 47,0 milliards. La situation d'exécution se présente comme suit :

Au plan sanitaire, les besoins ont été évalués à 10,0 milliards et l'Etat a mobilisé et exécuté un montant de 4,2 milliards. Le Gouvernement a procédé à la réhabilitation et à l'équipement du principal centre hospitalier de Bissau (l'hôpital national Simão Mendes) et deux (02) installations hospitalières privées (Cumura et Bor) ont été équipées pour le traitement des malades de la Covid-19. Ce sont près de 222 millions supplémentaires qui ont alloués mensuellement au budget du secteur de la santé. Ces ressources additionnelles sont destinées à l'acquisition des médicaments, des équipements pour les hôpitaux et la nourriture pour l'ensemble des malades.

Au plan social, les Autorités ont prévu un montant de 7,0 milliards dont 2,7 milliards ont été exécutés. Ces ressources ont bénéficié aux populations les plus vulnérables.

Au plan économique, les mesures de relance économique ont été évaluées à 30,0 milliards dont 15,0 milliards ont été exécutés dans le cadre du financement de la campagne de commercialisation de la noix cajou. Ainsi, l'Etat a pu contribuer à l'amélioration de la trésorerie des banques, ce qui a permis de financer certains exportateurs.

Avec la baisse attendue des recettes publiques, le Gouvernement a lancé une campagne de mobilisation de ressources auprès des partenaires au développement. Il a obtenu un financement de la Banque Islamique du Développement à hauteur de 9,0 milliards et de la BOAD à hauteur de 22,0 milliards. De même, des bons Covid ont également été émis à hauteur de 25,0 milliards dont 15,0 milliards arrivés à échéance.

### **2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2021-2025 de la Guinée-Bissau a été transmis à la Commission, le 29 octobre 2020.

#### **Principaux éléments des perspectives**

Le programme « Terra Ranka », défini pour la période 2015-2025, dont la Vision « Une Guinée-Bissau positive, politiquement stabilisée par le développement inclusif, la bonne gouvernance et la préservation de la biodiversité », est actuellement le principal document de référence du pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement économique et social. Ce plan, soutenu par un socle de facteurs transversaux structurants (Justice et bonne Gouvernance, infrastructure, éducation, santé et urbanisation), s'appuie sur quatre axes moteurs de croissance, à savoir : l'agriculture et l'agro-industrie, la pêche, le tourisme et les mines.

Le plan stratégique s'appuie sur six (6) axes que sont : (i) Croissance et émergence d'une économie diversifiée ; (ii) Paix et Bonne Gouvernance ; (iii) Biodiversité et Capital Naturel ; (iv) Infrastructures et Développement Urbain ; (v) Développement Humain et ; (vi) Simplification du cadre des affaires et Développement du secteur privé.

Les prévisions macroéconomiques sur la période 2021-2025 s'appuient sur ce plan stratégique et ont été réalisées sur la base d'hypothèses relatives aux facteurs fondamentaux susceptibles d'impacter les équilibres macroéconomiques. Elles concernent à la fois la conjoncture internationale et l'environnement interne.

De façon spécifique, les principaux objectifs poursuivis sont :

- réaliser un taux de croissance économique de 5,4% en moyenne par an ;
- améliorer le recouvrement des recettes fiscales pour réaliser un taux de pression fiscale moyen de 9,8% ;
- contenir l'encours de la dette à 33,0% du PIB en moyenne sur la période ;
- poursuivre la maîtrise de la masse salariale afin de réduire progressivement le ratio par rapport aux recettes fiscales pour le situer à 48,7% en moyenne.

Dans le secteur réel, la réalisation de ces objectifs se fera à travers la mise en œuvre des projets structurants dans la plupart des secteurs d'activité, notamment, la poursuite de la réhabilitation des infrastructures de base, la mise en œuvre de certains projets prévus dans le Plan National de Développement (2020-2023), et la réhabilitation des voiries urbaines dans deux régions avec le financement de la BOAD.

Au niveau du secteur primaire, ces projets visent l'augmentation de la production agricole avec les investissements prévus, notamment, dans la production de riz. Le dynamisme du secteur secondaire serait soutenu par la bonne performance de l'agro-industrie et du secteur de l'eau et de l'électricité. La bonne orientation du secteur tertiaire serait en rapport avec la hausse d'activité attendue dans le secteur commercial, l'hôtellerie et les transports. Dans le domaine des télécommunications, le financement de la Banque Mondiale pour doter le pays en infrastructures de fibre optique sera un atout considérable.

Au total, le taux de croissance du PIB se situerait à 4,7% en 2021, 5,6% en 2022, 5,6% en 2023, 6,4% en 2024 et 4,6% en 2025, soit 5,4% en moyenne annuelle.

Le taux d'inflation moyen serait dans les limites de 3% sur la période de projection, avec les perspectives de production céréalière plus favorables. Toutefois, un niveau élevé des cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international constituerait un facteur de risque.

Au niveau des finances publiques et de la dette, le Gouvernement poursuivra ses efforts pour accroître les recettes, notamment, fiscales et maîtriser les dépenses courantes. S'agissant de l'accroissement des recettes publiques, il s'agira, principalement, de (i) renforcer les procédures pour améliorer le contrôle des gros contribuables et le respect des obligations fiscales ; (ii) mettre à jour la base de données des contribuables afin d'améliorer la surveillance et la conformité ; (iii) étendre le système intégré de gestion fiscale aux districts des impôts restants et (iv) renforcer les capacités des régies financières en ressources humaines et matérielles.

Le Gouvernement entend, entre autres, accélérer le rythme de mobilisation des recettes budgétaires, à travers, notamment, l'introduction d'un projet de loi pour la modification de la taxe actuelle relative à l'impôt général sur les ventes.

Le Gouvernement entend également améliorer l'efficacité des dépenses publiques ainsi que la gestion de la dette, à travers la poursuite des réformes structurelles engagées. Il s'agira, principalement, d'aligner les dépenses sur les ressources disponibles et de renforcer le dispositif de contrôle interne au niveau des structures publiques. Par ailleurs, le Sénégal va mettre à la disposition du Gouvernement des assistants techniques pour la Direction des Impôts et la Direction des Douanes pour



les appuyer dans la réalisation des réformes permettant d'accroître la collecte des recettes.

Sur cette base, les recettes totales et dons s'inscriraient en hausse pour représenter 16,3% du PIB en moyenne. Les recettes fiscales représenteraient 9,8% du PIB. Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 1,4%, en moyenne sur la période, sous l'effet d'une reprise de l'investissement public dans un contexte de maîtrise des dépenses courantes. Ils se situeraient à 20,5% du PIB en moyenne sur la période 2021-2025.

En conséquence, le déficit budgétaire global se réduirait progressivement pour se situer en dessous de 3% du PIB à compter de 2024, contre un niveau de 9,6% en 2020.

L'encours de la dette publique par rapport au PIB resterait en dessous du seuil de 70%, malgré les décaissements attendus sur la période de projection.

### **Analyse des prévisions à moyen terme**

Conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, la Guinée-Bissau a transmis à la Commission son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2021-2025, le 30 octobre 2020.

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2021-2025 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec la Loi des Finances 2021 ainsi que les orientations du Programme « Terra Ranka ».

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait dans l'ensemble marqué par une amélioration continue, à l'exception du taux de pression fiscale qui enregistrait un léger repli en 2025.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif de croissance économique projeté de 5,4% par an sur la période 2021-2025 est au-dessus du taux moyen réalisé entre 2017 et 2019 (4,2%). Toutefois, il serait réalisable au regard des performances de l'économie bissau-guinéenne observées au cours des années 2015-2016. Ces bonnes perspectives restent toutefois conditionnées par le maintien d'un climat socio-politique apaisé et un déroulement satisfaisant des campagnes de commercialisation de la noix de cajou, l'entrée en exploitation de la mine de bauxite et la réalisation des investissements publics.

Dans le domaine des finances publiques, les prévisions tablent sur une progression moyenne de 9,2% des recettes totales et dons avec une quasi-stabilisation du taux de pression fiscale autour de 9,8% sur la période. Cette évolution ne reflète pas les efforts envisagés en matière de renforcement des capacités des régies financières, de l'élargissement de l'assiette fiscale et des réformes de l'impôt général sur les ventes. Dans ces conditions, le Gouvernement devrait renforcer les réformes pour améliorer le taux de pression fiscale.

Du côté des dépenses, les prévisions reposent sur l'hypothèse d'une hausse de 1,4% en moyenne par an, des suites, notamment, d'une contraction des dépenses courantes en 2021 et 2022. Cette baisse des dépenses courantes semble peu réaliste au regard des expériences passées et des besoins énormes de la population. Quant aux dépenses en capital, la progression moyenne de 5,5% par an ne traduirait pas l'impact de tous les projets d'investissements envisagés par l'Etat, en soutien au développement de l'activité économique.

Au total, le solde budgétaire global qui connaîtrait une forte dégradation en 2020 (-9,6% du PIB) se réduirait progressivement pour conduire à une consolidation budgétaire (-2,8% du PIB) en 2024. Ce rythme d'ajustement paraît relativement lent, au regard du fait que le redressement de la production agricole, principal secteur de l'économie, se ferait plus vite.

S'agissant de la dette, après le niveau de 63,3% du PIB projeté pour 2020, en rapport avec la mobilisation des ressources sur le marché régional pour financer la lutte contre la pandémie, le taux d'endettement connaîtrait un repli, notamment, à compter de 2023 pour ressortir à 20,9% en 2024. Cette évolution ne semble pas cohérente avec le déficit budgétaire, laissant apparaître des risques de non-réalisation des projets d'investissements prévus.

#### **2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Il ressort de l'examen du rapport sur les perspectives économiques et financières de la Guinée-Bissau que les indicateurs macroéconomiques enregistreraient une amélioration continue sur la durée de la période de prévision. Cependant, la faiblesse structurelle du taux de pression fiscale ne semble pas en phase avec les ambitions de croissance.

Au regard de la nécessité de renouer avec la croissance économique et revenir rapidement à une consolidation budgétaire après la crise, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les autorités bissau-guinéennes à prendre les dispositions en vue de :

- Poursuivre la consolidation de la stabilité sociopolitique afin d'assurer un réengagement durable de la communauté financière internationale pour appuyer les efforts de redressement économique ;
- mettre en place un programme à long terme de développement de filières structurées autour de la valorisation des potentialités offertes par les productions agricoles locales ;
- poursuivre la promotion de la diversification de la base productive afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou ;
- poursuivre le processus de restructuration du secteur de l'énergie et de la société de production d'énergie électrique ;
- améliorer la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en place de la TVA, la modernisation des administrations fiscale et douanière ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption.

**Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau**

| En %                              | 2019       | 2020       |             | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       | 2025       |
|-----------------------------------|------------|------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                   |            | PI         | PR          |            |            |            |            |            |
| Solde global/PIB                  | -3,7       | -2,8       | -9,6        | -6,6       | -4,9       | -4,2       | -2,8       | -2,4       |
| Taux d'inflation                  | 0,2        | ≤3,0       | 1,5         | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       |
| Encours de la dette publique/PIB  | 40,1       | 46,7       | 63,3        | 53,2       | 42,0       | 29,5       | 19,4       | 20,9       |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 57,5       | 51,9       | 73,6        | 60,3       | 52,5       | 45,8       | 43,4       | 41,6       |
| Taux de pression fiscale          | 9,2        | 8,0        | 7,4         | 9,4        | 9,6        | 10,1       | 10,0       | 9,8        |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>4,5</b> | <b>5,6</b> | <b>-2,3</b> | <b>4,7</b> | <b>5,6</b> | <b>5,6</b> | <b>6,4</b> | <b>4,6</b> |

**Sources** : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

## **2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI**

En 2020, l'économie malienne connaîtrait une récession de 2,9% contre une croissance de 4,5% en 2019. Cette situation résulte de l'évolution défavorable de l'ensemble des secteurs d'activité, dans un contexte marqué par les crises sanitaire, sécuritaire et sociopolitique. Le taux d'inflation est estimé en 2020 à 1,0% contre une baisse de 3% en 2019.

La situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des soldes budgétaires, expliquée par une progression moins importante des recettes par rapport aux dépenses, en lien avec l'impact négatif de la crise sanitaire sur l'économie. Le déficit budgétaire global ressortirait à 6,4% du PIB en 2020 contre 1,7% en 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un montant global de 515,1 milliards, près de 65,5 milliards ont été exécutés au 30 octobre 2020.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant serait de 3,7% du PIB contre 5,1% en 2019.

La masse monétaire s'est accrue de 346,9 milliards ou 11,6%, pour ressortir à 3.338,6 milliards à fin septembre 2020.

### **2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2020, le taux de croissance est estimé à -2,9% contre 4,5% en 2019 (cf. graphique 6). Cette récession s'expliquerait essentiellement par l'impact des crises sanitaire, sécuritaire et sociopolitique.

La valeur ajoutée du secteur primaire baisserait de 6,9% après une hausse de 4,0% en 2019, en raison, principalement, de la crise de la filière coton relative au prix au producteur et à la mise à disposition tardive des intrants. L'agriculture d'exportation et l'agriculture vivrière seraient en baisse en 2020, respectivement, de 79,3% et 5,6%. L'élevage et la chasse (+2,4%) ainsi que la pêche (+1,9%) poursuivraient leur dynamique de croissance, mais dans une moindre mesure que les performances de 2019.

Le taux de croissance du secteur secondaire serait de 0,7% contre 3,7% à la faveur de la hausse des activités de toutes les branches à l'exception de la branche « activités « construction » (-10,9%). La branche « Métallurgie fonderie » serait en hausse de 0,1%, expliquée, principalement, par l'augmentation de la production moderne d'or. La branche « Electricité et eau » augmenterait de 10,2% consécutive à l'amélioration de l'offre d'énergie. L'industrie agroalimentaire progresserait de 5,4%.

Le taux de croissance du secteur tertiaire baisserait de 1,6%, après une hausse de 5,6% en 2019. La crise sanitaire a particulièrement impacté la branche « hôtellerie et restauration » qui chuterait de 12,5%. Le commerce également reculerait de 4,2%. La branche « transports et communications » progresserait de 2,9% avec les innovations croissantes dans la branche des télécommunications.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de -2,2 point, 0,1 point et -0,8 point.

Du côté de la demande, le recul proviendrait, principalement, de l'investissement. Les investissements seraient en baisse de 3,3%, en liaison avec le recul de la FBCF publique de 9,5% atténuée par la hausse de la FBCF privée de 3,2%. La consommation finale des administrations publiques baisserait de 0,4% tandis que celle des ménages serait en hausse de 1,5%. S'agissant des échanges extérieurs en 2020, les exportations de biens et services croîtraient de 0,5% tandis que les importations de biens et services baisseraient de 3,7%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 ressortiraient, respectivement, à 1,1 point, -5,3 points et 1,3 point.

Le taux d'investissement global est attendu à 18,5% en 2020 contre 21,6% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 6,6% en 2020 contre 10,3% en 2019.

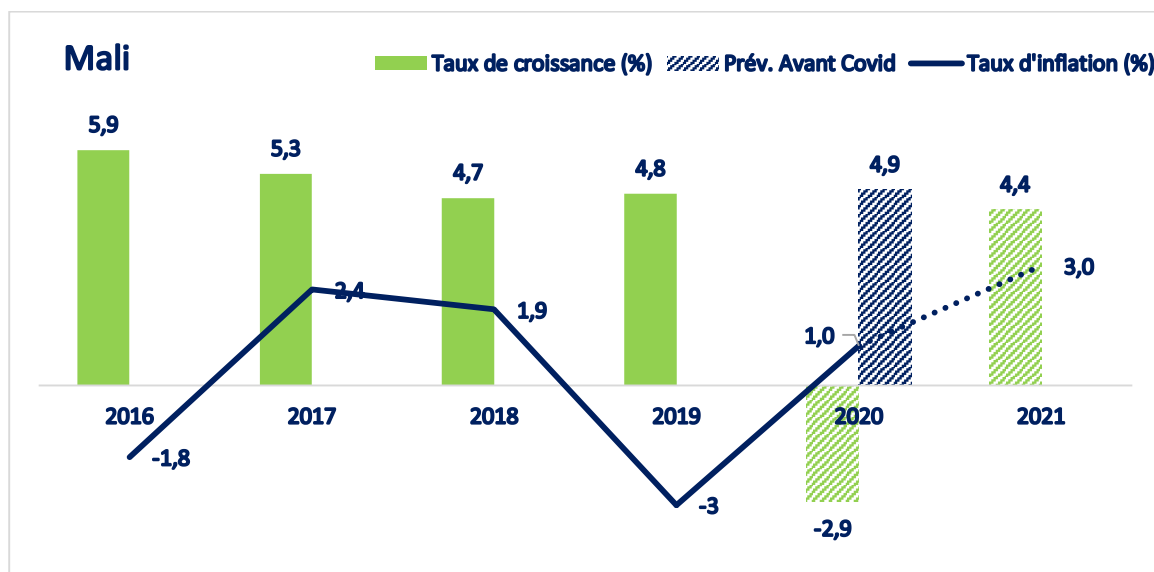
En 2019, les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activité. Le nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur moderne serait de 38.459, après 44.520 en 2018. Ainsi, le taux de chômage se réduirait progressivement passant de 9,1% en 2017 à 5,9% en 2019, en relation, notamment, avec la baisse du taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.

**Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail au Mali de 2017 à 2019**

| Indicateur   | 2017   | 2018   | 2019   |
|--|--------|--------|--------|
| Taux de chômage (%)  | 9,1    | 8,6    | 5,9    |
| Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)   | 21,9   | 19,0   | 11,4   |
| Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)   | 14,9   | 13,5   | 8,2    |
| Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)   | 66,3   | 64,7   | 68,4   |
| Nouveaux emplois créés   | 63 176 | 44 520 | 38 459 |
| Pertes d'emplois   | 1 490  | 1 944  | 2 337  |
| Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)   | 61 686 | 42 576 | 36 122 |
| Taux d'emplois informels (%)   | 94,4   | 97,6   | 95,1   |
| Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification | 5 170  | 5 198  | 5 515  |
| Demandes d'emplois enregistrées  | 9 292  | 6 412  | 6 822  |
| Offres d'emplois enregistrées  | 5 444  | 4 349  | 4 991  |
| Population en âge de travailler en million   | 8,8    | 8,9    | 9,4    |
| Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)                    | 28,5   | 26,7   | 29,6   |
| Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)                    | 27,7   | 27,8   | 29,3   |
| Taux de salarisation(%)  | 11,2   | 11,4   | 10,2   |

**Source :** Enquête EMOP 2019/INSTAT/ONEF

**Graphique 6** : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2016-2021



**Sources** : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA

Sur les dix (10) premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen s'est établi à 0,3% après une baisse de 2,9% pour la même période en 2019. Les prix au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Articles d'habillement et chaussures » et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » ont augmenté, respectivement, de 2,2%, 2,5% et 1,5%. En revanche, les prix des fonctions « Communication » (-15,7%) et « Loisir et culture » (-7,6%) ont baissé. Pour toute l'année 2020, le niveau général des prix augmenterait de 1,0% après une baisse de 3% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 se caractériserait par une détérioration du solde budgétaire global, en lien avec l'augmentation des recettes totales et dons moins importante que celle des dépenses totales dans le contexte des crises sanitaire, socio politique et sécuritaire.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 7,1% pour représenter 23,5% du PIB en 2020 contre 21,5% du PIB en 2019. Le taux de pression fiscale se situerait à 14,5% contre 14,8% en 2019, en lien avec la baisse de 4,3% des recettes fiscales consécutive à l'impact négatif des différentes crises sur les recouvrements fiscaux et douaniers. Les recettes non fiscales baisseraient de 0,6% en 2020 pour représenter 0,7% du PIB comme en 2019.

Les dons augmenteraient fortement pour atteindre 4,2% du PIB en 2020 contre 1,9% en 2019, consécutif aux appuis budgétaires des partenaires nationaux et extérieurs dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 26,2% pour représenter 29,9% du PIB en 2020, après 23,1% un an auparavant. Cette évolution serait tirée aussi bien par les dépenses courantes que par les dépenses en capital. La hausse de 30,8% des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par l'augmentation de 33,0% de la masse salariale, en lien avec les efforts fournis par le Gouvernement dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs d'une part, et de la mise en œuvre du programme de recrutement dans les différents corps d'autre part. La hausse des dépenses courantes est également due aux dépenses effectuées dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de riposte sanitaire et socioéconomique à la crise de la

Covid-19. La progression de 35,5% des dépenses en capital proviendrait, entre autres, de l'augmentation de 29,9% de celles financées sur ressources propres.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une dégradation du solde budgétaire global qui s'établirait à -6,4% du PIB en 2020 contre -1,7% du PIB en 2019. Le déficit global hors dons ressortirait à -10,6% PIB contre -3,6% du PIB en 2019.

Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal en 2020 se situerait à 47,7% contre 40,6% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 662,2 milliards, soit une progression de 22,9% par rapport à 2019. Il représenterait 34,6% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 77,0% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

En 2020, les comptes extérieurs du Mali enregistreraient un solde global excédentaire de 125,1 milliards, après un excédent de 264,2 milliards en 2019, soit une contraction de 139,1 milliards, en lien avec le recul des flux nets entrants de capitaux, en dépit de la réduction du déficit du compte courant.

Le solde du compte courant serait déficitaire de 375,2 milliards contre 518,2 milliards, soit une amélioration de 143,0 milliards, profitant de la hausse des exportations (+4,4%) conjuguée à la baisse des importations (-3,0%) ainsi que de l'amélioration de l'excédent du solde du compte des revenus secondaires (+10,6%). Les exportations augmenteraient en relation, notamment, avec la hausse des ventes d'or (+10,4%). La baisse des importations s'expliquerait par le recul des achats de produits pétroliers (-20,4%), de biens intermédiaires (-1,9%) et de biens d'équipement (-0,8%). L'excédent du solde du compte des revenus secondaires augmenterait sous l'effet de l'accroissement des appuis budgétaires pour contenir les effets de la crise sanitaire. En 2020, rapporté au PIB, le déficit courant serait de 3,7% contre 5,1% en 2019.

Le solde du compte de capital serait excédentaire de 224,4 milliards, après l'excédent de 142,0 milliards un an plus tôt, en lien avec l'augmentation des dons-projets. Le repli de 56,5% des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier s'expliquerait par la réduction des flux nets entrants au niveau de l'ensemble des composantes.

Concernant la situation monétaire, les actifs extérieurs nets se sont établis à 792,6 milliards à fin septembre 2020, en hausse de 214,8 milliards par rapport à fin décembre 2019, reflétant la hausse de 290,4 milliards des actifs extérieurs nets des banques. A l'inverse, les actifs extérieurs nets de la Banque Centrale ont baissé de 75,6 milliards.

Les créances intérieures ont augmenté de 114,4 milliards ou +3,7% pour s'établir à 3.102,6 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont renforcées de 25,4 milliards, pour ressortir à 354,0 milliards à fin septembre 2020. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 86,0 milliards ou 3,2% pour se chiffrer à 2.748,6 milliards.

La masse monétaire s'est accrue de 346,9 milliards ou 11,6%, pour ressortir à 3.338,6 milliards à fin septembre 2020.

## 2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait en 2020 à -6,4% contre -1,7% en 2019 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 1,0% en 2020 contre -3,0% en 2019 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 47,7% en 2020 contre 40,6% en 2019 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 48,0% contre 34,5% un an plus tôt ;
- **le taux de pression fiscale** passerait de 14,5% en 2019 à 14,8% en 2020.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière hors fonderie dans la valeur ajoutée du secteur secondaire du Mali serait de 33,9% contre 30,8% en 2019. Rapportée au PIB total, cette part passerait à 7,7% en 2020 contre 6,6% en 2019.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Mali, se situerait à 0,76 en 2019, après 0,74 en 2018, traduisant une forte concentration des exportations, notamment, autour de l'or et du coton. Sur les trois (03) dernières années, l'indice est passé de 0,61 en 2017 à 0,76 en 2019.

#### **Encadré 6 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Mali**

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Gouvernement malien a adopté un plan de riposte sanitaire et socioéconomique d'un montant de 515,144 milliards, répartis comme suit : (i) dépenses de santé (57,2 milliards); (ii) mesures d'appui à l'économie ; (iii) aux entreprises et aux ménages (232,9 milliards); (iv) incidence de la baisse de l'activité économique sur les recettes (225,0 milliards). Ce plan vise le renforcement des moyens des structures sanitaires, l'appui aux ménages, le soutien aux entreprises affectées par la crise, notamment, des appuis financiers ainsi des exonérations et des remises d'impôts, et la relance économique.

Les dépenses de santé : Il s'agira de renforcer les moyens des structures de santé par l'allocation d'un budget supplémentaire au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales en vue de la prise en charge des dépenses de santé contre la maladie à coronavirus pour un montant de 40 milliards soit 0,4% du PIB, dont 6,3 milliards précédemment annoncés. A ce montant s'ajoute l'appui des partenaires internationaux, notamment, les financements de la Banque Mondiale pour le projet d'urgence santé, d'un montant de 15,6 milliards et de la MINUSMA pour 1,6 milliard soit un total de 57,2 milliards.



Il faut signaler que ces mesures de riposte anti-COVID19 prennent en compte les annonces de financement additionnel des Partenaires Techniques et Financiers pour faire face, principalement, à la pandémie de la maladie à coronavirus pour un montant total de 393,6 milliards dont 378,0 milliards d'appui budgétaire général (BOAD, AFD, FMI, BAD, BM) et 15,6 milliards d'appui projet. En plus, le Gouvernement a mis en place un fonds de concours destiné à recevoir des cotisations volontaires des personnes morales et physiques, en vue de contribuer au financement des dépenses de lutte contre la maladie à coronavirus. Comme principale difficulté, la pandémie de la COVID-19 pèse lourdement sur les finances publiques en raison de la baisse des recettes fiscales consécutives au ralentissement marqué de la croissance. Alors qu'en même temps, les dépenses publiques augmentent du fait des dépenses imprévues consacrées au plan de riposte sanitaire. L'incidence de la baisse de l'activité économique sur les recettes est évaluée à 274,0 milliards.

### **2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme du Mali au titre de la période 2021-2025 est parvenu à la Commission le 31 octobre 2020.

#### **Principaux éléments du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme du Mali au titre de la période 2021-2025 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures contenues dans le nouveau Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). Cette stratégie vise à réaliser une croissance vigoureuse et inclusive par la création d'emplois, la diversification de l'économie et le renforcement de la résilience. Il est également en cohérence avec les engagements pris dans le cadre du Programme économique et financier triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit du Fonds Monétaire International (FMI), approuvé le 28 août 2019.

Les objectifs fixés à travers ces perspectives sont, entre autres :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 5,1% sur la période 2021-2025 ;
- augmenter le taux de pression fiscale de 15,6% en 2021 à 17,5% en 2025 ;
- maintenir le déficit budgétaire global, en moyenne, à 3,3% l'an ;
- réduire progressivement le taux d'endettement de 48,0% en 2021 à 38,6% en 2025.

Les mesures contenues dans le rapport sont cohérentes avec les axes du CREDD, notamment, (i) la consolidation de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance, (ii) la restauration de la paix et de la sécurité ; (iii) la promotion d'une croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie ; (iv) le développement du capital humain et de l'inclusion sociale, ainsi que (v) la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique.

Pour atteindre les objectifs de croissance, le Gouvernement compte tout d'abord, poursuivre l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation, mettre en œuvre les résolutions du Dialogue National Inclusif (DNI) et assurer la sécurisation et la stabilisation du territoire national. Ensuite, il s'agira de créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive à travers, entre autres, la mise en œuvre de la Loi d'orientation agricole, la mise en œuvre des grands chantiers de construction d'infrastructures dont le quatrième pont

de Bamako, les routes (tronçon Bourem-Kidal-Frontière Algérie, Zantiébougou-Kolondiéba-Frontière Côte d'Ivoire) et la reprise des travaux de construction du barrage de Taoussa.

Enfin, le Gouvernement envisage l'amélioration de l'offre d'énergie à travers des projets de construction de centrales solaires, l'interconnexion aux réseaux électriques de certains Etats voisins (Ghana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire) ainsi que l'attribution de la quatrième licence de téléphonie et la poursuite des innovations dans le domaine des TIC. En outre, Il envisage accroître la production minière par le renforcement des programmes de cartographie et de recherche minière.

En ce qui concerne les finances publiques, il est prévu la poursuite des réformes visant l'accroissement des recouvrements fiscaux et douaniers ainsi que la maîtrise des dépenses publiques. Pour améliorer les recouvrements fiscaux, le Gouvernement entend poursuivre, principalement, les actions ci-après : (i) la réduction progressive des exonérations ; (ii) les efforts de modernisation et d'amélioration de l'administration fiscale et douanière ; (iii) l'amélioration du rendement de la TVA à travers le déploiement des télé-procédures et l'introduction d'un système de facture normalisée ; ainsi que (iv) la lutte contre la corruption.

Au niveau de la maîtrise des dépenses publiques, les réformes porteront sur l'amélioration de l'efficacité des investissements publics par le renforcement des capacités en matière d'évaluation des projets d'investissement, la poursuite de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor ainsi que le renforcement du contrôle interne et externe des dépenses publiques. En outre, les efforts viseraient l'amélioration du suivi des délais de paiements en vue d'éviter la constitution des arriérés.

## **Analyse des perspectives à moyen terme**

Conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Mali a transmis à la Commission son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2021-2025, le 30 octobre 2020.

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2021-2025 du Mali est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des perspectives**

Les perspectives sont, dans leurs orientations, en cohérence avec la Loi des Finances, Gestion 2021, les objectifs du nouveau CREDD et du Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclu avec le FMI.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliore de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur les cinq prochaines années, l'objectif de croissance de 5,1% en moyenne, portée par l'ensemble des secteurs d'activité, semble réalisable, au regard des potentialités économiques du Mali. Cette croissance proviendrait, principalement, de la dynamique du secteur agricole, notamment, la production de coton, et l'intensification des travaux de construction des infrastructures socioéconomiques.

L'atteinte de cet objectif dépendra de la capacité de l'Etat à contenir les facteurs de risques liés, entre autres, à l'insécurité, à l'instabilité socio politique, à la poursuite de la crise sanitaire, aux chocs sur les termes de l'échange et aux conditions climatiques défavorables. De ce fait, la réalisation de l'objectif de croissance nécessiterait la poursuite de la création des conditions pour la restauration de l'intégrité du territoire et la sécurisation des biens et des personnes ainsi que la consolidation de la cohésion sociale.

Au niveau des finances publiques, l'atteinte des objectifs fixés, en ce qui concerne, notamment, le déficit budgétaire, pourrait être compromis, si les mesures relatives au renforcement de la mobilisation des ressources intérieures ne sont pas effectivement mises en œuvre. Ainsi sur la période sous revue, le pays ne réaliserait pas une consolidation budgétaire. Par ailleurs, l'exécution des dépenses publiques prévue, notamment, les dépenses sécuritaires, les dépenses de lutte contre la pandémie de la Covid-19, le soutien à l'agriculture et à la lutte contre la pauvreté, la construction d'infrastructures, reste tributaire d'une mobilisation conséquente des ressources intérieures dans un contexte de rareté des ressources extérieures concessionnelles.

Sur la période 2021-2025, le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure sur le PIB nominal baisserait de 9,4 points de pourcentage, passant de 48,0% en 2021 à 38,6% en 2025. Ce sentier pourrait être difficilement respecté au regard d'une part, du faible rythme de progression de la pression fiscale (+1,9 point de pourcentage sur la période), et d'autre part, des besoins importants de ressources pour la réalisation d'infrastructures, le relèvement du défi sécuritaire et la lutte contre la Covid-19.

#### **2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Il ressort de l'analyse des perspectives économiques et financières à moyen terme (2021-2025) du Mali, que le pays affiche une évolution favorable des indicateurs macroéconomiques durant la période considérée.

Pour renforcer les performances, la Commission recommande aux autorités maliennes de prendre des dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des plans de riposte sanitaire et socioéconomique à la crise sanitaire de la Covid-19 ;
- la création des conditions pour la restauration de l'intégrité du territoire et la sécurisation des biens et des personnes ainsi que la consolidation de la cohésion sociale ;
- la mise en œuvre des réformes en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale, de l'amélioration des performances organisationnelles des administrations fiscale et douanière ainsi que de la lutte contre la fraude et la corruption ;
- les travaux de rénovation des comptes nationaux et leur prise en compte dans les modèles de prévision.

**Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali**

| En %                              | 2019       | 2020       |             | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       | 2025       |
|-----------------------------------|------------|------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                   |            | PI         | PR          |            |            |            |            |            |
| Solde global/PIB                  | -1,7       | -3,0       | -6,4        | -5,7       | -3,6       | -3,3       | -3,1       | -3,3       |
| Taux d'inflation                  | -3,0       | ≤3,0       | 1,0         | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0       |
| Encours de la dette publique/PIB  | 40,6       | 37,0       | 47,7        | 48,0       | 46,0       | 43,5       | 41,7       | 38,6       |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 34,5       | 38,9       | 48,0        | 46,5       | 40,0       | 38,4       | 37,0       | 35,4       |
| Taux de pression fiscale          | 14,8       | 15,8       | 14,5        | 15,4       | 16,1       | 16,7       | 16,7       | 17,5       |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>4,8</b> | <b>4,9</b> | <b>-2,9</b> | <b>4,4</b> | <b>5,8</b> | <b>5,0</b> | <b>5,0</b> | <b>5,0</b> |

**Sources** : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

## **2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER**

L'économie nigérienne enregistrerait une décélération avec un taux de croissance de 1,2% en 2020 contre 5,9% en 2019. Ce ralentissement de l'économie concernerait les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'inflation enregistrerait une accélération pour ressortir à 3,1% contre -2,5% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une détérioration du solde global, dons compris, qui passerait de -3,6% du PIB en 2019, à -5,8% en 2020.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un montant 853,0 milliards, près de 155,9 milliards ont été exécutés au 31 août 2020.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant représenterait 13,7% du PIB en 2020 contre 12,2% en 2019.

Comparée à fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré une hausse de 124,6 milliards ou 9,6%, pour ressortir à 1.420,3 milliards à fin septembre 2020.

### **2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En rapport avec les effets négatifs de la Covid-19, l'économie nigérienne enregistrerait une décélération avec un taux de croissance de 1,2% en 2020 contre 5,9% en 2019 (cf. graphique 7). Ce ralentissement de l'économie concernerait les secteurs secondaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une croissance de 3,7% en 2020 contre 3,4% en 2019. La poursuite des investissements dans le cadre de l'Initiative 3N et du MCC et le caractère informel des activités dont la performance est, en partie, liée à la pluviométrie, expliqueraient le peu d'impact qu'aurait cette pandémie sur ce secteur.

Le taux de croissance du secteur secondaire progresserait de 0,3% en 2020 contre 9,0% en 2019. Cette évolution résulterait de la hausse des branches « construction » (+2,3%) et « électricité, eau et gaz » (+4,4%), atténuée par la baisse des activités d'extraction (-1,2%) et de fabrication (-0,2%). La baisse des activités d'extraction s'expliquerait par la contraction de la production de pétrole et d'uranium.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire serait de -0,5% contre 6,5% en 2019. Cette baisse du rythme d'évolution du secteur concernerait les activités de commerce (-1,5%), l'hôtellerie et la restauration (-1,0%), les activités financières (-1,0%) et les services non marchands (+2,1%). Les hausses au niveau des activités de communication (+6,5%) et de transports (+1,2%) ont atténué les contreperformances des autres branches.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2020, respectivement, de 1,3 point, 0,1 point et -0,2 point.

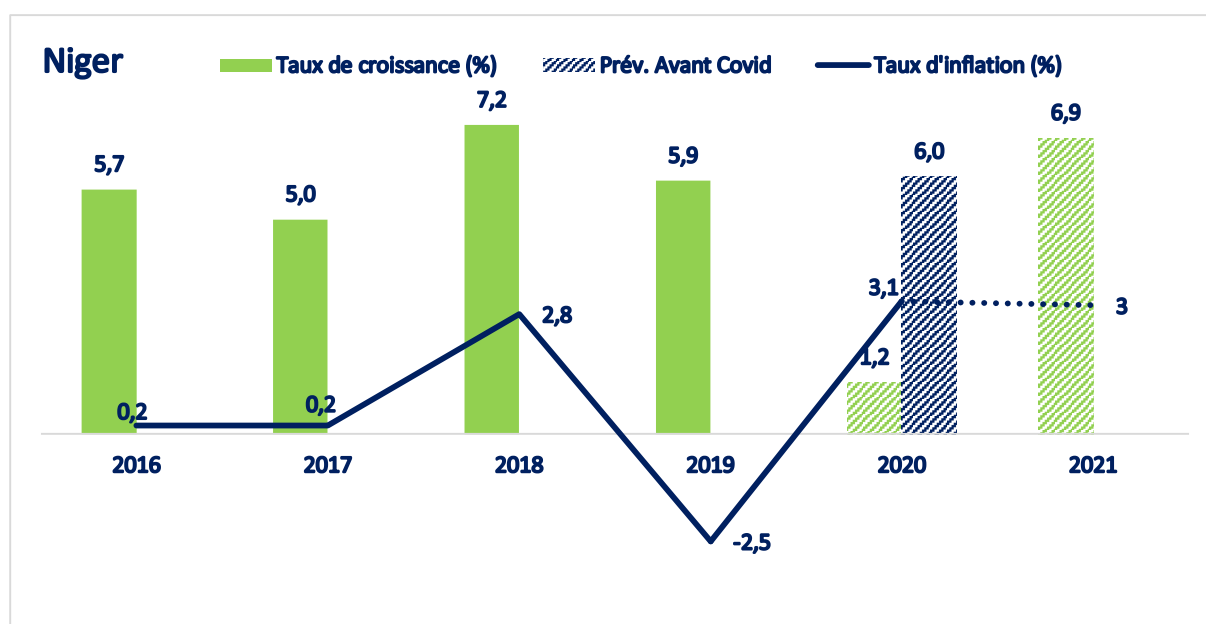
Du côté de la demande, la consommation finale progresserait de 1,0% contre 5,8% en 2019, en raison d'une hausse de 0,2% de la consommation finale des ménages et d'une augmentation de 4,5% de la consommation finale publique. Les investissements augmenteraient de 3,2%, profitant de la hausse de 2,2% de la FBCF privée et de celle de la FBCF publique de 5,0%. Les exportations baisseraient de 8,8%, après un recul

de 6,1% en 2019 et les importations seraient en hausse de 4,7%, après une baisse de 1,1% en 2019.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2020 s'établiraient, respectivement, à 0,9 point, 1,0 point et -0,7 point.

En 2020, le taux d'investissement global serait de 31,6% contre 31,1% en 2019. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il se situerait à 16,1% en 2020 contre 15,6% en 2019.

### **Graphique 7** : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2016-2021



**Sources** : CNPE du Niger, Commission de l'UEMOA

Au cours des dix (10) premiers mois de l'année, les prix ont augmenté de 2,9% contre une baisse de 2,6% à la même période en 2019. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix de la plupart des fonctions, notamment, « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,0%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+2,9%) et « Restaurant et hôtel » (+3,7%). La hausse a été atténuée par la baisse des prix observée au niveau des fonctions « Loisir et culture » (-2,5%) et « Biens et services divers » (-2,5%). Pour l'ensemble de l'année 2020, il est prévu un taux d'inflation de 3,1% contre -2,5% en 2019.

En 2020, l'exécution des finances publiques serait marquée par une dégradation des principaux soldes, en rapport avec une baisse des recettes budgétaires et une hausse importante des dépenses.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 1,4% pour représenter 17,6% du PIB en 2020, après 18,0% en 2019. Les recettes fiscales reculeraient de 6,2% en 2020, induisant un taux de pression fiscale de 9,3%, après 10,4% en 2019. La baisse des recettes fiscales s'expliquerait, principalement, par les effets de la pandémie. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 43,4% pour représenter 0,9% du PIB en 2020 contre 0,7% du PIB un an plus tôt. Les dons progresseraient de 8,8% pour représenter 7,1% du PIB en 2020, après 6,8% du PIB en 2019. Cette augmentation serait liée à la fois à la mobilisation des dons-projets et des dons-programme.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 12,9% pour représenter 23,4% du PIB contre 21,6% en 2019. Cette évolution proviendrait, à la fois, des dépenses courantes et des dépenses en capital. Les dépenses courantes progresseraient de 14,6%, en lien avec la hausse des dépenses de salaires (+4,9%) et des charges d'intérêt sur la dette publique (9,9%). Les dépenses en capital progresseraient de 8,4%.

Au total, le solde global, dons compris, passerait de -3,6% du PIB en 2019 à -5,8% en 2020. Le solde global hors dons ressortirait à -12,9% du PIB en 2020 contre -10,4% en 2019.

L'encours de la dette publique intérieure et extérieure en 2020 représenterait 43,6% du PIB contre 41,7% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 716,4 milliards, soit une progression de 29,4% par rapport à 2019. Il représenterait 87,0% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 89,0% du total du service de la dette publique.

La balance des paiements en 2020 se caractériserait par un solde global excédentaire de 18,8 milliards après un excédent de 317,6 milliards en 2019, soit une réduction de 298,8 milliards. Cette évolution résulterait de l'aggravation du déficit du compte courant et du recul des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

La balance des biens et services subirait les effets de la baisse des exportations (-9,9%), en rapport notamment avec la chute des ventes de pétrole (-38,1%). Les importations de biens stagneraient sous l'effet contrasté des achats de produits alimentaires (+8,6%), d'autres biens de consommation (+4,1%), de produits pétroliers (-22,3%), de biens intermédiaires (-1,4%) et de biens d'équipement (-1,8%). Le déficit du compte courant représenterait 13,7% du PIB en 2020 contre 12,2% en 2019.

Le compte de capital ressortirait excédentaire, en amélioration de 57,2 milliards, et le compte financier s'inscrirait en baisse de 204,5 milliards, en raison, principalement, d'une réduction des investissements directs (-51,3%).

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets sont demeurés quasi-stables par rapport à fin décembre 2019, en s'établissant à 642,3 milliards à fin septembre 2020 contre un niveau de 641,3 milliards en décembre 2019.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 119,3 milliards ou 12,1%, pour ressortir à 1.107,3 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui était de 26,3 milliards en décembre 2019, s'est contracté de 14,0 milliards pour se situer à 12,3 milliards. Les créances sur l'économie se sont consolidées de 13,9%, en passant de 961,7 milliards en décembre 2019 à 1.095,0 milliards à fin septembre 2020.

Comparée à fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré une hausse de 124,6 milliards ou 9,6%, pour ressortir à 1.420,3 milliards à fin septembre 2020.

## 2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020, se présenteraient comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -5,8% en 2020 contre -3,6% en 2019 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 3,1% contre -2,5% en 2019 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** se situerait à 43,6% en 2020 contre 41,7% en 2019 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 40,3% en 2020 contre 36,0% en 2019 ;
- **Le taux de pression fiscale** ressortirait à 9,3% en 2020 contre 10,4% en 2019.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire au Niger baisserait à 34,6% en 2020 contre 34,9% en 2019. Rapportée à la valeur ajoutée totale, cette part serait de 6,9% contre 7,1% en 2019.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Niger, se situerait à 0,34 en 2019, après 0,35 en 2018, traduisant une faible diversification des exportations centrées, notamment, sur les produits miniers. Sur les trois (03) dernières années, l'indice n'a pas varié.

#### **Encadré 7: Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Niger**

*La pandémie de la Covid-19 est publiquement apparue en fin 2019, affectant progressivement l'ensemble des continents du fait de la forte mobilité entre les pays. Au Niger, le 1<sup>er</sup> cas positif de la Covid-19 a été confirmé le 19 mars 2020.*

*Pour gérer de manière efficace la pandémie, le Gouvernement a adopté un Plan Global de Réponse évalué à 1.439,5 milliards dont 167 milliards directement affectés à la gestion sanitaire de la pandémie à travers des interventions de renforcement de la surveillance épidémiologique, de la prévention et du contrôle de l'infection, des capacités des services de santé et de la prise en charge ainsi que de la communication en vue d'interrompre la chaîne de propagation de la maladie. Le Plan Global de Réponse sert également de cadre de dialogue entre l'État et les partenaires.*

*Dans le cadre du financement du Plan Global de Réponse, les ressources mobilisées ou en instance de mobilisation se chiffrent à 1.021,7 milliards répartis comme suit : 141,5 milliards de mesures nouvelles, 30,4 milliards d'allègement de la dette, 417,0 milliards en décaissement anticipé d'appuis budgétaires et 432,8 milliards de restructuration des projets en cours.*

*Le dispositif stratégique et opérationnel a permis au Niger d'être efficace dans la gestion sanitaire de la Covid-19.*



### 2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2021-2025 du Niger est parvenu à la Commission le 28 octobre 2020.

#### Principaux éléments du rapport

Pour garantir une croissance inclusive, renforcer la compétitivité de l'économie nationale et améliorer la gestion des finances publiques aux fins d'assurer la stabilité macroéconomique, les Autorités nigériennes s'engagent à mettre en œuvre une série de réformes et mesures de politique économique et budgétaire. Ces actions devront avoir des effets positifs sur les finances publiques et sur la croissance économique, réductrices de pauvreté, et se traduiraient par une amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques sur la période 2021-2025.

De façon spécifique, les principaux objectifs poursuivis sont :

- réaliser un taux de croissance moyen de 8,7% sur la période 2021-2025 ;
- améliorer le taux de pression fiscale qui passerait de 9,3% en 2020 à 13,1% en 2025 ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2023, avec un solde global qui se situerait à -2,5% du PIB ;
- maîtriser le niveau d'endettement, le taux se situerait en moyenne à 40,2%.

Le taux de croissance économique atteindrait deux chiffres en 2022 et 2023, tiré, principalement, par la production pétrolière.

Dans le secteur agricole, la réforme vise, notamment, à accroître et à diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques par l'amélioration de la capacité productive des terres et des eaux, et la généralisation de l'utilisation des techniques et technologies innovantes adaptées aux réalités écologiques et socio-économiques du Niger. Sur cette base, le secteur primaire enregistrerait une croissance moyenne de 5,0%.

Le secteur secondaire progresserait, en moyenne par an, de 17,4%, en lien avec le début de l'exportation du pétrole brut à partir de 2022. En dépit de la mauvaise performance attendue de la production de l'uranium, les activités extractives seraient en hausse de 30,0% en moyenne par an, impulsées par les activités pétrolière et d'exploration. La production énergétique connaîtrait une augmentation moyenne de 7,6% sur la période sous revue, en rapport avec la mise en œuvre des projets relatifs aux deux (02) centrales d'énergies solaires de 20 MW, d'une centrale hybride de 6 MW diesel et de 13 MW solaire à Agadez, le renforcement des capacités de production de la SONICHAR avec deux (02) tranches de 25 MW chacune, la centrale à charbon de Salkadamna et le projet de construction de deux (02) lignes électriques de 132 KV de Soraz-Zinder Maradi-Malbaza.

Le secteur tertiaire croîtrait, en moyenne sur la période, de 7,0%. Il bénéficierait des effets d'entraînement des deux secteurs primaire et secondaire. Il serait porté également par une croissance de 6,7% de la valeur ajoutée des entreprises des TIC, des transports et du commerce, de l'hôtellerie (+5,5%) et des Administrations publiques (+6,2%).

Dans le domaine des finances publiques, les réformes envisagées visent le renforcement de la mobilisation de recettes à travers, notamment, : (i) l'ouverture de nouveaux centres de recettes des impôts ; (ii) une meilleure gestion du patrimoine de

l'Etat et la tenue d'une comptabilité matière ; (iii) l'accélération du projet du Système informatisé de Suivi des Impôts et des Contribuables (SISIC) pour son opérationnalisation ; (iv) la mise en place d'un dispositif de maîtrise des exonérations et d'évaluation des dépenses fiscales ; (v) la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers, à travers le renforcement des actions de la lutte contre la fraude des hydrocarbures ; (vi) une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales. Ainsi, sur la période 2021-2025, les recettes budgétaires, portées, à la fois, par les recettes fiscales et non fiscales, progresseraient de 17,9% en moyenne annuelle. Par rapport au PIB, les recettes budgétaires se situeraient à 11,9% en 2021 et atteindraient 14,2% en 2025.

Les réformes visent également la maîtrise des dépenses publiques à travers : (i) la consolidation du processus de budget-programme ; (ii) la modernisation de la chaîne de dépense et son déploiement au niveau des ministères sectoriels ; (iii) la bancarisation des paiements publics par la suppression du billetage et la modernisation de la solde par la mise en place d'un fichier biométrique des agents de l'Etat ; (iv) la mise en œuvre effective du plan d'actions pour l'amélioration de la gestion des investissements publics ; et (v) l'audit des principaux établissements et entreprises publiques, ainsi que l'harmonisation des grilles des avantages et rémunérations de leurs agents. Ces mesures devraient se traduire par une progression annuelle moyenne des dépenses totales et prêts nets de 8,8% sur la période. Cette augmentation proviendrait d'une hausse moyenne de 12,1% des dépenses courantes et d'une progression moyenne de 6,8% des dépenses en capital.

Concernant la gestion de la dette publique, le Gouvernement entend mettre en œuvre les réformes permettant de gérer efficacement sa dette et de préserver sa viabilité.

## **Analyse des prévisions à moyen terme**

### **● Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Niger est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

### **● Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec la Loi des Finances 2021, les objectifs du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et ceux du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021) et la vision « Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI 2035).

### **● Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait dans l'ensemble marqué par une amélioration continue.

### **● Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées par tous les secteurs économiques. Le taux de croissance moyen sur la période 2021-2025 ressortirait à 8,7%. Toutefois, la réalisation de ce sentier de croissance pourrait être entravée, notamment, par : (i) la non mobilisation à bonne date des ressources en vue de la réalisation dans les délais souhaités des projets structurants (pipeline, infrastructures, ...) ; (ii) les effets liés au contexte sécuritaire ; (iii) l'évolution des prix des matières premières et (iv) les effets des changements climatiques.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global passerait d'un déficit de 5,8% en 2020 à 2,5% du PIB à compter de 2023, en relation avec la mise en œuvre des réformes qui se traduiraient par un accroissement du taux de pression fiscale de 3,8 points de pourcentage sur la période sous revue. S'agissant des dépenses, les actions mises en œuvre se traduiraient par une progression annuelle moyenne des dépenses totales hors prêts nets de 8,8% sur la période. Cette augmentation proviendrait d'une hausse moyenne de 12,1% des dépenses courantes et d'une progression moyenne de 6,8% des dépenses en capital. Toutefois, le sentier du déficit ne pourrait être respecté qu'avec une mobilisation effective des recettes fiscales.

En matière d'endettement, au cours de la période 2021-2025, le Gouvernement continuerait d'observer une politique prudente. Toutefois, le faible niveau du taux d'endettement masque le poids élevé du service de la dette.

Au total, des risques pèsent sur ces perspectives qui pourraient souffrir de la limitation de l'aide publique au développement et la rareté des ressources concessionnelles qui sont pourtant nécessaires au financement des investissements publics. Par ailleurs, l'atonie actuelle de la demande pourrait perdurer et se traduire par le maintien du niveau faible des prix de l'uranium et du pétrole. Au niveau national et régional, on dénote la persistance des menaces sécuritaires dont les effets sont multipliés par ceux de la crise sanitaire liée à la maladie au coronavirus.

#### **2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Il ressort de l'examen du rapport sur les perspectives économiques et financières du Niger que les indicateurs macroéconomiques et budgétaires enregistreraient une amélioration continue sur la durée de la période de prévision. Cependant, ces bonnes perspectives demeurent soumises à des risques qui pourraient être de nature à entraver le sentier projeté.

Aussi, au regard de la nécessité de renouer avec une croissance économique forte et revenir rapidement à une consolidation budgétaire après la crise, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les autorités nigériennes à prendre les dispositions en vue de :

- poursuivre les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire propice aux développements des activités ;
- accroître les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques par l'amélioration de la capacité productive des terres et la généralisation de l'utilisation des techniques et technologies innovantes adaptées ;
- améliorer la mobilisation des ressources internes à travers la modernisation des administrations fiscale et douanière, la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment, par la réduction des exonérations ;
- poursuivre une politique d'endettement prudente.

**Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger**

| En %                              | 2019       | 2020       |            | 2021       | 2022        | 2023        | 2024       | 2025       |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|------------|
|                                   |            | PI         | PR         |            |             |             |            |            |
| Solde global/PIB                  | -3,6       | -2,2       | -5,8       | -4,6       | -3,2        | -2,5        | -2,5       | -2,5       |
| Taux d'inflation                  | - 2,5      | <=3,0      | 3,1        | <=3,0      | <=3,0       | <=3,0       | <=3,0      | <=3,0      |
| Encours de la dette publique/PIB  | 41,7       | 39,7       | 43,6       | 44,1       | 41,4        | 39,0        | 38,4       | 38,1       |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 36,0       | 30,7       | 40,3       | 33,3       | 31,6        | 30,6        | 30,5       | 31,1       |
| Taux de pression fiscale          | 10,4       | 11,5       | 9,3        | 11,1       | 11,8        | 12,6        | 12,9       | 13,1       |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>5,9</b> | <b>6,0</b> | <b>1,2</b> | <b>6,9</b> | <b>12,8</b> | <b>11,1</b> | <b>6,7</b> | <b>6,3</b> |

**Sources** : CNPE du Niger, Commission de l'UEMOA, (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

## 2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

L'économie sénégalaise serait fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, l'activité économique se contracterait avec un taux de croissance du PIB réel de -0,7%, après une croissance de 5,3% enregistrée en 2019. L'activité se déroulerait dans un contexte marqué par une évolution modérée des prix. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 2,7% contre 1,0% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait en 2020 par une dégradation du solde budgétaire global qui s'établirait à -6,1% contre -3,9% du PIB en 2019, en raison des effets de la crise sanitaire. Cette évolution serait en rapport avec la progression des dépenses totales plus importante que celle des recettes totales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique d'un coût global de 1.000 milliards, près de 670,7 milliards ont été exécutés au 30 septembre 2020.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant représenterait 12,4% du PIB en 2020 contre 7,9% en 2019.

Comparée à fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 331,3 milliards ou 5,8%, pour se situer à 6.023,3 milliards.

### 2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2020, le taux de croissance du PIB réel se situerait à -0,7% contre une prévision initiale de 6,8% (cf. graphique 8). Cette baisse s'expliquerait par l'impact négatif de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les secteurs d'activité économique, notamment, le transport, le tourisme et le commerce.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 5,1% en 2020 contre 2,9% en 2019, en liaison, principalement, avec la bonne tenue des sous-secteurs de la pêche (+11,9%) et l'agriculture (+6,0%). Le sous-secteur agricole bénéficierait d'un hivernage favorable à travers une bonne répartition spatio-temporelle de la pluie. De plus, l'État a mis à la disposition des agriculteurs des intrants ainsi que des matériaux agricoles pour le renforcement de la productivité agricole.

Dans le secteur secondaire, l'activité subirait les effets de la crise du coronavirus avec un repli de 1,1% en 2020 contre +5,8% en 2019. Les branches les plus affectées sont, notamment, les industries extractives (-11,4%) et la fabrication des produits agro-alimentaires (-7,3%). Ces reculs ont été plus que compensés par les performances des branches « égrenage de coton et fabrication de textile » (+22,1%), « fabrication de produits chimiques » (+8,4%), « électricité et gaz » (+9,1%) et « construction » (+6,6%).

Dans le secteur tertiaire, la valeur ajoutée baisserait de 2,0%, après une hausse de 5,6% en 2019, du fait des effets négatifs de la Covid-19 sur les activités de commerce (+0,6%, après 6,0% en 2019), de transports (-8,8%), d'hébergement et de restauration (-17,0%) ainsi que les services de télécommunication (-4,6%).

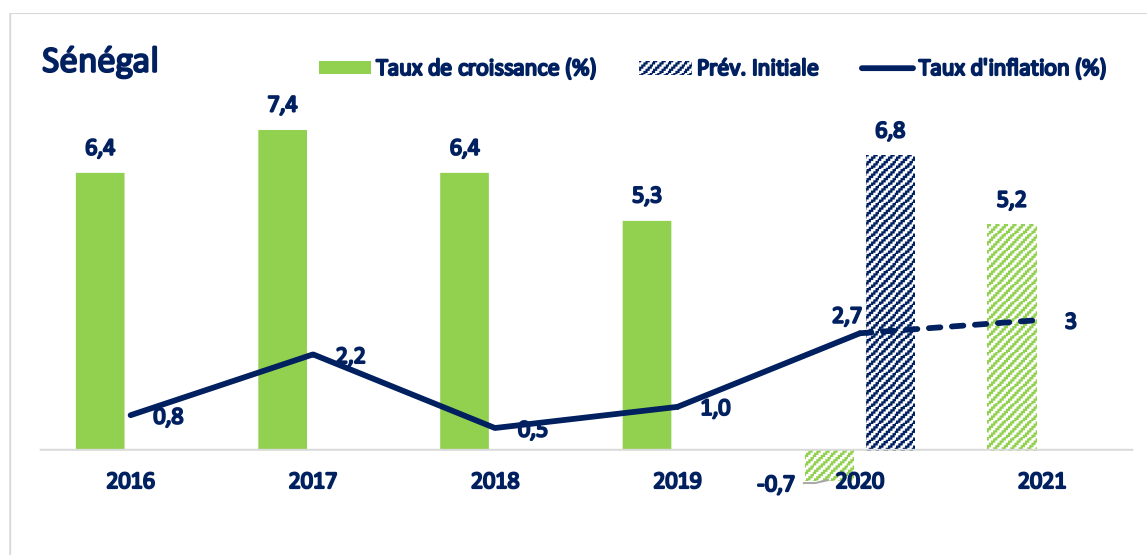
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 0,7 point, -0,3 point et de -1,1 point.

Du côté de la demande en 2020, la consommation finale ressortirait en baisse de 1,7% contre une hausse de 5,5% en 2019, du fait de la baisse de la consommation privée qui chuterait de 4,8%. La FBCF régresserait de 3,0% en 2020, après une hausse de 5,1% un an auparavant, sous l'effet du recul de la FBCF privée de 6,5%. La composante publique de la FBCF serait en hausse de 8,8%, tirée par le programme de résilience de l'économie nationale. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services sont attendues en baisse, respectivement, de 12,2% et 0,8% en 2020.

En 2020, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de -1,5 point, -3,9 points et 4,7 points.

En 2020, le taux d'investissement global s'établirait à 28,9% contre 32,0% en 2019. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il passerait de 17,6% en 2019 à 17,2% en 2020.

**Graphique 8** : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2016-2021



**Sources** : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

Au cours des dix (10) premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,7% contre 1,0% à la même période en 2019. Cette hausse des prix à la consommation s'explique, essentiellement, par le renchérissement des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,6%), « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (+0,3%), « Transport » (+4,4%), « Restaurants et Hôtels » (+1,9%) et « Communication » (+1,2%). Pour l'ensemble de l'année 2020, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 2,7% contre 1,0% en 2019.

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une aggravation des déficits budgétaires, du fait de la crise sanitaire.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 6,3%, pour représenter 21,2% du PIB contre 20,2% en 2019, tirés par les dons qui seraient en forte hausse. Les recettes fiscales baisseraient de 2,3% pour représenter 16,8% du PIB contre 17,4% en 2019. Ce repli s'expliquerait par les contre-performances des recettes intérieures et de porte en lien avec la baisse de la demande intérieure et les mesures fiscales de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire. Les recettes non fiscales chuteraient de

20,2% et représenteraient 0,9% du PIB contre 1,1% en 2019. Les dons seraient en très forte hausse en 2020, et représenteraient 3,2% du PIB contre 1,6% en 2019, sous l'impulsion d'une augmentation des appuis budgétaires et des dons-projets.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 15,0% et se situeraient à 27,3% du PIB contre 24,1% en 2019. Cette évolution serait liée à la croissance aussi bien des dépenses courantes que des dépenses en capital. Les dépenses courantes seraient en hausse de 10,7%, imputable à l'accroissement de la masse salariale et aux intérêts sur la dette publique.

L'augmentation de la masse salariale de 11,5% serait en rapport avec les actions en faveur, notamment, des secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice. La hausse de 9,6% des autres dépenses courantes serait, principalement, due aux achats de vivres, à l'apurement de la dette intérieure et aux autres transferts courants dans le contexte de la Covid-19. La progression des charges d'intérêts sur la dette de 13,2% concernerait tant la dette extérieure que la dette intérieure. Les dépenses en capital progresseraient de 23,1%, portée par la composante financée sur ressources internes en hausse de 32,4%.

Au total, le solde budgétaire global hors dons s'établirait à -9,4% du PIB contre -5,5% en 2019. Quant au solde budgétaire global, dons compris, il représenterait -6,1% du PIB contre -3,9% en 2019.

L'encours de la dette publique totale représenterait 64,6% du PIB en 2020 contre 59,6% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 930,0 milliards, soit une progression de 15,9% par rapport à 2019. Il représenterait 32,9% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 27,9% du total du service de la dette publique reflétant la part importante du service de la dette extérieure dans le service de la dette publique.

Les transactions extérieures en 2020 se solderaient par un déficit global de 104,7 milliards contre un excédent de 146,5 milliards en 2019. Cette évolution découlerait d'une augmentation du déficit courant.

Le déficit courant ressortirait à 1.739,3 milliards en 2020, contre un niveau de 1.087,6 milliards en 2019, en raison essentiellement d'une augmentation du déficit des biens et services (+45,9%), en lien notamment avec une forte hausse du déficit des services qui serait induite, entre autres, par le repli des voyages (-56,0%). La balance des biens se contracterait (-4,9%) des suites d'un repli des exportations (-6,8%) plus fort que celui des importations (-2,0%). L'effet de ces baisses serait atténué par l'augmentation des revenus secondaires qui tireraient profit des appuis budgétaires. Rapporté au PIB, le déficit courant représenterait 12,4% en 2020 contre 7,9% en 2019.

Le solde du compte de capital s'améliorerait de 55,6 milliards. S'agissant du compte financier, il ressortirait excédentaire de 1.359,8 milliards contre 1.021,5 milliards en 2019, en liaison, notamment, avec une hausse des flux nets entrants au titre des investissements directs et de portefeuille.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets (AEN) se sont contractés de 231,7 milliards par rapport à fin décembre 2019, pour s'établir à 1.738,6 milliards à fin septembre 2020. Cette baisse des AEN résulte de celle de 339,1 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale, atténuée par la hausse de 107,4 milliards de ceux des banques.

Les créances intérieures ont enregistré une progression de 574,9 milliards ou 11,2%, pour ressortir à 5.728,5 milliards, sous l'effet principalement de la hausse de 799,4 milliards des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale. En revanche, l'encours des créances sur l'économie a baissé de 224,5 milliards ou 4,9%, pour s'établir à 4.372,2 milliards à fin septembre 2020.

Comparée à fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 331,3 milliards ou 5,8%, pour se situer à 6.023,3 milliards.

## 2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présenteraient comme suit :

- Le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2020 ressortirait à -6,1% contre -3,9% l'année précédente ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 2,7% contre 1,0% en 2019 ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 64,6% contre 59,6% en 2019 ;
- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 34,7% contre 30,4% un an plus tôt ;
- Le **taux de pression fiscale** s'établirait à 16,8% contre 17,4% en 2019.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la production**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire au Sénégal baisserait à 62,7% en 2020 contre 64,2% en 2019. Rapport au PIB total, cette part serait de 15,3% contre 15,7% en 2019.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Sénégal, se stabiliserait à 0,24 comme en 2018, traduisant une économie relativement diversifiée. Sur les trois (03) dernières années, l'indice est passé de 0,22 en 2017 à 0,24 en 2019.



#### **Encadré 8 : Etat de l'exécution du plan de riposte à la Covid-19 au Sénégal**

Le Sénégal a élaboré un plan de riposte, à la crise de la Covid-19, dénommé Programme de Résilience économique et sociale (PRES) visant à renforcer le système de santé, soutenir les populations et atténuer les effets négatifs de la crise sur les entreprises. Le PRES est décliné en quatre (04) axes. Le financement du PRES est évalué à 1 000 milliards, soit 7,0% du PIB. Il est décliné autour de quatre piliers à savoir (i) la santé, (ii) la résilience sociale, (iii) le soutien au secteur privé et le maintien des emplois et (iv) la sécurisation de l'approvisionnement en denrées de première nécessité, énergie, hydrocarbures et produits pharmaceutiques.

Au 04 novembre 2020, les dépenses décaissables sont estimées à 628,4 milliards. Elles sont constituées de dépenses budgétaires pour 558,4 milliards et une opération de trésorerie de 70 milliards.

Les dépenses budgétaires concernent la santé pour 77,8 milliards, la résilience sociale pour 103 milliards, le soutien au secteur privé et maintien des emplois pour 300 milliards et la sécurisation de l'approvisionnement en denrées de première nécessité, énergie et produits pharmaceutiques pour 77,6 milliards. Sur un montant prévisionnel de 558,4 milliards de dépenses budgétaires, 617,6 milliards ont été payés, soit un taux d'exécution de 110,6%.

Les opérations de trésorerie de 70 milliards sont exécutées à hauteur de 25 milliards, soit un taux de réalisation de 35,7%, au titre du mécanisme de garantie auprès du système financier au profit des entreprises.

Au total, les 628,4 milliards de dépenses décaissables ont connu un niveau d'exécution (base paiement) d'un montant de 642,6 milliards, soit un taux de décaissement de 102,3%.

### **2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025**

Conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Sénégal a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2021-2025 à la Commission de l'UEMOA, le 29 octobre 2020.

#### **Principaux éléments du rapport**

Les perspectives économiques et financières à moyen terme 2021-2025 du Sénégal se basent sur la mise en œuvre de la seconde phase du Plan Sénégal Emergent (PSE). Ainsi, sur la période 2021-2025, le Gouvernement va poursuivre la mise en œuvre (i) du Programme d'actions prioritaire ajusté et accéléré (PAP 2A) et (ii) de la stratégie de recettes à moyen terme (SRMT). La phase du PSE sera confortée par les perspectives de productions pétrolières et gazières à partir de 2023. L'objectif est de remettre l'économie sur sa trajectoire normale et conserver les acquis de la croissance enclenchée depuis 2015.

Dans ce cadre, le Gouvernement mettra l'accent sur la bonne conduite des politiques sectorielles ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des réformes.

Au niveau budgétaire, la politique budgétaire autour de la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant, notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, la

maîtrise des dépenses fiscales et le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques, tout en veillant au respect des critères clés de convergence.

Dans la conduite de la politique budgétaire, le Gouvernement a conclu en janvier 2020 un nouveau programme avec le FMI appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE). Ce programme va appuyer le Sénégal dans la mise en œuvre, notamment, de sa stratégie de recettes à moyen terme (SRMT).

Les objectifs spécifiques de la SRMT consistent à : (i) élargir l'assiette fiscale et douanière, en centralisant et en exploitant des données et des renseignements sur des contribuables inconnus des services en charge des recettes ; (ii) contrôler la cohérence des déclarations ; (iii) maîtriser la valeur en douane et en réduire les détournements de destination et de régimes économiques ; et (iv) améliorer la productivité des services de recettes par l'optimisation de leurs processus individuels et conjoints.

En outre, le Gouvernement adoptera une stratégie d'endettement en phase avec les objectifs de croissance retenus dans la phase II du PSE.

Au total, les principaux objectifs des perspectives 2021-2025 sont de :

- réaliser un taux de croissance moyen du PIB réel par an de 10,2% sur la période sous revue ;
- réduire le déficit budgétaire global, dons compris. Il passerait de 5,0% du PIB en 2021 à 3,0% en 2025 ;
- réaliser un ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, en moyenne de 59,1% sur la période.

Pour réaliser ces objectifs, les actions du Gouvernement vont se concentrer sur la poursuite de la mise en œuvre effective des projets inscrits dans le Plan d'actions prioritaire ajusté et accéléré (PAP 2A) du PSE.

L'activité économique se redynamiserait à la suite de la pandémie du coronavirus et se maintiendrait sur un nouveau sentier de croissance soutenue à la faveur d'un environnement interne et externe plus favorable. Ainsi, le taux de croissance moyen du PIB réel est projeté à 10,2% sur la période sous revue, sous l'action, notamment, de l'entrée en exploitation des gisements de pétrole.

Sur la période 2021-2025, le secteur primaire est projeté en moyenne à 7,4%, tiré, essentiellement, par les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Le secteur secondaire (+17,7%) renouerait avec la dynamique de croissance relevée ces dernières années. Les mesures de relance économique ainsi que la poursuite de l'exécution des projets structurants du PSE avec la mise en œuvre du PAP 2A et la reprise des sous-secteurs fortement touchés par la Covid-19 conforteraient l'activité du secteur. Cette orientation du secteur secondaire serait soutenue, notamment, par les activités extractives, la fabrication de produits agroalimentaires, la fabrication de produits chimiques, la production d'électricité et la construction.

Au niveau du secteur tertiaire (+7,5%), sa valeur ajoutée progresserait, en liaison avec les performances attendues de l'agriculture et les efforts de relance post Covid-19 de l'activité économique. Toutes les branches d'activités contribueraient au renforcement

du dynamisme attendu dans le secteur tertiaire, et particulièrement, les activités qui avaient été fortement impactées par la Covid-19, notamment, le commerce, le transport, les services d'hébergement et de restauration.

Au titre de la demande globale, la croissance serait soutenue, sur la période sous-revue, par la consommation finale (+10,2%) et le dynamisme des investissements (+12,8%). Quant aux importations et aux exportations de biens et services, elles sont projetées, sur les cinq prochaines années, en hausse, respectivement, de 11,2% et 8,1% l'an.

Concernant la politique budgétaire, le Gouvernement poursuivra sa politique prudente en matière de finances publiques et d'endettement afin de préserver la stabilité macroéconomique. En plus des mesures en cours visant à élargir l'assiette fiscale et rendre l'administration fiscale plus efficace, l'Etat poursuivra la maîtrise des dépenses fiscales qui revêtent une importance capitale au regard de leur niveau très élevé. Au total, la mise en œuvre des réformes, notamment, la Stratégie de recouvrement des recettes à moyen terme (SRMT) permettrait d'assurer une progression appréciable des recettes budgétaires induite par une augmentation des recettes fiscales de 16,0% en moyenne par an, pour représenter un taux moyen de pression fiscale de 19,5% sur la période sous revue.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, des efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 10,7% en moyenne par an, pour porter les dépenses totales à 26,1% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes augmenteraient de 6,1% en moyenne par an, tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 17,0% par an au cours de la même période.

En ce qui concerne la dette publique, la politique qui sera menée cherchera à préserver la viabilité de la dette et des finances publiques en général par l'élaboration, l'application et le suivi de la Stratégie d'endettement public. Le Gouvernement s'engage à maintenir une politique prudente d'endettement, tout en mobilisant des ressources conséquentes pour financer la croissance. Ainsi, le taux d'endettement public passerait de 65,3% du PIB en 2021 à 53,0% en 2025.

## **Analyse des perspectives à moyen terme**

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Sénégal est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la Loi de Finances, gestion 2021, le Plan Sénégal Emergent (PSE) ainsi que le programme économique et financier qui sera appuyé par l'Instrument de Coordination de la Politique Economique (ICPE).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 10,2% qui serait soutenu par la poursuite des actions du Plan Sénégal Emergent. Le secteur secondaire contribuerait fortement à cette évolution, notamment, les industries extractives. Toutefois, l'atteinte de cet objectif reste assujettie, principalement, au démarrage effectif de la production des hydrocarbures en 2023.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une nette amélioration des recettes fiscales avec une pression fiscale qui dépasserait les 20% à partir de 2023. Dans le même temps, il est attendu une augmentation substantielle des dépenses en capital. Au regard de l'équilibre budgétaire fragile projeté, des efforts d'amélioration de la qualité des investissements publics seraient nécessaires en vue de maintenir cet équilibre. Par ailleurs en cas de chocs défavorables, notamment, sur les recettes, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et impacterait négativement la consolidation budgétaire.

#### **2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En 2020, l'économie sénégalaise enregistrerait de mauvaises performances macroéconomiques, du fait, principalement, des effets de la crise sanitaire. Toutefois, les perspectives à moyen terme indiqueraient un retour rapide à une croissance très forte, en liaison avec la mise en exploitation bientôt des gisements de pétrole et de gaz. Une consolidation budgétaire est attendue dès 2023.

Pour conforter les acquis et améliorer les performances, les autorités sénégalaises sont invitées à prendre les mesures visant à :

- poursuivre la mise en œuvre des politiques de soutien et d'accroissement de la productivité du secteur agricole ;
- renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale par la rationalisation des dépenses fiscales, l'amélioration des performances organisationnelles des administrations fiscales et douanières, ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption;
- améliorer la qualité des investissements publics ;
- renforcer la gestion de la dette publique.

**Tableau 10 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal**

| En %                              | 2019       | 2020       |             | 2021       | 2022       | 2023        | 2024        | 2025        |
|-----------------------------------|------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|
|                                   |            | PI         | PR          |            |            |             |             |             |
| Solde global/PIB                  | -3,9       | -3,0       | -6,1        | -5,0       | -4,0       | -3,0        | -3,0        | -3,0        |
| Taux d'inflation                  | 1,0        | ≤3,0       | 2,7         | ≤3,0       | ≤3,0       | ≤3,0        | ≤3,0        | ≤3,0        |
| Encours de la dette publique/PIB  | 59,6       | 49,7       | 64,6        | 65,3       | 64,1       | 58,9        | 54,0        | 53,0        |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 30,4       | 29,3       | 34,7        | 35,3       | 31,3       | 27,9        | 25,8        | 24,9        |
| Taux de pression fiscale          | 17,4       | 17,3       | 16,8        | 17,1       | 18,9       | 20,0        | 20,4        | 21,1        |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>5,3</b> | <b>6,9</b> | <b>-0,7</b> | <b>5,2</b> | <b>6,9</b> | <b>13,7</b> | <b>14,9</b> | <b>10,1</b> |

Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

## **2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO**

En 2020, le taux de croissance ralentirait pour ressortir à 0,7% contre 5,5% en 2019, du fait des effets de la crise sanitaire. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 1,7% contre 0,7% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global qui ressortirait à 7,0% du PIB en 2020 contre 0,8% en 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la Covid-19 et de relance économique, d'un montant de 400 milliards, près de 107,0 milliards ont été exécutés au 20 octobre 2020.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant représenterait 4,0% du PIB en 2020 contre 2,0% en 2019.

La masse monétaire a progressé en 2020 de 185,4 milliards ou 10,3%, pour s'établir à 1.989,7 milliards à fin septembre 2020.

### **2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2020, le taux de croissance du PIB se situerait à 0,7% contre 5,5% en 2019, porté, principalement, par les secteurs primaire et secondaire (cf. graphique 9).

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 4,0% en 2020, après 1,9% en 2019, sous l'effet de la progression de la valeur ajoutée de l'élevage de 5,6% et de celle de l'agriculture de 4,0%. La production agricole profiterait de la mise en œuvre des projets du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN) et du Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA). La branche sylviculture évoluerait de 2,6% et l'activité de pêche stagnerait.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire ressortirait à 0,8% contre 6,5% en 2019. Cette évolution serait tirée par la hausse des activités des industries extractives (+31,0%), de l'industrie du bois (+3,0%), des autres activités manufacturières (+3,3%) et des BTP (+2,3%). La progression des industries extractives est soutenue par le bon niveau de production du phosphate qui enregistrerait une hausse de 70,6%. Quant à la branche des BTP, elle profiterait, entre autres, des travaux de rénovation des routes reliant la capitale aux autres villes (Kpalimé, Aného, notamment). L'effet de ces hausses serait atténué par le recul des activités de fabrication de produits alimentaires (-3,6%), de fabrication de textiles (-0,9%) et de production d'énergie et eau (-7,4%).

Les mesures pour contenir la propagation de la maladie à Covid-19 ont fortement perturbé l'activité dans le secteur tertiaire qui afficherait un taux de croissance de -0,5%, après une hausse de 6,4% en 2019. Cette baisse s'expliquerait, principalement, par la contraction des activités de restauration (-8,2%), des transports (-3,3%) et du commerce (-3,1%). L'effet de ces replis sur l'évolution du secteur a été atténué par la résilience au niveau des activités de télécommunication (+2,1%) et des services financiers (+3,3%).

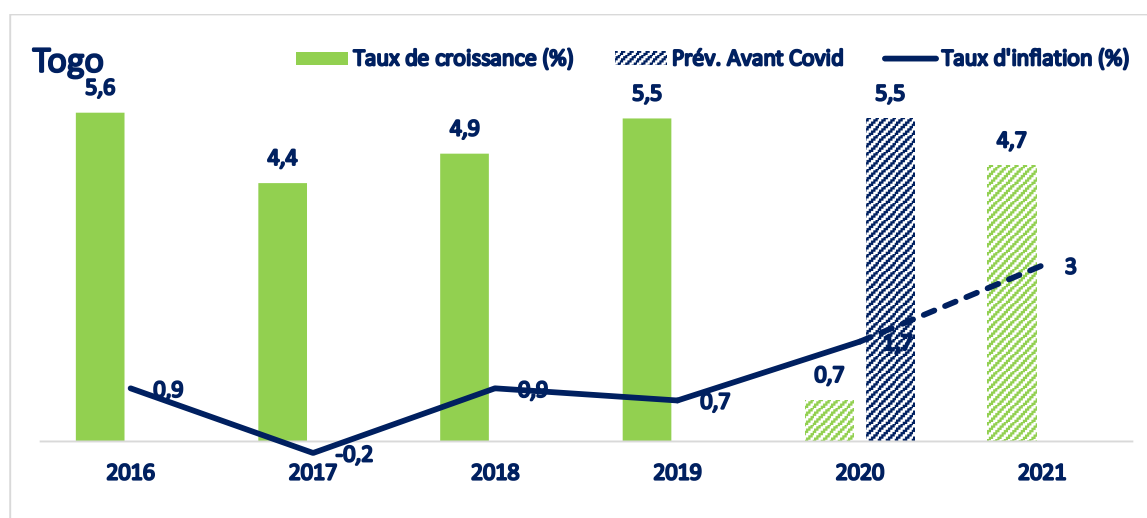
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 0,8 point, 0,2 point et -0,3 point.

Au niveau de la demande, en 2020, la croissance serait, essentiellement, tirée par la hausse des investissements. La FBCF totale progresserait de 21,3%, après 20,2% en 2019, en rapport avec l'augmentation de la composante publique de 87,8% atténuée par la baisse de la composante privée de 3,5%. La consommation finale reculerait de 3,9%, du fait de la contraction de la consommation privée de 4,9% expliquée, principalement, par la baisse des transferts des migrants. Quant à la consommation publique, elle serait en hausse de 1,4% après une baisse de 2,9% un an plus tôt, expliquée par l'augmentation de la masse salariale, suite à des recrutements effectués dans différents ministères. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations de biens et services progresseraient en 2020, respectivement, de 3,6% et 4,1%, après 1,0% et 1,2% en 2019.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de -3,4 points, 4,5 points et -0,4 point.

En 2020, le taux d'investissement global se situerait à 24,7%, après 20,5% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 19,3% en 2020 contre 14,6% en 2019.

**Graphique 9 :** Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2016-2021



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

Au cours des dix (10) premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen est ressorti à 1,6% contre 0,8% à la même période en 2019. Cette augmentation s'explique, essentiellement, par la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,6%), « Enseignement » (+4,2%) ; « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+0,9%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+0,9%) et « Communication » (+4,0%). Pour l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen est attendu à 1,7% contre 0,7% 2019.

En 2020, les finances publiques seraient affectées par l'impact négatif de la crise sanitaire sur l'activité économique. L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation du déficit budgétaire global, en relation avec principalement de l'augmentation des dépenses totales.

Les recettes totales et dons progresseraient de 1,4% pour représenter 17,7% du PIB comme en 2019, en lien, principalement, avec l'augmentation des dons de 39,8%. Les recettes fiscales baisseraient de 6,0% pour ressortir à 12,1% du PIB contre 13,0% en 2019, expliquée par le faible niveau de collecte de la TVA et des impôts sur le commerce extérieur en lien avec la baisse de la demande. Les recettes non fiscales baisseraient également de 6,8% pour ressortir à 1,6% du PIB, contre 1,8% du PIB en 2019. La hausse des dons s'expliquerait par la poursuite des décaissements liés aux appuis budgétaires obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économique et financier, et les soutiens dans le cadre de la lutte contre les effets de la crise sanitaire.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 35,3%, en lien avec la hausse des dépenses courantes et des dépenses en capital, pour ressortir à 24,7% du PIB en 2020 contre 18,5% en 2019. La hausse de 12,2% des dépenses courantes serait imputable à l'augmentation des dépenses de personnel et des intérêts dus au titre de la dette publique, respectivement, de 9,2% et 18,6%. Quant aux dépenses en capital, elles progresseraient de 89,4%, sous l'effet des travaux de rénovation des routes interurbaines.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, s'aggraverait en 2020 pour s'établir à 7,0% du PIB contre 0,8% en 2019. Le déficit budgétaire global hors dons passerait de 3,7% en 2019 à 11,0% en 2020.

L'encours de la dette publique totale représenterait 57,8% du PIB en 2020 contre 51,9% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 400,9 milliards, soit une progression de 4,9% par rapport à 2019. Il représenterait 68,1% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 88,8% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

Les transactions extérieures en 2020 se solderaient par un excédent de 31,1 milliards contre 168,8 milliards en 2019. Ce repli découlerait du recul du compte financier et d'une augmentation du déficit courant.

Le déficit courant s'aggraverait de 86,9 milliards pour ressortir à 172,6 milliards en 2020, en raison essentiellement d'une augmentation du déficit commercial liée à une baisse des exportations (-5,7%), les importations baissant légèrement. Le déficit courant représenterait 4,0% du PIB en 2020 contre 2,0% en 2019.

Le compte de capital enregistrait une amélioration de 54,3 milliards pour ressortir à 221,6 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. S'agissant du compte financier, il ressortirait déficitaire de 17,9 milliards après un excédent de 87,2 milliards en 2019, en liaison essentiellement avec une baisse des flux nets entrants au titre des investissements de portefeuille.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets se sont accrus de 125,2 milliards par rapport à décembre 2019, pour s'élever à 856,2 milliards en septembre 2020. L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.366,9 milliards, en augmentation de 21,2 milliards ou 1,6%. Les créances nettes des institutions de dépôt



sur l'Administration Publique Centrale, qui étaient de 44,4 milliards à fin décembre 2019, ont augmenté de 23,0 milliards, pour ressortir à 67,4 milliards à fin septembre 2020. En revanche, les créances sur l'économie ont baissé de 1,8 milliard ou -0,1%, en se situant à 1.299,5 milliards.

La masse monétaire a progressé de 185,4 milliards ou 10,3%, pour s'établir à 1.989,7 milliards à fin septembre 2020.

## 2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présenteraient comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** ressortirait à -7,0% contre -0,8% en 2019 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 1,7% contre 0,7% en 2019 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 57,8% en 2020 contre 51,9% en 2019 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 45,2% contre 38,9% en 2019 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 12,1% contre 13,0% en 2019.

### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire au Togo se réduirait à 65,1% contre 65,2% en 2019. Rapportée au PIB total, cette part serait de 13,7% en 2020 contre 13,8% en 2019.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Togo, passerait de 0,26 en 2018 à 0,28 en 2019, traduisant une économie relativement diversifiée. Sur les trois (03) dernières années, l'indice est passé de 0,30 en 2017 à 0,26 en 2018, avant de situer à 0,28 en 2019.

#### Encadré 9 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Togo

Pour juguler les effets néfastes de la pandémie de COVID-19, le Gouvernement a adopté un plan de riposte. Ce plan vise à : i) lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus (Riposte sanitaire), ii) maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et renforcer la résilience du secteur privé (Résilience) et iii) redynamiser l'activité économique (Relance de l'économie nationale). En vue du financement dudit plan dénommé les « 3R », le Gouvernement a mis en place par ordonnance n°2020-002, du 11 mai 2020, le Fonds de Riposte et de Solidarité Covid-19 (FRSC) d'un montant de

400 milliards. Ce fonds est réparti comme suit : riposte sanitaire (110 milliards), résilience (110 milliards) et relance économique (180 milliards).

A la date du 20 octobre 2020, les données de l'ensemble des ressources et des dépenses se présentent comme suit :

- le montant total des ressources mobilisées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 se chiffrent 132,5 milliards dont 3,3 milliards de contributions du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés, 129,2 milliards de prêts auprès des partenaires financiers.

- les dépenses totales effectuées dans le cadre de cette lutte, s'établissent à 107,0 milliards dont 22,3 milliards pour les dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire, 32,4 milliards pour les dépenses de résilience ou dépenses sociales et 52,3 milliards pour la relance économique. Ces dépenses intègrent le coût des premières mesures spéciales fiscales et douanières prises par le gouvernement dès l'avènement de la crise.

- une évaluation du manque à gagner pour le budget de l'Etat induit par l'ensemble des mesures précitées au 30 septembre 2020 s'établit à 144,3 milliards. Par ailleurs, l'Etat togolais, à travers le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), mène également des actions pour soutenir et relancer les activités des différents maillons des chaînes de valeurs agricoles dans le but de créer, de consolider des emplois et d'augmenter les revenus des producteurs agricoles afin de rendre ce secteur résilient par rapport aux effets négatifs de la pandémie de Covid-19.

### **2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2021-2025**

Conformément à la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Togo a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme, le 30 octobre 2020.

#### **Principaux éléments du rapport**

La crise sanitaire a impacté négativement la mise en œuvre des ambitions contenues dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022. A cet égard, le Gouvernement a révisé ses ambitions et objectifs contenus dans le Plan au travers de la Déclaration de la Politique générale dont l'objectif global est de combattre la précarité, les inégalités, l'insécurité et la vulnérabilité ainsi que de transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social.

Les principaux objectifs sur la période 2021-2025 se présentent comme suit :

- réaliser un taux de croissance du PIB de 6,5% par an ;
- accroître le taux de pression fiscale, en moyenne, de 13,9% ;
- parvenir à une consolidation budgétaire à partir de 2024 avec un déficit global de 3% ;
- réduire le taux d'endettement de 60,1% en 2021 à 54,7% en 2025.

Les bonnes perspectives de croissance de l'activité économique sur la période 2021-2025, seraient impulsées par l'ensemble des secteurs d'activités.

Le secteur primaire profiterait de la poursuite des actions entreprises pour le renforcement de la production agricole à travers le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2018-2026). Par ailleurs, le secteur serait soutenu par l'opérationnalisation des agropoles et le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) pour sa modernisation. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur agricole croîtrait de 6,5% en moyenne, portée par la hausse en moyenne de 5,6% de l'agriculture vivrière, de 6,0% de l'élevage, de 5,9% de la sylviculture et de 7,0% de la production halieutique.

La poursuite de la politique de transformation locale des produits agricoles et miniers, notamment, le phosphate ainsi que l'accélération des grands projets d'infrastructures du PND avec le soutien du secteur privé, contribueraient au dynamisme des activités industrielles. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait en moyenne de 7,1%, liée à la bonne tenue des branches : « industries extractives » (+7,9%), « produits alimentaires » (+7,3%), « fabrication du textile » (+5,0%), « autres activités manufacturières » (+7,8%), « électricité, gaz et eau » (+4,1%) et « construction » (+9,8%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire évoluerait de 6,6% en moyenne, après la contraction attendue en 2020, du fait de la crise sanitaire. Ce dynamisme proviendrait des retombées de la modernisation des activités aéroportuaires et portuaires, des innovations dans la branche des télécommunications et de la digitalisation de l'économie, de l'amélioration de l'inclusion financière ainsi que de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. La valeur ajoutée de la branche commerce enregistrerait une croissance annuelle moyenne de 6,3%. Les branches « transports » et « télécommunications » croîtraient, respectivement, de 5,7% et 6,7% l'an.

En ce qui concerne la demande, la croissance serait portée par les investissements et la consommation finale. Ces composantes profiteraient de l'accélération de la mise en œuvre du PND, de l'amélioration du climat des affaires, de l'amélioration des revenus des ménages en relation avec la bonne tenue du secteur agricole et de la mise en œuvre de la politique de lutte contre la pauvreté. La consommation finale progresserait en moyenne de 5,8%, tirée par la hausse de 6,3% en moyenne de la consommation privée. L'investissement augmenterait de 8,5% l'an, sous l'effet de la hausse des investissements privés de 10,7% et des investissements publics de 5,3%.

Les exportations progresseraient, en moyenne, de 6,0% et les importations augmenteraient de 5,9% l'an.

En matière de finances publiques, les efforts de mobilisation des ressources intérieures couplés à la rationalisation des dépenses publiques permettraient au Gouvernement de dégager un espace budgétaire nécessaire en vue d'atteindre les objectifs de croissance et la consolidation budgétaire.

Les recettes totales et dons croîtraient en moyenne de 9,2% par an sur la période 2021-2025, sous l'impulsion de l'accroissement des recettes fiscales de 13,2%. Le taux de pression fiscale serait de 15,0% du PIB en 2025. Cette hausse serait induite, entre autres, par (i) un élargissement de l'assiette fiscale lié, notamment, à des mesures de réduction des exonérations ; (ii) le renforcement du contrôle fiscal à travers la mise en place du Guichet unique de dépôt des états financiers et du logiciel de gestion intégrée des impôts ; et (iii) la poursuite de la modernisation (télé-déclaration, télépaiement, paiement mobile).

Les dons progresseraient de 2,8% en moyenne entre 2022 et 2024, après la baisse de plus de 20% en 2021, sous l'hypothèse de la fin de la crise sanitaire en 2021 et de la réduction des soutiens extérieurs.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 5,2% sur la période 2021-2025, Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation de 6,4% des dépenses en capital et de 4,3% des dépenses courantes. Les dépenses totales représenteraient en moyenne 22,0% du PIB sur la période 2021-2025.

## **Analyse des perspectives à moyen terme**

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2021-2025 du Togo est parvenu à la Commission de l'UEMOA, le 30 octobre 2020. Il est conforme au canevas type de présentation des rapports. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec la Loi des Finances 2021, les objectifs de développement économique et financier à moyen et long termes définis à partir des orientations du Plan National de Développement (PND).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait globalement marqué par une amélioration continue sur la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Les perspectives de croissance à moyen terme seraient portées par l'ensemble des secteurs, pour se situer en moyenne à 6,5%. Toutefois, l'accélération de la modernisation du secteur agricole, la mobilisation effective des ressources du Mécanisme d'Incitation pour le Financement Agricole (MIFA), la poursuite des efforts d'amélioration du climat des affaires ainsi que la qualité des investissements seront nécessaires pour atteindre les objectifs de croissance. En outre, les dispositions devraient être prises en vue de la conclusion d'un nouveau programme avec le FMI qui donnerait un bon signal pour le renforcement graduel de la confiance du secteur privé.

En ce qui concerne les finances publiques, la stagnation des dépenses d'investissement public rapportées au PIB (en moyenne 9,5% contre 10,3% en 2020) semble contraster avec les ambitions de croissance portées du côté de la demande par les investissements. En outre, les réformes fiscales annoncées devraient être mises en œuvre pour atteindre le taux de pression fiscale de 15,0% en 2025.

S'agissant de la dette publique, la baisse du taux d'endettement combinée à une faible mobilisation des ressources intérieures pose la question de la source de financement des grands projets du PND. Par ailleurs, l'importance accordée à la dette intérieure dans la dette publique totale pourrait être confrontée à la faible profondeur du marché financier régional. En effet, la part de la dette intérieure progresserait de 4 points de pourcentage sur la période.

#### **2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'activité économique au Togo a été affectée par les effets de la crise sanitaire. Le taux de croissance a été très faible et le déficit budgétaire assez élevé. Les données sur les perspectives à moyen terme indiquent que l'économie togolaise retrouverait rapidement un sentier de croissance forte avec une consolidation budgétaire dès 2024. L'atteinte de ces objectifs requiert la mise en œuvre des réformes dans le sens de la création d'un environnement socio-économique favorable à l'investissement privé et de l'accroissement de l'espace budgétaire pour la réalisation des grands projets structurants. A cet effet, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les autorités togolaises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des plans de riposte sanitaire et socioéconomique à la crise sanitaire de la Covid-19 ;
- la promotion de la diversification de la base productive ;
- les efforts de mobilisation des recettes fiscales, à travers l'amélioration des performances organisationnelles de l'OTR, la réduction des exonérations ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption ;
- l'amélioration de la gestion des finances publiques à travers la rationalisation des dépenses courantes, notamment, la masse salariale, ainsi que la qualité des investissements publics ;
- la gestion prudente de la dette par le renforcement de l'analyse de viabilité de la dette.

**Tableau 11 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo**

| En %                              | 2019       | 2020       |            | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       | 2025       |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                   |            | PI         | PR         |            |            |            |            |            |
| Solde global/PIB                  | -0,8       | -1,5       | -7,0       | -6,0       | -5,0       | -4,3       | -3,0       | -2,9       |
| Taux d'inflation                  | 0,7        | ≤3%        | 1,7        | ≤3%        | ≤3%        | ≤3%        | ≤3%        | ≤3%        |
| Encours de la dette publique/PIB  | 51,9       | 64,1       | 57,8       | 60,1       | 59,7       | 58,1       | 56,5       | 54,7       |
| Masse salariale/Recettes fiscales | 38,9       | 34,4       | 45,2       | 45,9       | 41,6       | 38,7       | 36,4       | 33,2       |
| Taux de pression fiscale          | 13,0       | 20,0       | 12,1       | 12,6       | 13,4       | 13,9       | 14,4       | 15,0       |
| <b>Taux de croissance du PIB</b>  | <b>5,5</b> | <b>5,5</b> | <b>0,7</b> | <b>4,7</b> | <b>6,0</b> | <b>7,1</b> | <b>7,3</b> | <b>7,5</b> |

**Sources** : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales, ne tenant pas compte du PIB rebasé ; PR : prévisions révisées)

### 3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2020, l'activité économique de l'Union a ralenti pour afficher un taux de croissance de 0,7% après 5,8% en 2019, du fait de l'impact de la crise sanitaire. Le taux d'inflation serait de 2,3% contre -0,7% en 2019. Toutefois, cette hausse reste modérée en rapport avec l'augmentation contenue des prix dans la plupart des Etats membres.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2020 se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire global qui attendrait 5,9% du PIB contre 2,5% en 2019, en liaison, principalement, avec les effets de la crise sanitaire sur les finances publiques de l'ensemble des Etats membres.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de riposte à la Covid-19 et de relance économique des Etats membres, d'un montant global de 5.776,5 milliards, près de 1.503,7 milliards ont été exécutés<sup>5</sup>.

Rapporté au PIB, le déficit courant extérieur ressortirait à 5,5% en 2020 contre 4,4% en 2019.

A fin décembre 2020, la masse monétaire ressortirait à 34.294,4 milliards, en hausse de 12,1% en glissement annuel.

#### 3.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique serait de 0,7% contre 5,8% en 2019, du fait de l'impact négatif de la crise de la Covid-19 sur les économies des Etats membres (cf. graphique 10). Ce ralentissement de la croissance s'expliquerait par les mesures de restriction prises par tous les Etats pour contenir la crise sanitaire.

Le taux de croissance du secteur primaire ralentirait à 0,3%, après 3,9%, en raison, notamment, des difficultés d'approvisionnement en intrants et des reculs de la production des cultures de rente en Côte d'Ivoire et au Mali. Toutefois, le secteur profiterait de la mise en œuvre des plans d'investissement agricole.

Le taux de croissance du secteur secondaire perdrait près de 7 points de pourcentage par rapport à 2019 pour se situer à 1,3%, sous l'effet du ralentissement dans l'exécution des grands projets de construction d'infrastructures de base et la baisse de la production pétrolière et minière.

Le secteur tertiaire, principal porteur de la croissance des pays de l'Union au cours des dernières années, serait le plus impacté par la crise. Son taux de croissance ralentirait pour se situer à 0,7% en 2020, après 5,7% un an plus tôt. Les pertes de croissance des activités de commerce, de transport, d'hôtellerie, de tourisme et de restauration seraient atténuées par la bonne tenue des services de télécommunications.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 0,1 point, 0,3 point et 0,3 point.

---

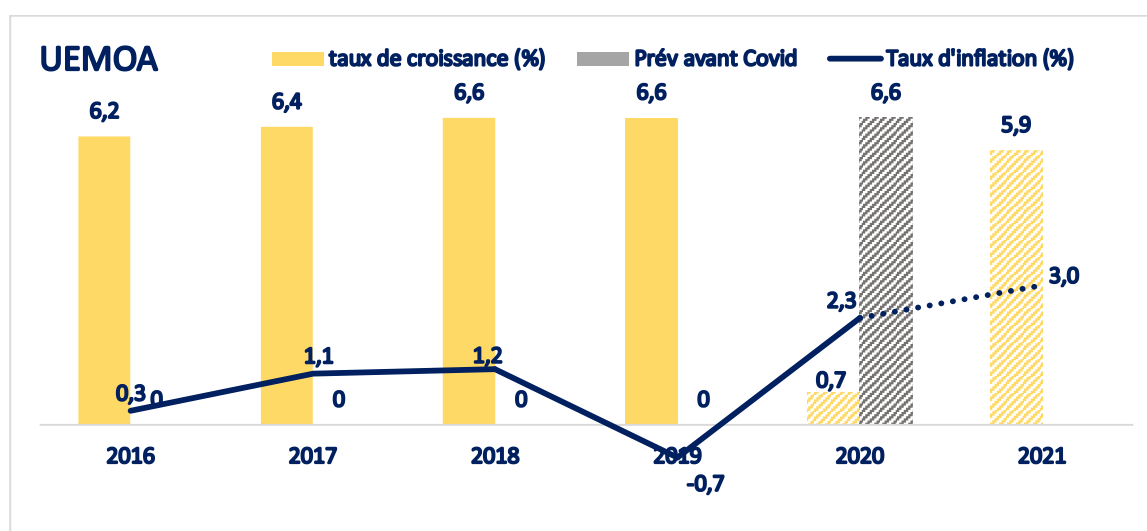
<sup>5</sup> Les dates d'exécution diffèrent par Etat membre. Toutefois, la période couvre celle allant de fin août à fin octobre 2020.

Par pays, le taux de croissance en 2020 se présenterait comme suit : Bénin (+2,3%), Burkina Faso (+1,4%), Côte d'Ivoire (+1,8%), Guinée-Bissau (-2,3%), Mali (-2,9%), Niger (+1,2%), Sénégal (-0,7%) et Togo (+0,7%).

Pour 2021, le taux de croissance de l'Union se situerait à 5,9%, en lien avec une reprise dans tous les secteurs. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+5,6%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+4,7%), Mali (+4,4%), Niger (+6,9%), Sénégal (+5,2%) et Togo (+4,7%).

Les principaux risques qui pèsent sur ces perspectives sont, notamment, la persistance de la crise sanitaire au niveau mondial et celle de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, ainsi que l'instabilité sociopolitique pouvant découler des échéances électorales prévues dans certains Etats membres et l'évolution défavorable des cours des matières premières.

**Graphique 10: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2016-2021**



Source : Commission de l'UEMOA

### 3.2. PRIX ET INFLATION

Sur les dix (10) premiers mois de l'année 2020, les prix ont augmenté de 2,1% contre une baisse de 0,8% au cours de la même période en 2019. Cette évolution est liée à la variation des prix des fonctions ci-après : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,3%), « Transport » (+1,3%), « Restaurant et hôtel » (+1,8%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+1,8%), « Biens et services divers » (+0,6%). Pour l'ensemble de l'année 2020, le taux d'inflation annuel moyen serait de 2,3% contre -0,7% en 2019.

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+3,3%), Burkina Faso (+2,2%), Côte d'Ivoire (+2,4%), Guinée-Bissau (+1,5%), Mali (+1,0%), Niger (+3,1%), Sénégal (+2,7%) et Togo (+1,7%). Pour 2021, la hausse des prix resterait modérée.



### 3.3. FINANCES PUBLIQUES

En 2020, l'exécution des opérations financières des Etats membres, dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, se traduirait par une augmentation des déficits budgétaires, en raison, principalement, d'une forte hausse des dépenses totales.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 2,5% pour représenter 17,6% du PIB, après 17,7% en 2019, sous l'effet de la hausse des dons. Les recettes totales baisseraient de 3,7% pour représenter 14,8% du PIB contre 15,8% en 2019, du fait de la contraction de 3,1% des recettes fiscales et de 10,6% des recettes non fiscales. La pression fiscale de l'Union serait de 12,8% en 2020, après 13,6% un an plus tôt. La baisse des recettes fiscales, enregistrée dans tous les Etats membres, s'expliquerait par les mesures fiscales prises pour contenir les effets de la crise sanitaire sur les entreprises et les ménages. Par Etat membre, l'évolution des recettes totales se présenterait comme suit : Bénin (-8,2%), Burkina Faso (-4,9%), Côte d'Ivoire (-2,8%), Guinée-Bissau (-8,6%) ; Mali (-3,4%) ; Niger (-3,0%) ; Sénégal (-2,1%) et Togo (-6,1%).

Les dons seraient en hausse de 55,8% pour représenter 2,8% du PIB en 2020, après 1,8% en 2019, en lien avec les appuis des partenaires pour la mise en œuvre des plans de riposte contre la Covid-19 dans les Etats membres. A l'exception de la Côte d'Ivoire où une baisse de 10,3% serait enregistrée, les dons augmenteraient dans tous les autres Etats membres.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 20,1% pour représenter 23,6% du PIB, après 20,2% en 2019, en liaison avec l'accroissement tant des dépenses courantes que des dépenses en capital. L'accroissement des dépenses courantes de 15,3% serait, notamment, lié à la hausse de 20,1% des transferts et autres dépenses courantes, en relation avec la mise en œuvre des mesures au titre des filets sociaux ainsi que des mesures financières de soutien à la relance de l'économie. La masse salariale augmenterait de 8,4% et les paiements au titre des intérêts sur la dette s'accroîtraient de 21,9%. Les plus importantes hausses des dépenses courantes seraient enregistrées au Mali (+30,8%), au Bénin (+23,8%), en Guinée-Bissau (+17,8%) et en Côte d'Ivoire (+17,4%).

La progression des dépenses en capital de 31,2% s'expliquerait par la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des Etats membres. Les plus importantes hausses des dépenses d'investissement seraient constatées au Togo (+89,4%), au Bénin (+68,5%), en Guinée-Bissau (+64,0%), au Burkina Faso (+58,8%) et au Mali (+35,5%).

Au total, le déficit budgétaire global représenterait 5,9% du PIB en 2020 contre 2,5% en 2019. Hors dons, il se situerait à 8,7% en 2020 contre 4,3% en 2019.

Le taux d'endettement de l'Union en 2020 ressortirait à 49,3%, en hausse de 5,2 points de pourcentage par rapport à 2019. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Son service a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans sept (7) Etats membres.

**En 2021**, le déficit budgétaire global représenterait 5,0% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 7,1% du PIB. La réduction de ces déficits serait liée à une mobilisation plus importante des recettes, atténuée par la hausse des dépenses conjuguée.

Les recettes totales progresseraient de 7,8% pour représenter 17,8% du PIB, tirées, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 14,4%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 13,7%. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée des mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. Par pays, le taux de pression fiscale en 2021 se présenterait comme suit : Bénin (10,6%), Burkina Faso (17,3%), Côte d'Ivoire (12,7%), Guinée-Bissau (9,4%), Mali (14,9%), Niger (11,1%), Sénégal (17,1%) et Togo (12,6%). Les recettes non fiscales seraient en hausse de 5,1% pour représenter 1,5% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 3,5% pour représenter 22,8% du PIB en 2021. Les dépenses courantes progresseraient de 2,0%, sous l'effet, principalement, de la hausse de la charge de la dette publique (+13,6%) et de la masse salariale (+7,1%). En ce qui concerne les intérêts de la dette, les plus fortes hausses seraient enregistrées en Guinée-Bissau (+56,3%), au Burkina Faso (+52,2%), au Bénin (+16,6%) et au Niger (+15,0%). Les dépenses d'investissement s'accroîtraient de 5,5%, sous l'effet de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 49,9% en 2021 contre 49,3% en 2020. Il convient de relever la forte progression du service de la dette, en liaison avec l'augmentation de la dette intérieure.

### **3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se traduiraient en 2020 par un solde global excédentaire de 19,6 milliards, après un excédent de 1.635,1 milliards un an plus tôt. Cette évolution serait liée à la baisse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, couplée à une aggravation du déficit du compte courant, dont les effets seraient atténués par une amélioration de l'excédent du compte de capital.

Le déficit courant s'accroîtrait de 29,7% pour ressortir à 5.001,9 milliards, en raison d'une forte détérioration de la balance des biens et services (-1.280,9 milliards), du fait essentiellement d'une diminution des exportations (-4,5%) plus forte que celle des importations (-3,7%). L'orientation baissière des exportations de marchandises est imprimée par le pétrole (-35,8%), le coton (-7,6%), le cacao (-5,5%) et l'anacarde (-0,4%). L'effet du recul des ventes des matières premières agricoles serait toutefois atténué par le dynamisme des exportations d'or (+17,8%), d'uranium (+4,6%) et de caoutchouc (+3,6%).

Le repli des expéditions de pétrole et d'anacarde serait induit par la chute des cours de ces produits sur les marchés internationaux. Quant à la baisse des ventes du cacao et du coton, elle serait en liaison avec la contraction du volume exporté de ces matières premières. En particulier, pour le cacao, la réduction de son volume serait en rapport avec le repli anticipé de la production subséquente aux décisions prises par le Conseil Café-Cacao en Côte d'Ivoire à l'effet de stabiliser la production autour de 2.000.000 de tonnes afin de maintenir la dynamique des cours internationaux. Pour ce qui est du

coton, la diminution de son volume exporté s'expliquerait par l'atonie de la demande mondiale. En ce qui concerne les exportations aurifères et de caoutchouc, leur vigueur serait notamment due à l'évolution des cours internationaux, conjuguée à une hausse du volume pour la seconde spéculation.

S'agissant des importations de marchandises, leur régression serait notamment imputable à l'allègement de la facture pétrolière (-21,1%), couplé à un fléchissement des acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires (-0,7%), dont les effets seraient modérés par la hausse des achats à l'extérieur des biens de consommation (+2,8%). La baisse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires s'expliquerait par le ralentissement des travaux relatifs aux grands chantiers prévus en 2020 dans les pays de l'UEMOA. Il s'agit principalement du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) prévu entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline de transport du pétrole du Niger au Bénin. Quant au dynamisme des importations des biens de consommation, il proviendrait essentiellement des besoins induits par la pandémie de coronavirus.

Le déficit de la balance des services s'aggraverait de 34,6%, en raison principalement d'une baisse drastique des flux touristiques (-34,8%), du fait des mesures de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire mondiale du coronavirus. Toutefois, la réduction de la facture du fret (-3,4%), subséquente à la baisse attendue des importations contribuerait à atténuer l'aggravation du déficit des services. Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, s'accroîtrait de 16,9%, tiré par les paiements d'intérêts au titre de la dette publique et des dividendes aux investisseurs étrangers. Les revenus secondaires s'amélioreraient de 16,7% en lien avec la hausse attendue des aides budgétaires en faveur des pays de l'Union et, dans une moindre mesure, de celle des transferts de fonds des migrants dont les flux à destination de l'UEMOA apparaîtraient résilients dans le contexte de la crise mondiale de la COVID19. Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 5,6% en 2020, contre 4,4% en 2019.

L'excédent du compte de capital progresserait de 43,6% par rapport à l'année précédente, en relation notamment avec la hausse des dons-projets dans la plupart des Etats membres de l'Union.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 3.237,6 milliards, en hausse de 23,1%. Ce besoin serait couvert à hauteur de 100,6% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, contre un taux de couverture de 163,0% en 2019, soit une baisse de 62,4 points de pourcentage, essentiellement imputable à l'aggravation du déficit courant et au repli des flux financiers nets (-24,0%).

Le repli des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier en 2020 résulterait essentiellement de la baisse des investissements de portefeuille, en rapport avec le faible niveau des émissions d'euro-obligations en 2020 comparé à l'année 2019. En effet, en 2020 un montant net d'émission d'euro-obligation d'environ 245,5 milliards a été prévu par la Côte d'Ivoire et le Togo, dont 95,5 milliards déjà mobilisés par le Togo. Pour rappel, en 2019, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la BOAD avaient mobilisé un montant net de 1.029,0 milliards d'euroobligations.

La baisse des investissements directs étrangers (-14,2%), en raison du ralentissement des travaux du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) prévu entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline Niger-Bénin, expliquerait également l'évolution du compte financier. Le repli des entrées de

capitaux au titre du compte financier serait accentué par le fléchissement des tirages nets (-5,5%).

**Pour l'année 2021**, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un solde global excédentaire de 753,3 milliards, après un excédent de 19,6 milliards une année plus tôt. La consolidation du solde positif de la balance des paiements serait consécutive à la bonne tenue du compte financier dont l'excédent devrait plus que compenser la détérioration du déficit des transactions courantes.

Le déficit courant s'accroîtrait de 17,2% pour ressortir à 5.860,6 milliards en 2021, en raison

de l'aggravation du déficit de la balance des biens et services (+10,5%) couplée à une réduction de l'excédent du compte de revenu secondaire (-5,1%). L'aggravation du déficit commercial de biens (+461,4 milliards) traduirait une augmentation des importations (+12,2%) qui serait partiellement compensée par le dynamisme des exportations (+10,4%). La hausse des importations refléterait la poursuite des programmes d'investissements dans les domaines énergétiques et des infrastructures socioéconomiques, qui induirait d'importants besoins en biens d'équipement et intermédiaires (+15,2%). Les approvisionnements en produits pétroliers et d'autres biens de consommation courante seraient également en hausse, du fait du dynamisme des cours du pétrole et de la reprise de l'activité économique.

La bonne orientation des exportations de biens s'expliquerait par une amélioration du volume et des cours pour les ventes de la noix de cajou, du pétrole et du caoutchouc. En ce qui concerne le cacao et le coton, leur dynamisme proviendrait essentiellement de la vigueur des cours internationaux.

Le déficit de la balance des services ressortirait en hausse (+3,6%), en relation notamment avec l'augmentation du fret (+12,3%), qui serait partiellement compensée par une nette amélioration des recettes touristiques (+30,3%). Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 2,7%, pour ressortir à 2.343,3 milliards en 2021, en ligne avec les paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire se contracterait de 5,1%, en lien avec la baisse des appuis budgétaires en faveur des Etats dont les effets seraient modérés par la hausse des transferts privés. L'augmentation des transferts privés résulterait de la progression des flux d'envois de fonds des migrants (7,5%).

Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 6,1% en 2021 après 5,6% en 2020. L'excédent du compte de capital devrait se replier pour ressortir à 1.753,7 milliards, après 1.764,4 milliards un an plus tôt, en liaison avec la régression des appuis au titre des dons projets.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 4.106,9 milliards, en hausse de 26,9%. Ce besoin serait couvert à hauteur de 118,3% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, en hausse de 17,7 points de pourcentage par rapport à 2020, essentiellement imputable à l'amélioration des flux financiers nets (+49,2%).

L'augmentation des entrées de capitaux au titre du compte financier en 2020 serait liée au dynamisme des investissements directs étrangers (IDE) (+999,7 milliards). L'accroissement des IDE refléterait la poursuite des travaux pour l'exploitation du pétrole au Sénégal, la construction du pipeline Niger- Bénin, ainsi que les travaux d'exploration minière dans certains Etats. L'évolution favorable du solde du compte financier serait également renforcée par la dynamique des investissements de

portefeuille (+652,0 milliards) subséquente aux émissions d'euro-obligations des pays membres de l'Union sur les marchés internationaux.

En effet, en 2021, la Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser un montant d'environ 707,5 milliards de francs CFA, contre une mobilisation d'environ 245,5 milliards par la Côte d'Ivoire et le Togo en 2020. Toutefois, le repli des flux entrants au titre des tirages nets publics (-11,1%), contractés vis-à-vis des non-résidents, contribuerait à atténuer les entrées nettes au titre du compte financier.

### 3.5. SITUATION MONETAIRE

A fin décembre 2020, la masse monétaire ressortirait à 34.294,4 milliards, en hausse de 12,1% en glissement annuel. Cette évolution est principalement induite par celle des créances intérieures (+13,4%), estimées à 35.853,6 milliards au 31 décembre 2020, sous l'effet de la hausse de 38,9% des créances sur les administrations publiques centrales (APUC) et de l'accroissement de 4,5% des crédits à l'économie. Les actifs extérieurs nets n'augmenteraient que de 19,5 milliards ou 0,3% par rapport à fin décembre 2019 pour se chiffrer à 6.958,9 milliards.

Au cours de l'année 2021, les comptes monétaires se consolideraient, en rapport avec le regain d'activité dans l'ensemble des secteurs économiques. La masse monétaire ressortirait à 39.099,9 milliards à fin décembre 2021, en augmentation de 14,1% par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution serait consécutive à l'accroissement des créances intérieures de 11,9%, pour se chiffrer à 40.110,6 milliards au terme de l'année 2021 et à la hausse des actifs extérieurs nets de 10,8% (ou 753,3 milliards). Ces derniers s'élèveraient à 7.712,2 milliards au 31 décembre 2021.

Examinée sous l'angle de ses composantes, l'augmentation de la masse monétaire serait portée par celles de la circulation fiduciaire (+14,1%) et des dépôts (+14,0%). La circulation fiduciaire passerait ainsi de 7.937,3 milliards à fin décembre 2020 à 9.059,7 milliards un an plus tard, alors que les dépôts s'élèveraient à 30.040,2 milliards au 31 décembre 2021 contre 26.357,1 milliards en 2020.

### 3.6. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES

#### ❖ Indicateurs macroéconomiques

En 2020, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union serait de -5,9% contre -2,5% en 2019.**

Le déficit budgétaire global serait supérieur à 3% dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présenterait comme suit : Bénin (-5,1%), Burkina Faso (-5,1%), Côte d'Ivoire (-5,9%), Guinée-Bissau (-9,6%), et Mali (-6,4%), Niger (-5,8%), Sénégal (-6,1%) et Togo (-7,0%).

Pour 2021, à l'exception du Burkina Faso, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les autres Etats membres. Toutefois, le déficit budgétaire global dans tous les Etats membres serait supérieur à 3%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait de 2,3% en 2020 contre -0,7% un an plus tôt**

Le taux d'inflation annuel moyen serait contenu en dessous de 3,0% dans l'ensemble des Etats membres, à l'exception du Bénin et du Niger qui afficheraient des taux de 3,3% et 3,1% respectivement. Pour les autres Etats, le taux d'inflation s'établirait ainsi : Burkina Faso (+2,2%), Côte d'Ivoire (+2,4%), Guinée-Bissau (+1,5%), Mali (+1,0%), Sénégal (+2,7%) et Togo (+1,7%).

Pour 2021, le taux d'inflation dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 3,0%.

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2020 représenterait 49,3% du PIB nominal, contre 44,1% en 2019**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présenterait comme suit : Bénin (46,1%), Burkina Faso (50,1%), Côte d'Ivoire (44,1%), Guinée-Bissau (63,3%), Mali (47,7%), Niger (43,6%), Sénégal (64,6%) et Togo (57,8%). Pour l'année 2021, le taux d'endettement dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 70%.

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2020 serait de 44,3%, après 39,6% en 2019**

Par Etat membre, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (47,6%), Burkina Faso (61,0%), Côte d'Ivoire (42,2%), Guinée-Bissau (73,6%), Mali (48,0%), Niger (40,3%), Sénégal (34,7%) et Togo (45,2%). Pour 2021, le ratio de la masse salariale dans les Etats membres serait supérieur à 35%, sauf au Niger (+33,3%).

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2020 serait de 12,9% contre 13,6% en 2019**

Dans tous les Etats membres, le taux de pression fiscale serait en baisse et largement en dessous de 20%. Par Etat, la situation se présenterait comme suit : Bénin (9,4%), Burkina Faso (15,9%), Côte d'Ivoire (11,9%), Guinée-Bissau (7,4%), Mali (14,5%), Niger (9,3%), Sénégal (16,8%) et Togo (12,1%). En 2021, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

#### ❖ Indicateurs de transformation structurelle

- **La part de l'industrie manufacturière dans le PIB nominal de l'Union**

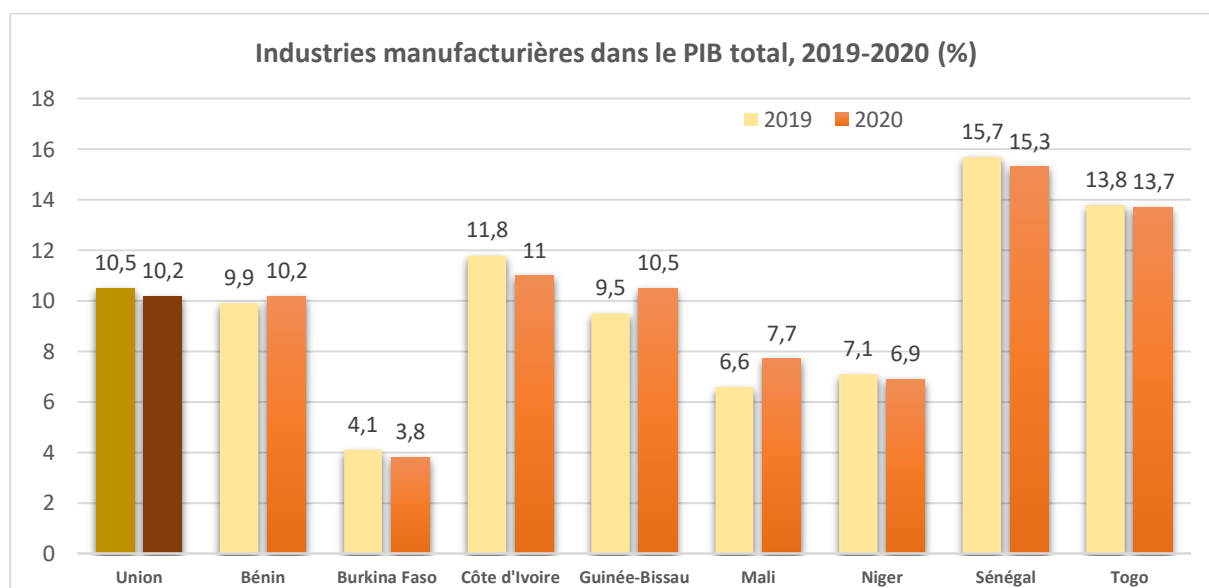
En 2020, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de l'Union serait de 48,2% contre 49,7% en 2019.

Rapportée au PIB total de l'Union, la part des industries manufacturières serait de 10,2% contre 10,5% en 2019. Les parts les plus élevées seraient enregistrées au Sénégal (15,3%), au Togo (13,7%) et en Côte d'Ivoire (11,0%).

- **L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations de l'Union**

L'indice stagnerait à 0,46 en 2019, traduisant un faible niveau de diversification des exportations de l'Union.

**Graphique 11 : Part de l'industrie manufacturière dans le PIB total des Etats membres et de l'Union**



#### **4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La crise sanitaire liée au coronavirus, avec ses effets socioéconomiques, a freiné la dynamique de croissance de l'Union, enregistrée depuis 2012. Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global s'est fortement dégradé dans tous les Etats membres, du fait de l'incidence financière des mesures prises pour contenir la crise sanitaire.

Pour 2021 et à moyen terme, les objectifs de politique économique et financière indiquent une amélioration de la situation économique. En outre, il est attendu un retour à la consolidation budgétaire à partir de 2024.

Ces résultats dépendront, principalement, d'une part, de la situation sanitaire au niveau mondial, et d'autre part, des efforts de recouvrement des ressources intérieures ainsi que de l'amélioration de la gestion des finances publiques. Les efforts devraient être poursuivis pour contenir la menace sécuritaire.

En vue d'assurer la viabilité de l'Union et donner davantage d'espace budgétaire aux Etats membres, pour la mise en œuvre efficace des plans de développement, les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre l'exécution :

- des actions visant l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- des plans de riposte contre la Covid-19 ;
- des stratégies pour une croissance économique forte et inclusive ;
- des politiques de modernisation et de transformation des productions locales pour davantage de valeur ajoutée ;
- des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes par, entre autres, une accélération de la mise en œuvre du plan d'actions pour la

mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres, adopté par Décision N°02/2019/CM/UEMOA du 21 juin 2019 ;

- des actions visant le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale ;
- d'une gestion prudente de la dette s'appuyant notamment sur le renforcement de l'analyse de viabilité de la dette.

**Par ailleurs, au regard des perspectives macroéconomiques favorables dans tous les Etats membres, s'appuyant, notamment, sur l'hypothèse d'une maîtrise de la crise sanitaire à partir de 2021, il conviendrait de prendre les dispositions nécessaires, en vue de l'adoption d'un nouveau pacte de convergence, à même de garantir la stabilité macroéconomique à moyen terme.**



**Tableau 12 : SYNTHÈSE DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES**

|   |   | INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN 2020 |                           |               |               |      |       |         |      |
|---|---|--------------------------------------|---------------------------|---------------|---------------|------|-------|---------|------|
|   |   | Bénin                                | Burkina Faso <sup>6</sup> | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
| 1 | Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal      | -5,1                                 | -5,1                      | -5,9          | -9,6          | -6,4 | -5,8  | -6,1    | -7,0 |
| 2 | Taux d'inflation annuel moyen                               | 3,3                                  | 2,2                       | 2,4           | 1,5           | 1,0  | 3,1   | 2,7     | 1,7  |
| 3 | Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal | 46,1                                 | 50,1                      | 44,1          | 63,3          | 47,7 | 43,6  | 64,6    | 57,8 |
| 4 | Masse salariale sur recettes                                | 47,6                                 | 61,0                      | 42,2          | 73,6          | 48,0 | 40,3  | 34,7    | 45,2 |
| 5 | Taux de pression fiscale                                    | 9,4                                  | 15,9                      | 11,9          | 7,4           | 14,5 | 9,3   | 16,8    | 12,1 |

**Sources** : Etats membres, Commission

<sup>6</sup> Les indicateurs sont calculés avec le PIB non rebasé